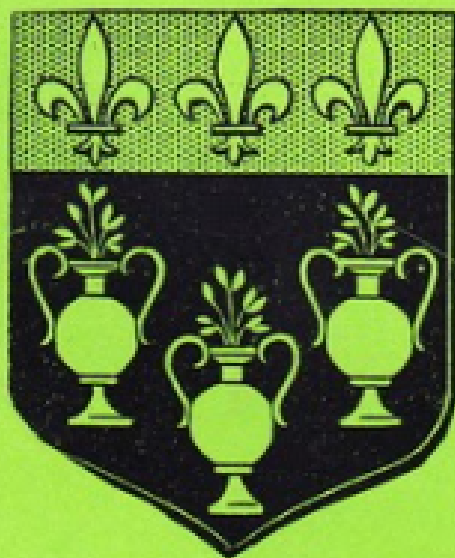




BULLETIN N° 2

JUIN 1981

*Société Littéraire de Pourdan,
Département de Seine et Oise, autorisée par
décision de Son Excellence le Ministre de l'Intérieur,
du 11 Pluviôse an 12.*



CONNAITRE DOURDAN

Les CAHIERS des PELERINS,
du HUREPOIX, de l'YVELINE et de NORMANDIE

SOUTERRAINS MYSTERIEUX

HISTORIENS GENEREUX

POETES MERVEILLEUX

Jamais on ne fera taire, La vie de notre ville, de notre terre, l'âme de Dourdan, des Dourdaneis, de tous leurs amis, cette merveille, qui prend source dans le Hurepoix, l'Yveline, la Normandie, toujours veillée.

Avec ce deuxième bulletin nous partirons du cœur de la cité, du château de Dourdan, poursuivre le tracé de mystérieux souterrains et ils sont nombreux. André Garriot aider d'un radiesthésiste à sillonner la ville à la recherche des souterrains creusés par nos ancêtres et nous le suivons volontiers dans cette thèse que les archéologues et les fouilles ultérieures viendront confirmer un jour, peut-être -pourquoi pas ? Puis d'autres souterrains, cela aux granges le roi, de quoi nourrir nos rêves

Emile AUVRAY après des recherches minutieuses et variées a conté notre histoire locale en de très nombreuses aux études et monographies. Ouvrons aujourd'hui celle du HUREPOIX, Dourdan n'est-il pas la capitale du HUREPOIX ?

Pour forger sa longue histoire, Dourdan s'est donné des armes, des armoiries. Ce sont elles que Jean-Luc Prêter nous décrit et celle-là même qu'en 19ss en avait par mégarde oubliées. Heureux printemps Dourdaneis de Jean rosé.

Au Mesnil, avec Michel STAVROU, nous retrouverons les fastes des grandes cavalcades de nos aînés et les courses de chevaux, c'était avant la Grande guerre. L'hippodrome oublié à fait ensuite place au stade Maurice GALLAIS où un bon nombre d'entre nous vint défendre ou applaudir les couleurs rouges et blanches de Dourdan-sport, puis l'oubli à nouveau durant quelques années lors de la création du nouveau stade municipal avant de rajeunir en stade du Potelet.

En prologue de ses courses une trouvaille de René Dage : une course entre Messieurs de La Moignon et de Verteillac : c'était le temps de « l'ancien régime », l'époque royale.

Cette année l'ouvrage fondamental de Joseph GUVOT "Chronique d'une ancienne ville royale, DOURDAN" a été réédité par nos Amis du château.

Davantage connu comme historien de grande valeur Joseph GUYOT né en 183s à Fontainebleau a vécu plus de s0 ans au château de Dourdan qu'il a sauvé de la démolition avant de s'éteindre en 1924 à Cannes.

Durant toute sa vie il a participé à toutes les transformations de notre cité tant en qualité de conseiller municipal que Président du Conseil de la Fabrique.

Lors du cinquantenaire de la mort de J. GUYOT le conférencier nous donne ces précisions :

"Ses conseils éclairés d'une profonde culture furent particulièrement écoutés pour la fixation des plans d'alignement des rues de la ville, la construction d'une spacieuse maison de la gendarmerie, l'établissement d'une usine à gaz et l'éclairage de toutes les rues avec ce nouveau combustible. Auxiliaire infatigable du "bon curé" GERARD lors de la restauration complète du vaisseau de l'église Saint-Germain, il préconisa et facilita l'institution de Secours pour garder les malades.

Lui-même sût transformer en un véritable musée les salles hautes du château où l'on pouvait admirer des tapisseries d'un grand prix et des collections de poteries et de médailles anciennes recueillies en grande partie à Dourdan Sa dernière œuvre fut le monument aux morts glorieux de la grande guerre érigé dans l'église".

Cependant Joseph GUYOT fut par essence un conteur, un poète, il nous conte la ballade de Messine GUY et nous fait parcourir ses "Horizons" de poète, c'est-à-dire "La Plaine". "La Forêt", " La Mer ", ne sont-ils pas aussi ceux de notre Association !

Hubert BIUCCHI nous invite à revenir au temps de l'Assemblée Législative pour honorer la mémoire du Bienheureux Robert Le Bis curé de BRIIS sous FORGES martyrisé aux massacres de Septembre 1792 pour avoir refusé d'abjurer sa foi catholique.

Après l'épreuve de la débâcle de 1940 et l'humiliation de l'occupation Allemande ce fut enfin le débarquement des Alliés le 6 Juin 1944. André GARRIOT nous dresse une rapide fresque des faits survenus à Dourdan depuis "Le Jour le plus long" jusqu'au lundi 21 Août 1944 où les Américains délivrèrent notre cité - et il épanche les élans de son cœur enfin libéré - Nous reviendrons sur ces moments dans nos prochains bulletins.

Laissons-nous attirer vers la plaine de Beauce où la terre s'élance au contact d'un ciel immense. Franchissons la longue montée et restons un long moment dans "cet océan de blé". Contemplons le vaisseau de Saint Léonard qui domine les Granges-le-Roi et, comme un "phare jeté vers Dieu pour éclairer les âmes n'a rien perdu de sa ferveur ni de sa flamme".

Sous la plume de Louis DELORME les images, les idées jaillissent et nous entrons dans " l'océan de blé et cette lourde nappe et les jours de bonheur se suivant à la file" que le pèlerin Charles PEGUY chantait en marchant vers NOTRE-DAME de CHARTRES.

N'ayez pas peur", romance de Jubé de la Perelle, poète et général, nous transporte sous le charme de la Restauration en 1816.

Sur les galets de Dieppe sous un ciel serein d'été. Le soir approche, le soleil finit sa course quotidienne et, la mer attend son visiteur du soir. Avec Jean Rozé vivons "Coucher de soleil Dieppois. "

Les Sociétés Amis "Plaines et Vallons" de Craches et la Société Historique et Archéologique de Saint-Arnoult en Yvelines nous ont transmis leurs activités pour

1981, Une visite à l'une et à l'autre de leurs expositions vous montrera toute la richesse, de leur documentation.

Et maintenant, cher Pèlerin émerveillé de toutes ces richesses évoquées dans ce bulletin, nous vous invitons au voyage, à la détente, au repos, et également à prendre la plume pour, à votre tour, nous faire partager vos recherches historiques, archéologiques, vos talents de conteur, de poète . . .

La moisson des Pèlerins sera abondante et merci de nous communiquer vos trouvailles, vos efforts, vos créations, vos illustrations.

Ensemble nous apprécierions toute cela dans nos prochains bulletins.

Le Président

Jean ROZE

LES SOUTERRAINS DE DOURDAN

DOURDAN (91 - ESSONNE)

Arrondissement d'ETAMPES

Chef-lieu de Canton

Les souterrains de fuite ou de refuge ont été creusés pour la sécurité du seigneur et de sa suite.

Les souterrains ont toujours passionné petits et grands par leur caractère à la fois merveilleux et mystérieux.

D'après les "on dit" ils sont nombreux, et sont pour la plupart issus de l'imagination de certains vantards.

Depuis plusieurs années je me suis attaché à leur recherche en recueillant les renseignements que je contrôlais par la suite, notant certains effondrements, les rares entrées possibles qui sont souvent une entrée suivie d'un couloir permettant, d'accéder à une deuxième cave.

C'est finalement et surtout avec l'aide de mon camarade Monsieur GUERIN Lucien "sourcier-radiesthésiste" que j'ai réussi enfin à dévoiler le mystère des entrées et itinéraires des souterrains de DOURDAN, ainsi que de ceux du village des GRANGES LE ROI.

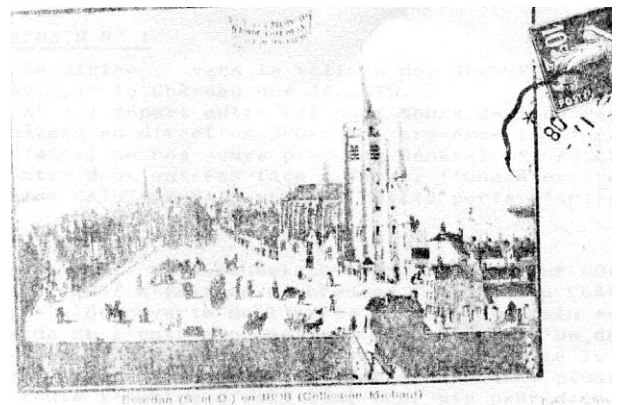
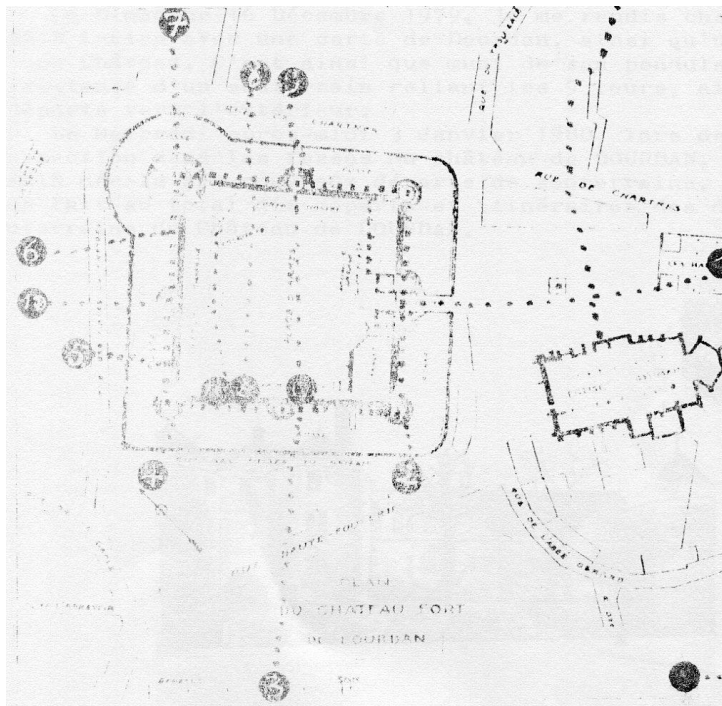
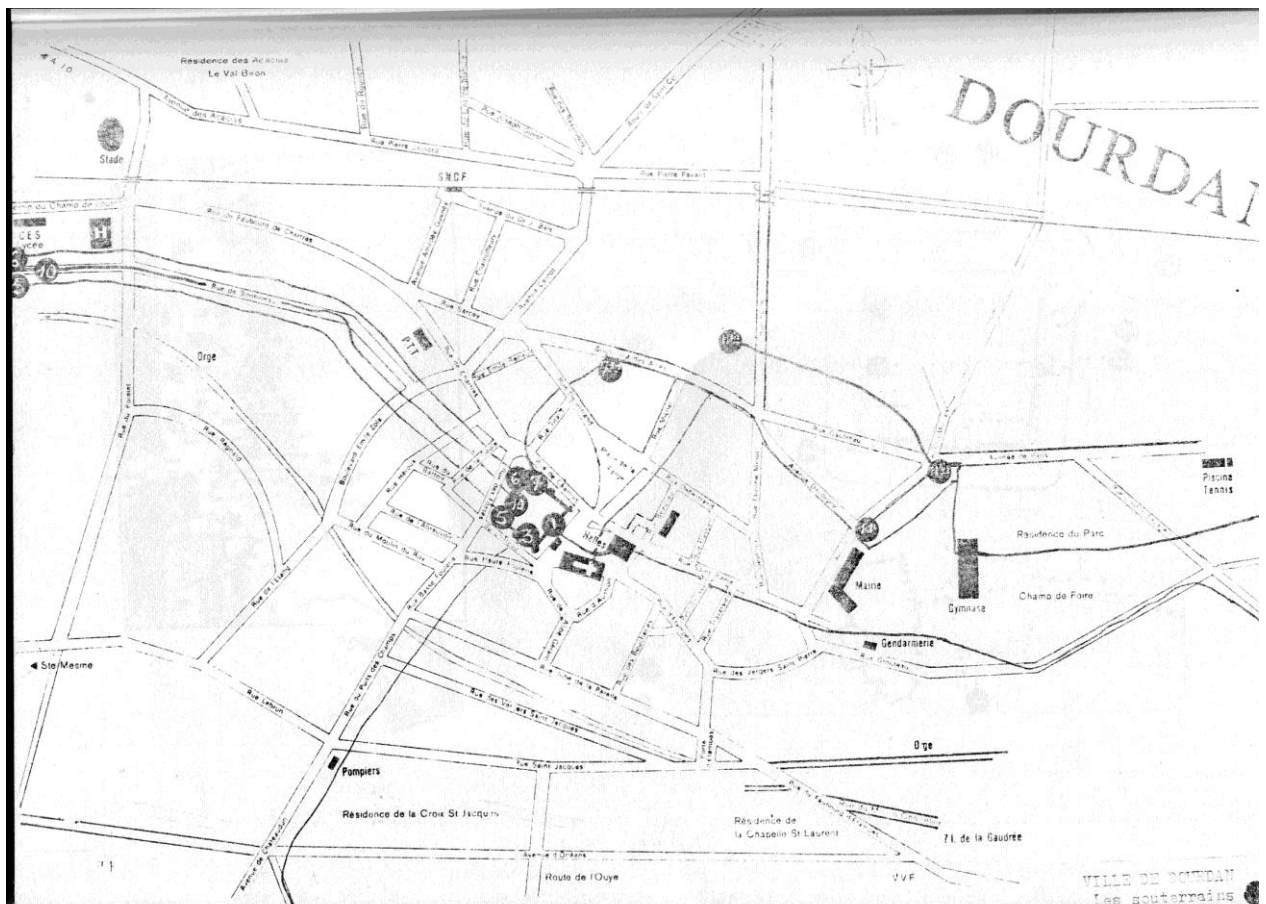
Ouvrez grands vos yeux, car ensemble nous allons parcourir cet univers souterrain, resté jusqu'à ce jour inconnu et mystérieux,

LES SOUTERRAINS DU CHATEAU DE DOURDAN

Le Dimanche 8 Avril 1973 je lisais un manuscrit écrit de la main d'un officier de police Dourdannais, Monsieur GAUMERE (fin XVIII^e, début XIX^e siècles) intitulé : "Histoire de Dourdan". Il raconte que de chaque côté des tours de l'entrée du château, il y avait un souterrain bien voûté et blanc comme neige qui passait sous chaque tour et y donnait accès. Ce souterrain passait devant des portes bien ferrées et bien fermées qui devaient permettre de rejoindre certaines maisons en ville ou de s'enfuir en dehors des fortifications de la ville.

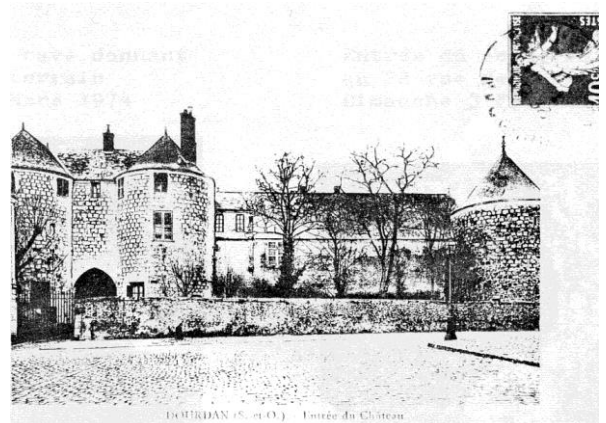
L'Historien Joseph GUYOT dans la "Chronique d'une ancienne ville royale : DOURDAN" éditée en 1869, nous le relate : des souterrains voûtés et blancs comme neige mettaient en communication ces tours et servaient de magasin pour les vivres et les munitions (page 233).

Le Dimanche 16 Décembre 1979, Je me rendis chez Monsieur GUERIN Lucien avec une carte de Dourdan, ainsi qu'un plan de son Château. C'est ainsi que muni de son pendule, il décela l'existence d'un souterrain reliant les 9 tours, ainsi que 4 départs vers l'extérieur.



Le Mercredi après-midi 3 Janvier 1980, lors de notre prospection dans les fossés du château de DOURDAN, Monsieur GUERIN décéla six nouveaux départs de souterrains, ce qui nous fait au total dix départs et itinéraires des dix souterrains du Château de DOURDAN.

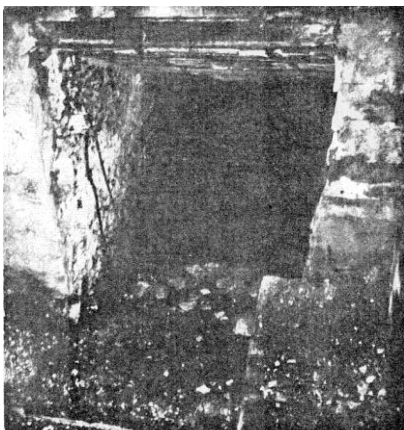
- Découvertes à la suite des prospections des Mardi 18 Décembre Samedi 29 Décembre 1979, Mercredi 3 Janvier, Lundi 7 Janvier et Mardi 15 Janvier 1980.



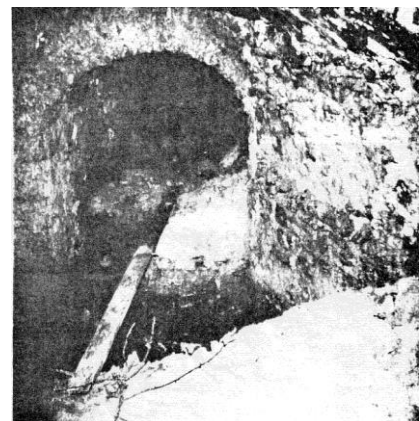
SOUTERRAIN N° 1 Se dirige vers le village des GRANGES LE ROI, en passant par le Château des JALLOTS.

N° 1 : départ entre les deux tours de l'entrée principale du château en direction SUD-EST : traverse la place du marché aux Grains, de nos jours place du Général DE GAULLE (1) où il rencontre deux entrées face à face : l'une à droite rejoint l'Eglise SAINT-GERMAIN sous la petite porte d'entrée au N° 7.

Revenons en arrière jusqu'au souterrain principal, où nous prendrons à gauche celui se dirigeant vers le NORD-EST lequel passe sous le café buvette au N° 16 de la Place, et la pâtisserie au N° 9 de la rue de Chartres, traverse cette rue et la pharmacie au N° 22, ainsi qu'une cour qui a son entrée au N° 7 de la rue de la Pie, où s'ouvre l'entrée de la cave dans laquelle à la fin de 1963, début 1964, l'ancien pharmacien Monsieur LEGOY Louis dégagea sur une longueur de trois mètres ce souterrain doté d'une cheminée d'aération, que j'ai visité le Dimanche 3 Février 1974 : il est voûté et mesure 2 M 10 de haut sur 1 M 35 de large.



Entrée de la cave donnant accès au souterrain
Dimanche 31 Mars 1974



Entrée du souterrain au
22 rue de Chartres Dimanche 3 Février 1974

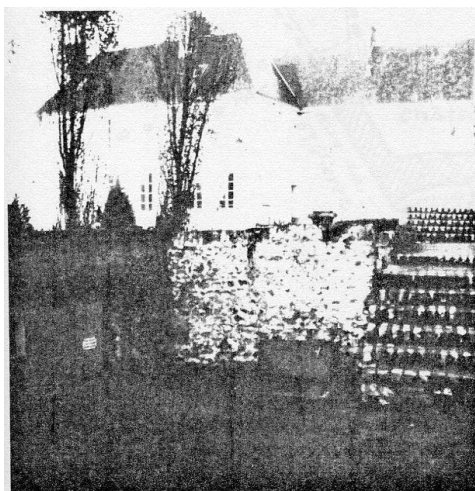
- 1) En 1954 le radiesthésiste-sourcier Monsieur COATRIEUX André, lequel a fait de nombreuses fouilles au Château de Dourdan, a fait la découverte de l'accès de ce souterrain sous la tour de garde de l'entrée principale du Château. L'un de ses fouilleurs bénévoles Monsieur CHEVALIER Germain m'a confié le Mercredi 23 Mal 1973 avoir parcouru ce souterrain pendant plusieurs mètres mais toute l'équipe a fait demi-tour par peur d'un effondrement.

Ce souterrain passe ensuite sous la rue de la Pie à l'endroit où elle fait un angle et va ensuite rejoindre la rue Debertrand par la maison au N° 13, traverse la rue, ensuite la maison au N° 14 et remonte derrière les maisons de la rue Michel et va enfin rejoindre la tour des fortifications de la ville par la propriété de la famille PAVARD au N° 22 du Boulevard des Alliés.

Nous ferons marche arrière pour reprendre notre souterrain à l'emplacement de la bifurcation sur la place du Général DE GAULLE où il continue son chemin en passant sous les toilettes des Halles, bifurque légèrement à gauche pour en sortir par son entrée centrale, côté place du Marché aux Herbes, bifurque à nouveau à gauche pour traverser cette place, et passe ensuite à cheval sous le trottoir et les façades des maisons (numéros pairs) à droite dans la rue Saint Pierre, traverse les rues du Petit Croissant, Traversière et de la Fontaine St Pierre.

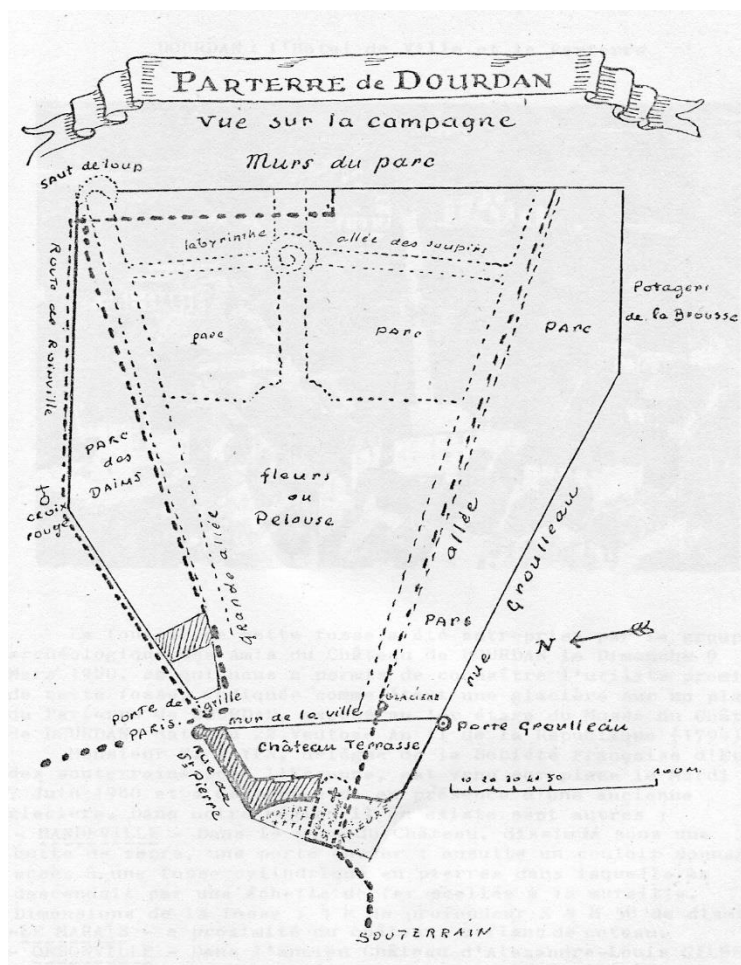
Ensuite par l'entrée du parterre, à droite le long de l'ancienne église SAINT PIERRE, et sous la façade du PRIEURE, traverse le jardin qui lui fait suite; Puis le mur des fortifications de la ville, à l'emplacement de la fosse cimentée du compteur d'eau du parterre; bifurque sur la droite pour passer le long du mur de clôture du parterre, à la hauteur d'une fosse cylindrique en pierres meulières de 3 M 20 de diamètre, dotée d'une ouverture vers son sommet de 1 M 35 X 0 M 90, Cette fosse se situe à 9 mètres du mur des fortifications de la ville et à cheval sous le mur de clôture du parterre. J'ai découvert cette fosse le Dimanche 20 Octobre 1973. A cette époque elle servait de fosse septique à un rudimentaire cabinet de toilettes installé au-dessus dans l'enceinte du magasin d'entretien pour les travaux de la ville, lequel a son accès au 3 rue Raymond-Laubier (anciennement rue Grouteau).

Dimanche 20 Octobre 1973 : à gauche du grand escalier donnant accès au Prieuré Saint-Pierre, dalle ouverte sur le compteur d'eau sous lequel passe le souterrain :

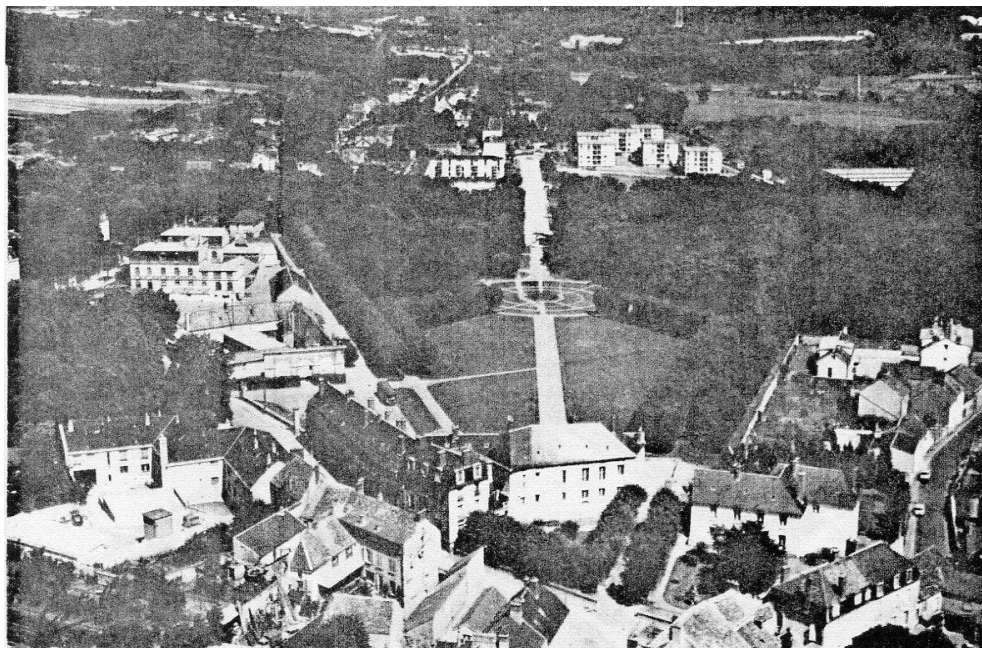


Dimanche 11 Novembre 1979 : entrée de la fosse souterraine qui d'après Mr GUERIN donne accès au souterrain :





Plan recueilli dans le fascicule « Les Amis du Hurepoix et des Arts de l'Yveline » 16^e bulletin page 17 (1953)



Dourdan : L'Hôtel de Ville et le Parterre

La fouille de cette fosse a été entreprise par le groupe archéologique des Amis du Château de DOURDAN le Dimanche 9 Mars 1980, ce qui nous a permis de connaître l'utilité première de cette fosse, indiquée comme étant une glacière sur un plan du Parterre de DOURDAN, exposé au 1er étage du Musée du Château de DOURDAN, daté du 22 Ventôse An II de la République (1794).

Monsieur R. PAYEN, délégué de la Société Française d'Etude des souterrains pour L'Essonne, est venu sur place le Mardi 7 Juin 1980 et a déclaré être en présence d'une ancienne glacière. Dans notre région il en existe sept autres :

- BANDEVILLE - Dans le parc du Château, dissimilé sous une butte de terre, une porte en fer : ensuite un couloir donnant accès à une fosse cylindrique en pierres dans laquelle on descendait par une échelle de fer scellée à la muraille. Dimensions de la fosse : 4 M de profondeur X 4 M 50 de diamètre.

- LE MARAIS - à proximité du château, à flanc de coteau.

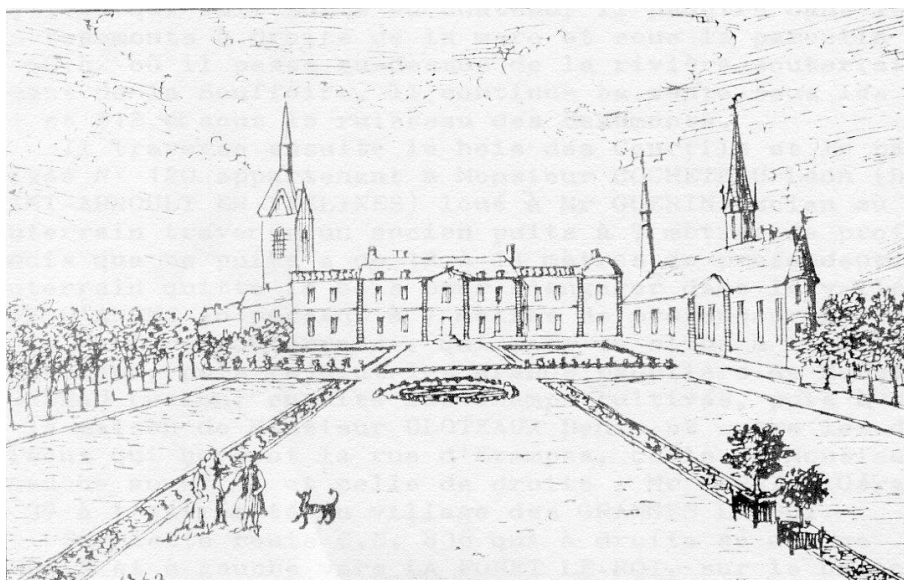
- ORSONVILLE - Dans l'ancien Château d'Alexandre-Louis GILBERT, Marquis de CHABANAIS, rasé pendant l'hiver 1913.1914 : c'est une glacière dans laquelle on descend par un escalier de pierre.

- ROCHEFORT EN YVELINES - Glacière dans une tour avec escalier et rampe de descente à la glace : cette tour se situe à la sortie de la ville, le long de la route se dirigeant vers CLAIREFONTAINE.

- AUNEAU - Glacière située près de la ferme du Château, de forme cylindrique, de 10 mètres de profondeur, avec 3 portes qui devaient en assurer l'ouverture : reste encore visible en 1981.

- BREAU SANS NAPPE (Yvelines) - Au nord du hameau, le long du parc boisé du Château, au lieudit ... "La Glacière", indiqué sur la carte de DOURDAN (IGN N° 5.6 au 1/25000è et 1/50000è).

- VERSAILLES - au Château importante glacière, avec ses très belles voûtes.



Revenons à notre souterrain, lequel continue sa route en longeant le mur intérieur du parterre. Après l'avoir quitté derrière la Gendarmerie, il emprunte l'allée du parc et le sous-bois qui lui fait suite, coupe le chemin qui va rejoindre le gymnase en passant à 5 M 50 d'un chêne "jumeau" et poursuit sa route en traversant la propriété de M. Mme MORANE au N° 27, celle de la Médecine du Travail au N° 29 et enfin celle de M. Mme THILIS au N° 31 de la rue Raymond Laubier; ensuite il coupe la route qui va vers la gymnase, à 10 mètres de la rue R. Laubier qu'il continue de côtoyer pour ensuite s'y engager jusqu'au carrefour de la rue du Pont Guénée, de la rue Gaston Lesage et du chemin des Prés; il passe à 5 mètres de l'axe de ce carrefour à une profondeur de 11 mètres et continue sa route en côtoyant la rue du Pont Guénée ; Il s'en écarte un peu lorsqu'il traverse l'entrée du terrain de camping en direction Sud à 13 mètres de profondeur et à 16 mètres de la route.

Il continue jusqu'au carrefour du chemin de Beaurepaire et de la rue de la Gaudrée, coupe cette dernière ainsi que le chemin qui va rejoindre le CD 836 (avenue d'Etampes) et les Jallots. Il s'engage sous les Immeubles du Foyer de Travailleurs, passe ensuite sous le bois en direction sud.

A 10 mètres de profondeur, il traverse les bois et ensuite le début de la plaine pour accéder enfin au Château des Jallots du côté opposé à son entrée principale. Là se situe un deuxième souterrain, lequel après avoir quitté le Château par sa porte principale (parking de voitures), prend la direction Sud-Ouest pour rejoindre les GRANGES LE ROI en passant sous la plaine cultivée qui fait suite au château ; il pénètre dans le bois des Beaumonts à droite de la mare et sous la parcelle boisée N°60,62 où il passe au-dessus de la rivière souterraine venant de la Souffoire. Il continue sa route sous les parcelles 211 et 212 et sous le ruisseau des Beaumonts.

Il traverse ensuite le bois des Courtils et la parcelle boisée N° 120 appartenant à Monsieur COCHETEAU Léon (habitant SAINT-ARNOULT EN YVELINES) loué à M. GUERIN Lucien où ce souterrain traverse un ancien puits à 7 mètres de profondeur, tandis que ce puits a de 12 à 14 mètres de profondeur. Ce souterrain quitte le bois pour s'engager dans la vallée des VAUX D'ARENS en passant à 7 mètres de profondeur au-dessus de la rivière souterraine, qui elle se situe à 11 mètres de profondeur, puis rejoint les grands peupliers de Monsieur BLONDEAU Lucien, ensuite les champs cultivés, puis à droite de la maison de Monsieur CLOTEAUX Denis et entre les deux maisons qui bordent la rue d'Etampes, celle de Monsieur LACOSTE à gauche au N° 41 et celle de droite s M. MERRIER Gérard au N° 39 à l'extrémité du village des GRANGES LE ROI.

Sur cette route C.D. 836 qui à droite se dirige vers DOURDAN et à gauche vers LA FORET LE ROI, sur le bas-côté de la route le souterrain rejoint enfin un réduit circulaire monté en pierres sèches de 4 à 5 mètres de diamètre et de plus de 3 M 50 de hauteur, avec une entrée voûtée murée, face à la rue de Marchais en direction SUD-OUEST à 240° nord, donnant accès à un souterrain, lequel longe le bas-côté droit de cette rue, ensuite celui de la route départementale 113 qui se dirige vers RICHARVILLE, Au cours de son itinéraire il rencontre plusieurs départs de souterrains, se dirigeant à la ferme du PLATEAU, vers celle de la VILLENEUVE et vers trois autres fermes se situant aux GRANGES LE ROI - celles de Monsieur GRY,

de Monsieur GRIMOUX Serge et de l'auberge SAINT - ainsi que vers CORBREUSE et vers l'Abbaye de l'OUYE où il a une ramification vers le château de DOURDAN. Aux pages suivantes, on trouvera les ramifications du souterrain N°1 à la page 24 ainsi qu'aux pages 26 et 28 : "Les souterrains des fortifications de la ville de DOURDAN".

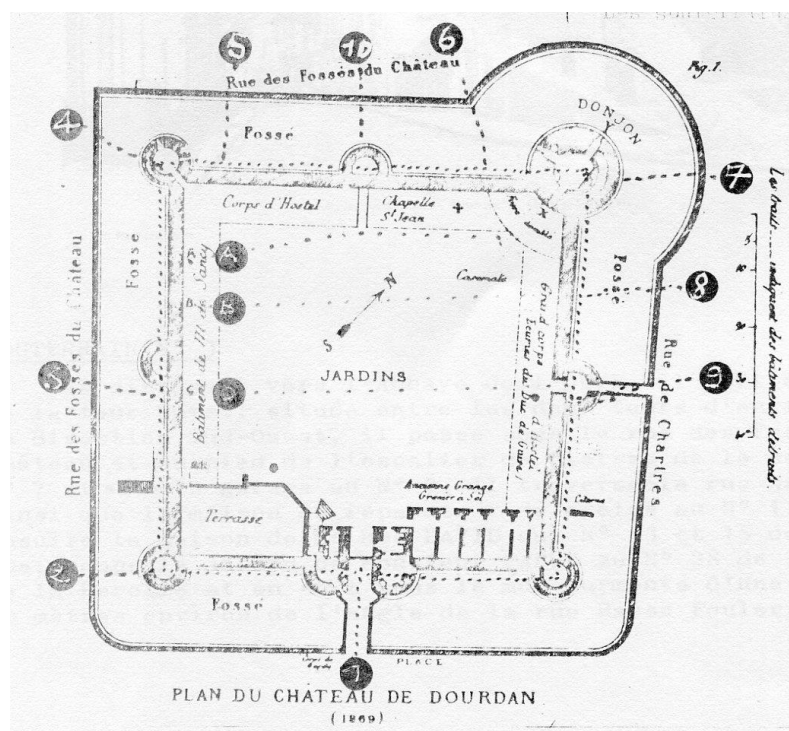
Autres preuves de l'existence : l'ancienne fosse d'aisance à gauche de l'entrée du château de DOURDAN communiquait avec un souterrain : de ce fait, elle ne fut jamais vidangée. Pendant la guerre 14-18. Madame GONNET Renée habitait au Château et elle se souvient encore avoir entendu les grondements d'un bombardement qui se répercutait par le trou de cette fosse.

Ne quittons pas le Château de DOURDAN sans signaler les trois souterrains qui traversent la cour d'honneur de SUD-OUEST à NORD-EST (A - B - C) :

A - souterrain partant des courtines à mi-parcours de la tour d'angle (de la Vierge) et de la Tour ouverte : il traverse en biais les bâtiments de Monsieur DE SANCY pour rejoindre l'extrémité du corps d'HOSTEL à la hauteur de l'entrée de la Tour des Chauffeurs, ensuite il longe la chapelle Saint Jean et bifurque en direction Est pour s'arrêter à quelques mètres du passage de la casemate du Donjon.

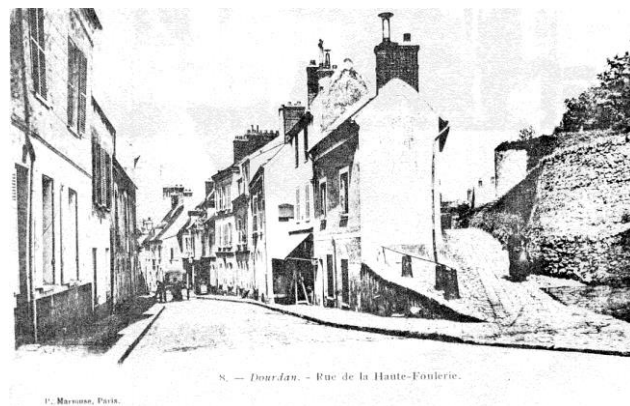
B - souterrain partant des courtines à quelques mètres du précédent, mais à proximité de la Tour ouverte : il traverse horizontalement le bâtiment de Monsieur de SANCY puis la cour d'honneur et ensuite le grand corps d'Hostel pour rejoindre les courtines rue de Chartres.

C - souterrain partant comme les deux autres des courtines situées rue des Fossés du Château au Sud-Ouest, à l'angle de la tour ouverte (côté escalier de descente aux fossés) : il traverse horizontalement les bâtiments de Monsieur DE SANCY et la cour d'honneur, et va rejoindre la Tour des Ecuries du Duc de GUISE.

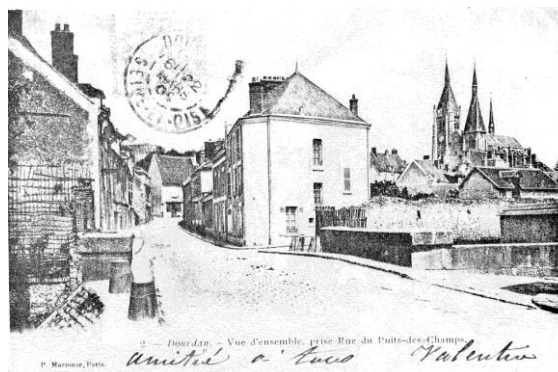
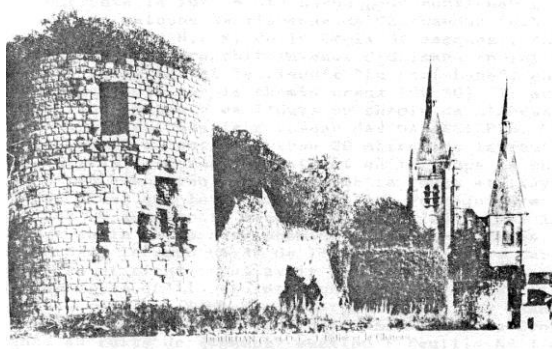


SOUTERRAIN N° 2 - En direction Sud, il part de la tour d'angle appelée des Templiers, traverse le début de la rue des Fossés du Château et celui de la rue Haute Foulerie au N°1, à l'angle de la Rue de l'Abbé Gérard.

Au 3 bis, ancien 3 de cette rue Haute Foulerie, dans l'ancienne maison du XVI^e siècle appartenant à Monsieur RONDET, pendant la guerre 39-45 l'une des locataires Madame BULTE fendait du bois dans le cellier au sol de terre battue, situé dans le prolongement de la maison à gauche de l'escalier de pierre donnant sur le jardin. Un rondin de bois s'enfonça dans le sol qui s'ouvrit sur un profond trou que le propriétaire fit combler avec l'apport d'un camion de terre.



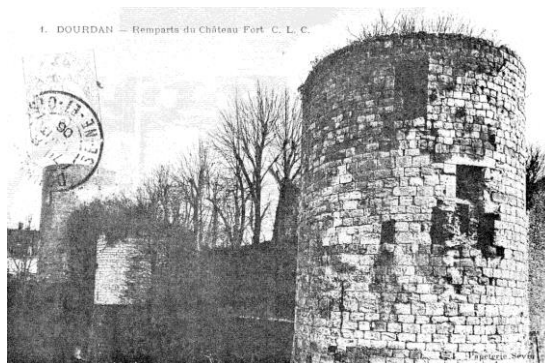
SOUTERRAIN N° 3 - Se dirigeant vers l'Abbaye de l'OUYE, il part à 1 mètre de la tour Ouest, située entre les deux tours d'angle. Partant en direction Sud-Ouest, il passe sous la rue des Fossés du Château et au pied de l'escalier de pierres de la maison au N° 7 et sous le garage au N° 9. Il traverse la rue Haute Foulerie ainsi que la maison du réparateur de cycles au N° 11 ; il traverse ensuite la maison de M. Mme DAVID aux N° 13 et 15 de la même rue, coupe le jardin de Monsieur FABRE au N° 28 de la rue Jubé de la Perelle et en sort sous le mur surmonté d'une grille à 50 mètres environ de l'angle de la rue Basse Foulerie.



Ce souterrain N° 3 traverse la rue Jubé de la Perelle, ensuite la sente piétonnière et la rivière l'Orge, puis la rue des Vergers Saint Jacques et arrive à la rue Saint Jacques qu'il coupe pour se trouver derrière la caserne des pompiers où il emprunte la rue Sainte Barbe pour continuer sa route derrière les maisons de l'avenue de Châteaudun (C.D, N° 5) et entre les deux H.L.M. de la Croix St Jacques : "ESTEREL" et "CAMARGUE"; il franchit l'avenue d'Orléans en laissant à droite le carrefour et le lieudit "La Demi-Lune", ensuite poursuit sa route par le chemin creux (CR 50). Il arrive au carrefour de la route de l'Ouye ou chemin de l'Abbesse N° 26

qu'il coupe ainsi que le ruisseau des GARANCIERES. A cet endroit précis il est à environ 20 mètres de la route qu'il longe, arrive à l'orée de la forêt où il coupe le chemin rural N° 48 à environ 100 mètres de la route et traverse la forêt ainsi que le chemin N° 27 qui va rejoindre le club hippique. Le souterrain s'achemine sous les terres labourables et coupe enfin le dernier chemin, celui de la Messe N° 25 et pénètre dans le parc boisé de l'Abbaye de l'Ouye par son entrée secondaire et c'est après avoir parcouru une vingtaine de mètres sous son allée qu'il rejoint l'un des deux souterrains parallèles qui de la cave de l'Abbaye se dirigent vers les GRANGES LE ROI. (Éléments relevés sur le plan de Cadastre "de la Croix Saint-Jacques au Puits des Champs" section F feuille N° 1 dressé en 1828, mis à jour en 1967).

SOUTERRAIN N° 4 - Départ de la tour d'angle appelée "Tour de la Vierge" en direction OUEST : le souterrain passe sous le mur des fossés du Château à 8 M de l'angle de la rue portant le même nom, ensuite sous la maison entre les N°15 et 17. Bien avant la guerre 39-45 Monsieur LEBEL fut témoin d'un effondrement qui se produisit dans la cour de l'immeuble où passe le souterrain situé au 25 de la rue de la Geôle et appartenant à Madame DUPRE.



SOUTERRAIN N° 5 - souterrain se dirigeant en direction Nord-Ouest vers le Château de Sainte-Mesme.

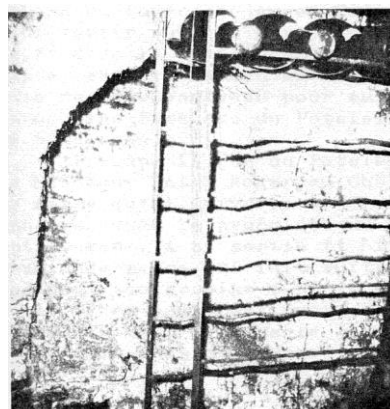
Départ entre la tour de la Vierge et celle des Chauffeurs mais à 5 mètres de la tour de la Vierge, en direction Nord-Ouest.

Le souterrain passe sous le mur d'enceinte du Château à 20 mètres de l'angle de la rue des Fossés du Château pour pénétrer dans la maison de Madame HERBAULT au N° 23 de cette rue.

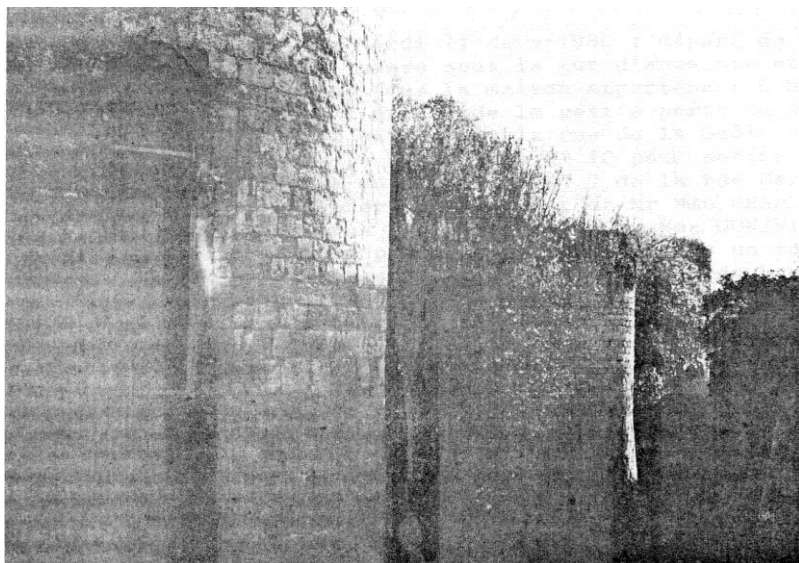


La flèche indique la maison de Madame Herbault

Accompagné du propriétaire de cette maison. Monsieur HERBAULT Charles j'ai visité la cave, dont l'entrée est située dans la cour à droite. On y descend par un escalier de pierres. Au bas des marches, à droite dans une petite cave, derrière un casier à bouteilles scellé au mur se situe une entrée de souterrain voûtée et murée. J'ai visité cette cave le 9 Avril 1973 et l'ai photographiée le Dimanche 29 Janvier 1974.



Entrée murée du souterrain



Mais quittons cette maison très ancienne pour reprendre notre souterrain qui ensuite passe sous la maison de Madame BOUSEZ Janine au 15, rue de la Geôle, traverse cette rue pour se retrouver sous le jardin de Monsieur MAZARD Paul au N° 14 ; ensuite sous celui de Monsieur GLAISE René au N° 11 de la rue Héroux, la traverse pour passer sous la maison de Madame LESSAUX au N° 22. Il continue sa route à l'extrémité de la propriété de M. Mme GOURIC pour en ressortir sous le mur des fortifications de la ville entre les numéros 5 et 9 du Boulevard Emile Zola, à 6 mètres du mur de séparation de la propriété Monsieur PENNETEAU Christian. Il traverse le boulevard et sous le bâtiment annexe du foyer de jeunes filles au N° 8 traverse cette propriété pour sortir sous la porte cochère du garage d'une autre propriété au N° 2 de la ruelle de la Source, traverse cette ruelle pour passer sous la maison au N° 7 et continue sa route parallèle à la rue de Bonniveau pour en sortir à l'ancien emplacement de la machine fixe rue du Potelet à 14 M de l'angle de la rue de Bonniveau.

Il coupe la rue du Potelet pour pénétrer dans la propriété de Monsieur SAINT Roger au Château du Potelet, atteint le chemin de terre qu'il traverse à 30 mètres de la rue du Mesnil pour pénétrer dans la propriété du Château du Mesnil qu'il parcourt entièrement. A sa sortie il bifurque à droite pour couper le chemin de terre qui fait suite au chemin du Mesnil et rejoint les deux souterrains : N° 10 et 6 derrière la maison de cure et le lycée pour continuer sa route en direction du Château de Sainte-Mesme ; dans le jardin de ce château, l'entrée du souterrain subsiste encore de nos jours, mais murée.

SOUTERRAIN N° 10 - Ce souterrain se dirige vers le Château de SAINTE-MESME, en direction NORD-OUEST.

Il a été découvert le Mardi 11 Mars 1980 : départ de la Tour dite des Chauffeurs; passe sous le mur d'enceinte et la rue des fossés du Château, sous la maison appartenant à M. CHARRON Pierre à 1 mètre à droite de la petite porte du N°25; quittant cette maison, il passe sous la rue de la Geôle ainsi que sous la maison entre le N° 8 et le N° 10 pour sortir à gauche de la grande porte du hangar au N° 7 de la

rue Hérroux, qu'il traverse pour pénétrer sous la cour de M. Mme CHARDINE Joël au N° 16, ensuite sous la propriété de M. Mme GOUIRIC.

Il se situe à 15 M de profondeur et passe sous un souterrain voûté en pierres de 2 mètres de large sur 2 mètres de hauteur et de 12 M 50 de long doté d'une cheminée d'aération dans laquelle on a mesuré la distance entre le sol et ce souterrain : 4 M 20. Il sort de cette propriété au N° 5 de l'avenue Emile Zola sous le mur des fortifications de la ville, coupe le boulevard et pénètre sous la propriété du foyer de jeunes filles au N° 8 ; passe sous la maison du N° 5 de la rue de Bonniveau puis à 12M de profondeur et 7 M de cette rue, traverse une ruelle en pente, dallée de larges marches d'escalier, qui donne accès à la ruelle de la Source.

Ensuite il passe sous la maison de M. Mme GILBERT, ensuite sous celle de M. Mme LEMERLE, coupe la rue de la Source pour s'engager et poursuivre sa route sous les maisons parallèles à la rue de Bonniveau puis sous la rue elle-même : c'est ainsi qu'il traverse la rue du Potelet. Il continue en ligne droite par la rue du Mesnil et ce n'est qu'après être passé devant l'hôpital et la maison de cure qu'il bifurque sur la droite pour rejoindre les souterrains N° 5 et 6 derrière le lycée pour continuer sa route en direction du Château de SAINTE-MESME.

SOUTERRAIN N° 6 –

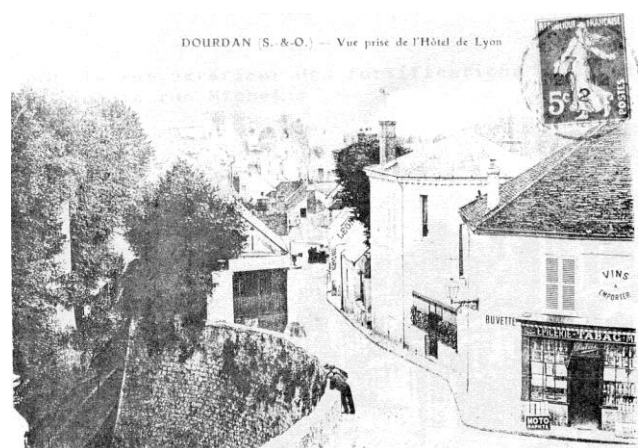
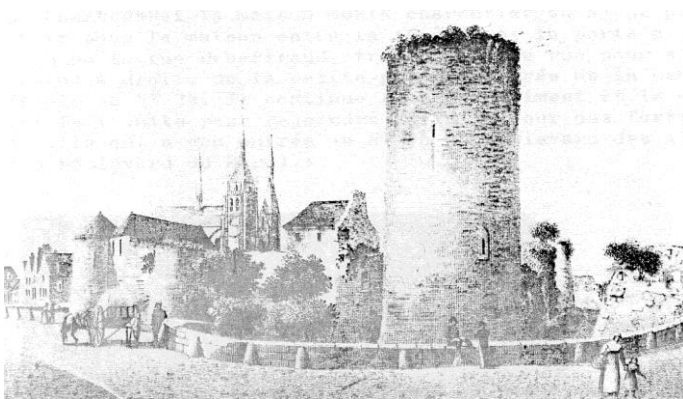
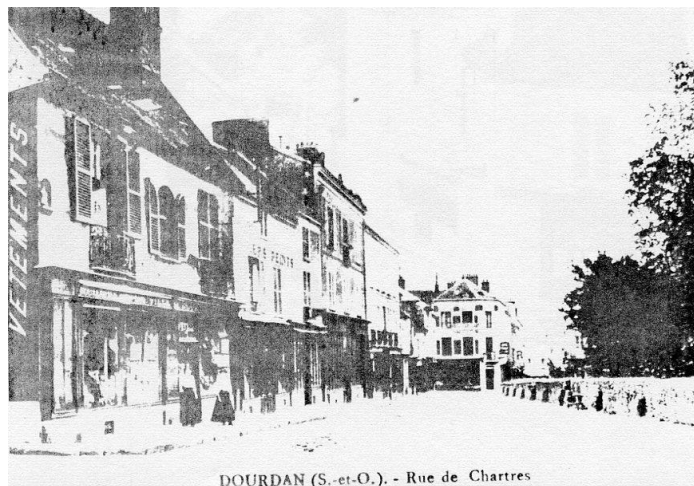
En direction Nord—Ouest il va rejoindre le Château de SAINTE MESME.

Départ entre la tour des Chauffeurs et le Donjon, mais à proximité de cette dernière, à l'angle de l'enceinte intérieure et du fossé, là où le mur commence à décrire un arrondi en direction Nord-Ouest. Il passe ensuite entre la maison de M. PACCOU Pierre au N° 29 et celle au N° 31 anciennement le Docteur Debertrand, pour en sortir sous la maison de Monsieur PACCOU au N° 3 de la rue de la Geôle, traverse cette rue pour entrer sous la maison de Monsieur DELPEUT au N° 4 puis atteint la rue Hérroux qu'il coupe pour continuer sa route entre le magasin de meubles au N° 6 et le N° 8 à l'endroit très précis où la conduite d'eaux de pluies descend des toits. Il passe sous l'ancien atelier du Garage de Monsieur HUBERTY, devenu Société Générale, au N° 3 du Boulevard Emile Zola, traverse ce boulevard pour passer sous l'une des trois portes de garages, celle la plus à droite, à côté du N° 4. Il passe sous les maisons et va couper la venelle de Bonniveau, en passant à côté du soupirail de la cave de l'ancienne cidrerie BARNAULT, à 13 M de la rue de Bonniveau.

Ensuite il coupe la ruelle Alexandrie puis le Clos du Moulin et la rue Henri Dunant et la sente permettant de rejoindre le Faubourg de Chartres et la rue de Bonniveau, Puis c'est le tour de la rue du Potelet où il passe sous la maison au N° 11 à un mètre à gauche de sa porte d'entrée, traverse la rue, s'engage par la porte d'entrée principale de l'hôpital, tout en évitant ce bâtiment. Ensuite, l'ayant dépassé, à 33 mètres de la rue du Mesnil qu'il continue à côtoyer, Il traverse l'aile de la maison de cure et c'est derrière les bâtiments du lycée qu'il va rejoindre les deux souterrains N° 10 et N° 5.

Il passe ensuite sous l'angle du petit bois, arrive ainsi à la hauteur du pont de chemin de fer : il se trouve alors à 67 mètres du chemin de course et à 13 mètres de profondeur. Il poursuit sa route vers Saint-Mesmes en direction Sud-Ouest.

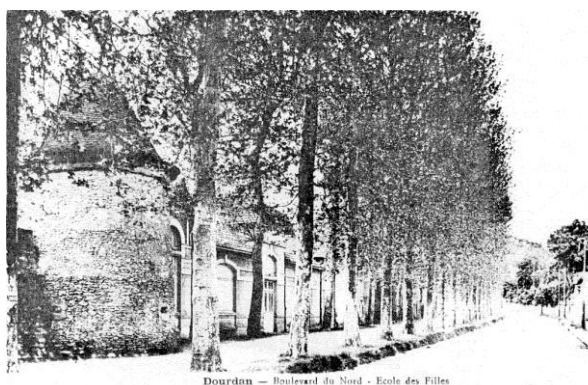
Signalons qu'une entrée de souterrain à proximité du pont de chemin de fer m'avait été signalée Il y a plusieurs années par des vieux dourdannais, mais que je ne l'ai pas encore trouvée. Dans la "Chronique d'une ancienne ville royale : Dourdan" par Joseph Guyot j'ai relevé aux pages 235,236 : "Pour donner aux assiégés cernés de toutes parts un moyen de communiquer avec dehors, un autre souterrain devait, suivant l'usage, s'ouvrir dans la casemate (souterrain encore visible de nos jours qui permettait de la cour d'honneur de rejoindre le donjon) et se diriger en sens opposé, en passant sous le fossé extérieur, pour sortir à quelque distance. Une tradition commune à tous les vieux châteaux donne à ce souterrain une immense étendue et le fait aboutir à SAINTE-MESME, c'est-à-dire à une lieue de là. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au bas de la casemate, à l'intérieur de la tour, une ouverture, assez grossièrement bouchée et près de laquelle se voient quelques suintements d'eau, correspond à l'axe du puits du donjon; et comme en comparant les niveaux, ce puits, qui ne contient plus que quelques centimètres d'eau provenant de l'égout des terres, est précisément comblé à cette hauteur, il est présumable qu'on a fait disparaître une issue qui s'ouvrait sur le puits, et qui, franchie à l'aide d'une planche facilement retirée, permettait de s'engager dans un passage extérieur que nous avons l'intention de rechercher et qui est très vraisemblablement effondré.



SOUTERRAIN N° 7 –

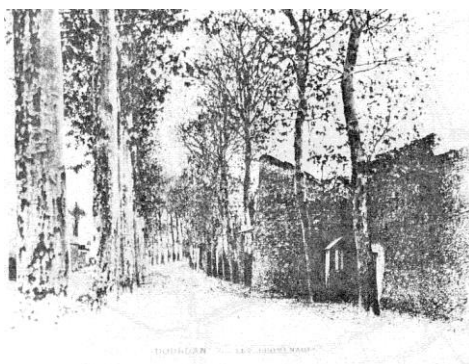
Se dirige vers le Nord-Est, vers l'une des tours des fortifications de la ville.

Départ du Donjon en direction Nord-Est : il traverse la rue de Chartres et la maison GORIN charcutier au N° 52 pour en ressortir sous la maison entre la fenêtre et la porte d'entrée au N° 33 de la rue Debertrand, traverse cette rue pour s'engager légèrement à droite de la petite porte d'entrée de la cantine de l'Ecole au N° 34. Il continue sous ce bâtiment et la cour qui lui fait suite pour rejoindre enfin la tour des fortifications de la ville qui a son entrée au N° 16 du Boulevard des Alliés (ancien Boulevard du Nord) : et suit le mur extérieur des fortifications de la ville, et passe sous la rue Michel :



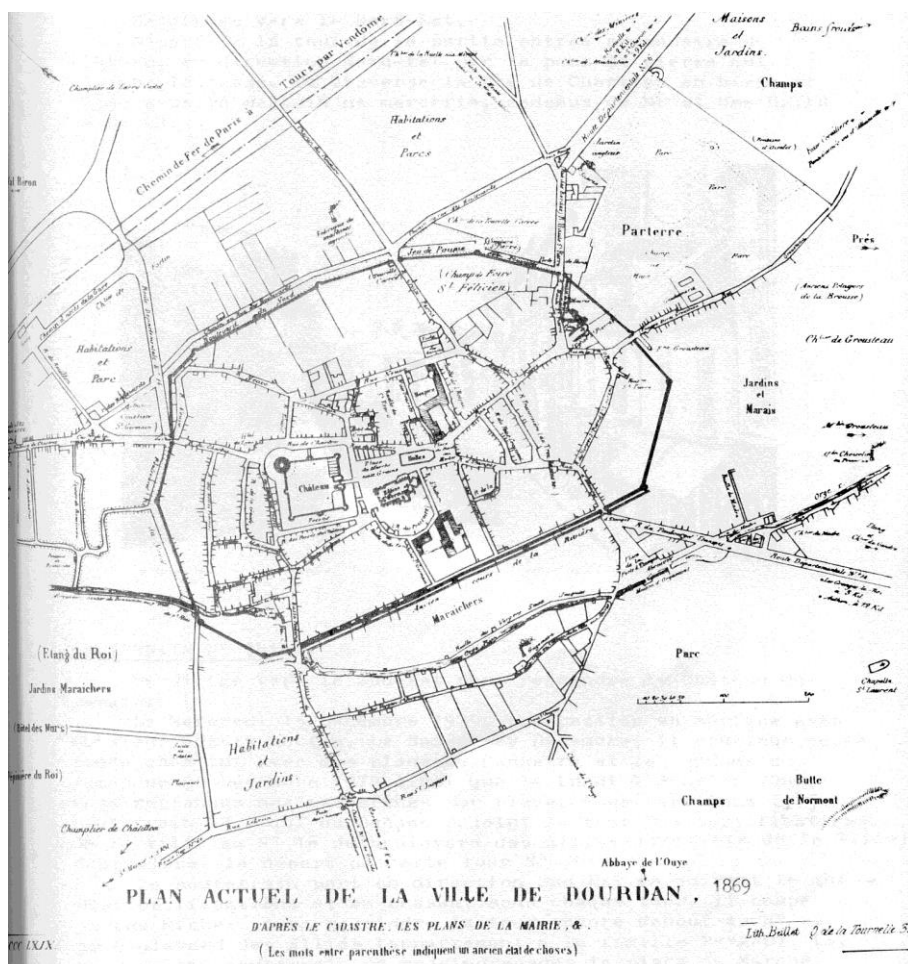
Nous ferons une pause dans la rue Michel, pour signaler qu'à cet endroit le mur des fortifications fut ouvert en 1877 pour le passage de cette nouvelle rue (pendant le mandat de Monsieur ORTIGUIER Pierre-Michel, Maire de 1877 à 1881 : cette rue nous rappelle que Monsieur François MICHEL instaura et dota en 1823 les fêtes de la Rosière à DOURDAN). Cette rue qui reliait le Boulevard du Nord (des Alliés) à la rue Neuve (Debertrand) fut percée suivant un devis dressé en 1877 par l'architecte Monsieur BEAURIENNE et s'élevant à 14500 Frs.

Reprenons notre souterrain qui continue sa marche pour arriver à la tour au sommet arasé qui a son entrée au N° 22 de ce boulevard, cette propriété appartenant à la famille PAVARD (souterrain N° 7bis), et rencontre sur la droite une ramification du souterrain N° 1. Nous abandonnerons ce souterrain 7bis que nous reprendrons dans la description des souterrains des fortifications de la ville.



SOUTERRAIN N° 8 – Se dirige vers le NORD-EST. Départ entre le donjon et la tour du Duc de GUISE, dotée d'une entrée sur la rue de Chartres avec pont en pierres permettant aux enfants d'accéder à l'Ecole, bâtiment de nos jours disparu. Eloignons-nous pendant quelques instants de notre souterrain pour dire quelques mots sur cette école gratuite qui a existé dans l'enceinte du Château, installée le 15 Septembre 1828, dans laquelle furent créés les premiers cours du soir. Mais 20 ans après, en 1848, cette Ecole fut transférée à la Mairie en raison de l'état déplorable de ses bâtiments : l'argent manquait pour effectuer de trop grosses réparations.

Mais revenons rapidement à nos "moutons", notre souterrain qui de cette tour se dirige vers le Nord-Est, traverse la rue de Chartres et le magasin Prébaby au N° 48, possédant à son angle gauche (début de la rue Tirard) une niche grillagée renfermant la statue de la vierge couronnée tenant sur son bras gauche l'enfant Jésus, l'ensemble surmonté d'une coquille nous rappelant sans doute un ancien gîte de pèlerinage de SAINT-JACQUES LE MAJEUR DE COMPOSTELLE.



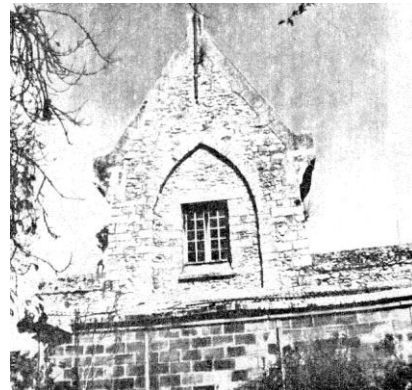
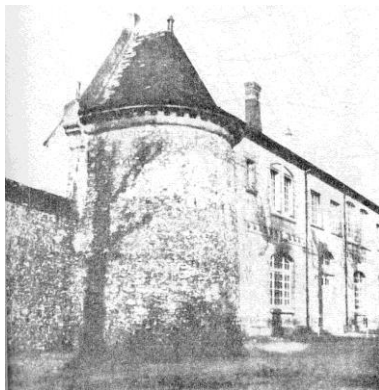
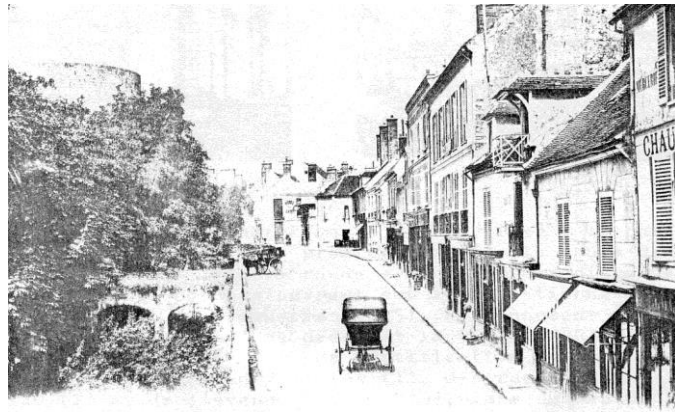
SOUTERRAIN N°9 Se dirige vers le Nord-Est. Départ de la tour de la petite entrée secondaire du Château, en direction Nord-Est par le pont de pierre qui enjambe le fossé. Il traverse la rue de Chartres en biais et passe sous le magasin de mercerie, cadeaux, de M. et Mme MEYER au N° 44.

SOUTERRAIN N° 7bis –

Se dirige vers le Sud-Est pour rejoindre le Château du Marais.

Le Mercredi 15 Décembre 1979, prospection en surface avec Monsieur GUERIN Lucien. Le Samedi 29 Décembre, il continue cette étude chez lui avec des plans du Cadastre et le lendemain Dimanche 30 Décembre 1979 ainsi que le Lundi 7 Janvier 1980, nous reprenons nos recherches sur place. Nous reprenons le souterrain N° 7 qui du Donjon rejoint la tour des fortifications de la ville au N° 16 du Boulevard des Alliés (propriété de la Ville) J'appellerai le départ de cette tour N° 7bis.

Le souterrain part en direction Sud-Est en suivant le mur des fortifications et en passant sous chaque tour. Il coupe la rue Michel et va rejoindre la tour encore debout au N° 22 du Boulevard des Alliés (appartenant à la famille PAVARD). Là, un deuxième souterrain va rejoindre sous la place du Marché le souterrain N° 1 qui part de l'entrée principale du Château de DOURDAN.

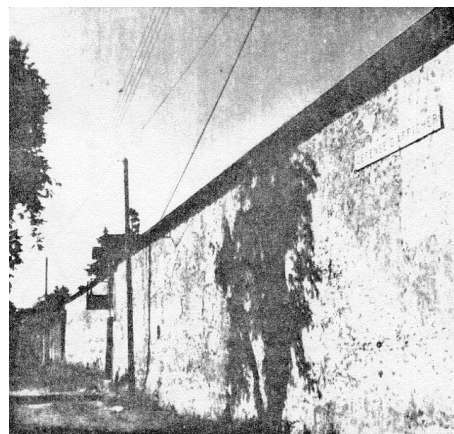
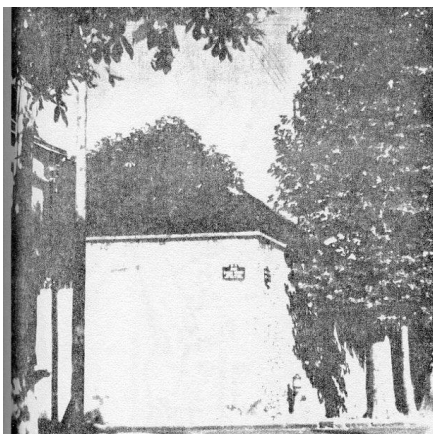


Nous continuerons notre route pour arriver à la porte FERRAISE : deux tours la première carrée (la seule de cette forme à DOURDAN) et l'autre ronde - de nos Jours disparues, encadraient cette porte s'ouvrant sur la rue Etienne MINOT (ancien résistant de la guerre 39-45), anciennement rue Croix-Ferrat : à son extrémité se dressait la CROIX FERRAISE (CRUS FERRATA), en dehors des murs de fortification de la ville, au carrefour du boulevard des Alliés (1), des rues FORTIN, GAUTREAU (2) et de l'avenue DAUVIGNY(3), place du Jeu de Paume.

(1) En mémoire de leur passage lors de la libération de la ville

(2) Ancien maire de Dourdan (1900-1904)

(3) Ancien maire de Dourdan (1800-1804)



Nous continuons à longer le mur des fortifications, le long de l'avenue Dauvigny et de la place du Jeu de Paume, et c'est à la hauteur du N° 8, propriété de Madame ROULLIER, où l'avenue fait un angle, que le souterrain passe sous une ancienne tour disparue. Ensuite nous arrivons à la porte de Paris ou porte de SAINT-PIERRE jadis encadrée de deux tours, et c'est après avoir franchi le début de l'avenue de Paris que sous la deuxième tour se trouve le départ d'un souterrain orienté 60° au Nord-Est, mais nous ne le prendrons pas car nous y reviendrons. Nous continuons donc notre route et c'est après avoir franchi environ vingt mètres sous le parking du parc de la Mairie que le souterrain bifurque à gauche en angle droit, direction Nord-Est 60°. 11 traverse le parking dans sa longueur, passe le long de la Maison pour tous, celle du cinéma, celui du Lycée d'enseignement professionnel et enfin la maison du Dispensaire. A son extrémité il rejoint un souterrain qui après l'avoir parallèlement côtoyé, passe sous le dispensaire et poursuit sa route en direction du gymnase. Mais nous allons le reprendre à son début à la porte de Paris, départ N°11.



SOUTERRAIN N° 11 - Se dirige vers le Nord-Est et avec la ramification du 7bis va rejoindre le château du MARAIS.

Départ en suivant le trottoir de l'avenue de PARIS. Le souterrain s'achemine le long du mur du parking du parc de la Mairie, la maison pour tous au N° 6, les bains-douches au N° 8 et le poste de transformation E.D.F. "COLLEDOUR". Ensuite il aborde le virage du grand carrefour, et c'est quelques mètres avant l'entrée au n° 10

de la cour du lycée d'enseignement professionnel (1) qu'il rencontre sur sa gauche l'ouverture d'un souterrain que nous appellerons 11bis.

SOUTERRAIN N° 11bis - A deux entrées proches de la rue Fortin et relie le souterrain N° 11 dans l'avenue de Paris.

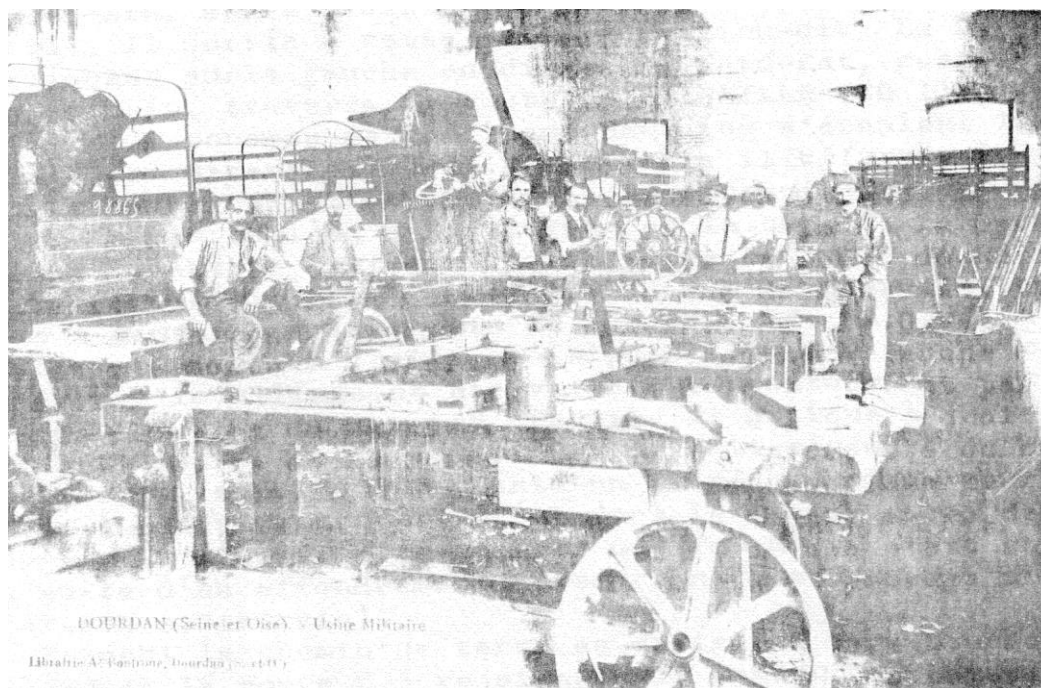
Se dirige vers le Nord-Ouest, traverse l'avenue de Paris et le centre du grand carrefour de la rue Gautreau et de l'impasse des Moines, passe sous le pilier droit de la grande entrée de la propriété de Monsieur COLOMBEL au N° 1 de l'impasse des Moines, puis à l'angle gauche de sa maison.

Le souterrain continue sa route en passant parallèlement derrière toutes les maisons de la rue GAUTREAU et pénètre dans la propriété du Géomètre Monsieur BLONDEAU Lucien dont l'entrée se situe au 4 de la rue Fortin. Il passe à environ 5 mètres de la maison (anciennement appelée "Le Château de Monplaisir", ensuite "La Chartraine"), où il rencontre sur sa gauche l'ouverture d'un souterrain se trouvant sous la maison, probablement rebouché au moment de sa construction et où fut découverte une nécropole gallo-romaine.



Reprenons notre souterrain, lequel quitte cette propriété en passant entre l'ancien réservoir d'eau et le laboratoire du Dr BERNET au 6 de la rue Fortin, coupe cette rue (ancienne voie romaine), s'engage à gauche de l'entrée du N° 3 (maison du concierge du magasin d'entretien de la ville), à un mètre de la maison voisine, sous la fosse de fermeture des canalisations d'eau. Il passe ensuite sous la maison du concierge, traverse une cour puis pénètre sous l'atelier du magasin d'entretien de la ville. Ce bâtiment est l'ancienne usine de fabrication de machines à battre et de moteurs "BESOMBE" de Monsieur GAUTREAU Théophile qui fut Maire de DOURDAN (en 1895 lors du baptême de la grosse cloche de l'église, son nom y fut gravé ainsi que le prénom de sa femme Léopoldine, marraine de cette cloche). Pendant la guerre 1914-1918, l'usine fut occupée par l'armée française : Ecole du 13ème d'artillerie, réserve générale, atelier de réparation de poids lourds. Ensuite Monsieur VERDIER Robert y exerça la profession de peaussier. L'armée allemande l'occupa de 1940 à 1944 et y continua cette activité. Après son départ, ce furent les troupes alliées qui l'occupèrent. Elle devint magasin d'entretien de la ville en 1975.

(1) En face d'une porte disparue de nos jours qui donnait accès à la scierie de M. A. DENIS, avec sa haute cheminée de brique, cheminée semblable à celles qui s'élevaient au Moulin de Grillon, à la Minoterie (ancien Moulin Choiselier), à l'usine à gaz rue des Vergers St Jacques et à celle de la machine fixe rue du Potelet — au total cinq dont aucune se subsiste de nos jours.



C'est après avoir quitté ce bâtiment et parcouru 16 mètres que notre souterrain vient à la surface. Son entrée est de nos jours invisible (coïncidence : trois cercles blancs peints sur le sol cimenté en indiquent l'endroit exact). Cela, à partir de la rue et à 12 mètres de profondeur, après avoir parcouru une quarantaine de mètres.

Revenons à notre souterrain n°11 que nous avons quitté au grand carrefour, sur le trottoir le long de l'avenue de Paris où il poursuit son itinéraire en passant devant le N° 10 correspondant à la cour du Lycée d'enseignement professionnel et le N° 12 où se situe son entrée principale. Ensuite il passe devant le N° 14 (dispensaire). Là nous ferons une pause pour donner un renseignement que m'a communiqué Monsieur MALEPART Marcel, employé aux lignes téléphoniques de DOURDAN : en 1950 en creusant un trou sur le trottoir du dispensaire avec son camarade GRAGON pour planter un poteau téléphonique, il fut surpris de constater l'ouverture du fond de leur trou sur un souterrain.

Donc notre souterrain devant le N° 14 bifurque à droite à angle droit en direction sud. Il rejoint celui que nous venons de quitter, ensuite emprunte la sente en sous-bois du parterre jusqu'à son allée centrale devant le pot de fleurs et oblique sur la gauche en direction du gymnase, passe sous sa première grande porte de gauche et en ressort à droite de la grande porte et se dirige vers le Nord-Est. Il continue sa route en passant sous les bouches de canalisations entre deux immeubles du Parc, "les Frênes" et "les Ormeaux" mais plus près de ce dernier, puis pénètre dans l'enceinte du golf miniature et de la piscine, et sous les trois cours de tennis qui lui font suite. Il continue sa progression entre l'avenue de Paris et le chemin des Prés, et c'est ainsi que dans un champ qui longe la propriété de Monsieur LARDON au N° 94 de l'avenue, le souterrain passe à vingt mètres du chemin des prés.

Ensuite il s'en écarte puisqu'il se trouve à 43 mètres de ce chemin, après avoir passé la maison du N° 124 de l'avenue de Paris. Il quitte à cette hauteur le lieu-dit "La Butte-rouge" en obliquant sur la gauche en direction Nord-Est, passe à l'angle du petit bois, traverse la route de ROINVILLE (CD 116) et va rejoindre la ponceau de la ligne SNCF (où s'écoulent les eaux de pluie) en direction Nord. A sa sortie il bifurque à droite en angle droit, en direction Est, empruntant ainsi le chemin rural N° 4 bis le long de la ligne, et le bois de la Garenne. Il passe devant le pont sur lequel passe la route de Roinville à Beauvais, continue en montant par la rue de Beauvais, ensuite tourne à gauche par le chemin de traverse "de la Cavé" à 60° Nord-Est qui monte à travers bois puis tourne à gauche comme pour éviter le village de Beauvais en le contournant par le lieu-dit "le clos du Marais". Ensuite il oblique à droite, passe à 35 mètres de la maison isolée à l'extrémité de Beauvais, à l'angle de laquelle est planté un arbre, continue pour se trouver à 5 mètres du hangar (où dans le champ, entre deux passages, il y a quelques années, une faucheuse s'est enlisée à la suite d'un effondrement de terrain dû au passage d'un mystérieux souterrain).

Franchi le chemin de terre se dirigeant vers Dourdan et Foisnard et la route C5 rejoignant le hameau des Loges, il traverse l'ancienne route de Paris à 33 mètres de la C5. A cet endroit le souterrain a 2 M 50 de large et se dirige vers le Nord-Est, vers les bois des Sueurs et le VAL SAINT GERMAIN. Pour sans doute rejoindre ensuite le Château du MARAIS ?

RADIESTHESIE

Le fascicule de "Radiesthésie Magazine" N° 196 de Juillet-Aout-Septembre 1980 donne la réponse au sujet d'un plan inconnu paru dans un numéro précédent où était proposé un exercice de recherche.

A la page 23 on y lit : "Monsieur GUERIN est félicité pour avoir trouvé l'emplacement d'un lac existant et a fait un bon travail de recherche concernant les sources et rivières souterraines" (plan qu'il a consulté chez lui avec sa baguette et son pendule).



Bibliographie: "Chronique d'une ancienne ville royale : DOURDAN" par Joseph GUYOT, édité en 1869 et à nouveau en 1981 (ainsi que les plans et cartes). DOURDAN Illustré - Guide du tourisme - albums de dessins "Pages d'histoire locale" par Joseph GUYOT édité en 1923. Relevé sur plan du cadastre section A feuille 3 (ROINVILLE) Carte IGN de DOURDAN N° 3.4 au 1/25000è j année 1951, révisé 1972.

ANDRE GARRIOT

LES SOUTERRAINS

A la recherche des souterrains
Avec mon ami GUERIN,
Je n'y croyais pas au départ
Et me disais ! "Il me raconte des canulars."
Peu d'entre nous possèdent ce sixième sens
Permettant des découvertes d'une grande importance.
Bien sûr ... l'eau pour les sourciers, c'était commun
Mais les voir à la recherche de mystérieux souterrains.
Croyez-moi, comme vous je pensais que c'était curieux
Et j'avais la conviction que cela n'était pas sérieux
Mais voir opérer ce radiesthésiste sourcier
Fut pour moi une révélation inespérée
Car ses découvertes coïncidaient avec d'anciens effondrements.
C'était à chaque pas comme un enchantement.
Progressivement je fus conquis par son génie
Et par les fruits de son travail accompli.
Sa baguette se retournait machinalement
A chaque découverte d'un souterrain ... présent.
J'ai vu son pendule tourner en rond
Et subitement s'arrêter pour se balancer en long.
Comme SAINT THOMAS vous voulez peut-être voir ?
Pour enfin y croire
Grâce à une fouille dont nous attendons l'autorisation.
Les souterrains ne seront plus du domaine de l'imagination
Mais un fait indiscutable et notoire
Que l'on pourra enfin inscrire dans l'Histoire,

Mercredi 23 Janvier 1980

En l'honneur de la collaboration de mon ami Lucien GUERIN,

Sourcier-radiesthésiste, que je remercie.

GARRIOT ANDRE

LES SOUTERRAINS DES GRANGES LE ROI

LES GRANGES LE ROI (91 - Essonne)

Arrondissement d'Etampes

Canton de DOURDAN

C'est en 1975 lors du creusement d'une tranchée pour l'installation du tout à l'égout, branché sur un collecteur, par l'entreprise GAURIAT-SERGE de MARCHAIS, que la pelleteuse à deux mètres de profondeur, défonça la voûte de pierre d'un réduit circulaire monté en pierres plates sèches sans joint, de 4 à 5 mètres de diamètre et de plus de 3 mètres de hauteur, doté d'une porte voûtée et murée.

Ce réduit circulaire se trouve à deux mètres de la bouche du collecteur, ronde en fonte, située entre les N° 39 et 41 de la rue d'Etampes sur la N° 836 à gauche à la sortie des Granges le Roi en se dirigeant vers LA FORET LE ROI.

La porte de ce souterrain N° 1 se trouve face à la rue de MARCHAIS. Un témoin. Monsieur GUERIN Lucien, sourcier-radiesthésiste habitant à proximité, au N° 17 de la rue d'Etampes, muni de son pendule et de sa baguette, découvrait l'existence d'un départ de souterrain à 6 ou 7 mètres de profondeur. C'est ainsi que le Lundi 20 AOUT 1979. Il me pria de l'accompagner pour effectuer la découverte des souterrains des GRANGES LE ROI.

SOUTERRAIN N° 1 bis

Départ de la rue d'Etampes (CD 836), se dirige en direction NORD-EST aux Jallots, puis ensuite au château de DOURDAN.

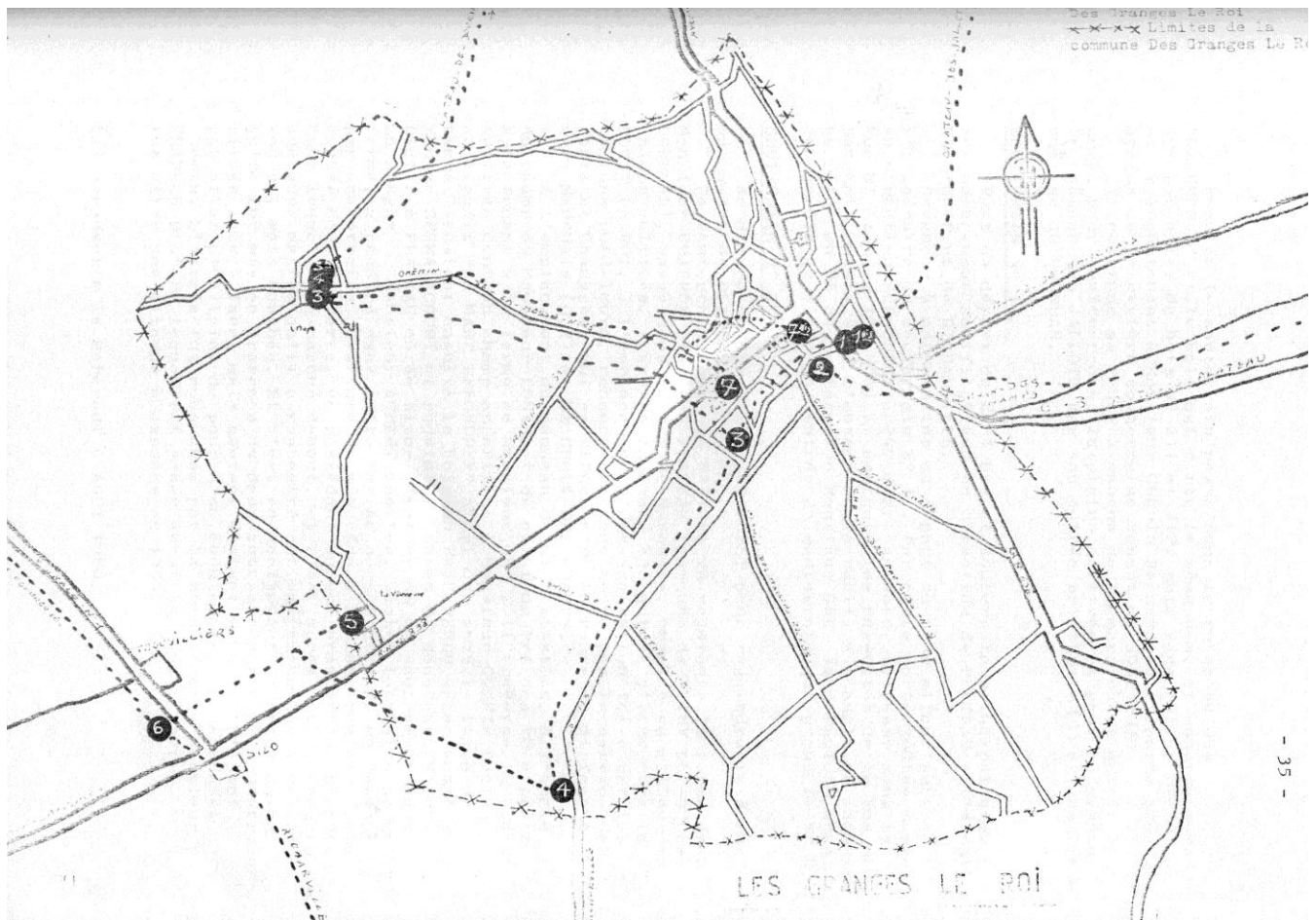
Nous commençâmes par le souterrain 1 bis en direction Nord-Est, allant rejoindre le château des JALLOTS, ensuite l'entrée du château de DOURDAN.

Il passe entre les deux maisons qui bordent la rue d' Etampes, celle de gauche au N° 39 appartenant à Monsieur MERRIER Gérard et celle de droite au N° 41 appartenant à Monsieur LACOSTE, passe ensuite le long et à gauche de la maison de Monsieur CLOTEAUX Denis, traverse ensuite les champs cultivés pour rejoindre les grands peupliers de Monsieur BLONDEAU Lucien et coupe la VALLEE d ARENS et s'engage sous le bois des COURTILS où dans la parcelle 120 appartenant à Monsieur COCHETEAU Léon (1), ce souterrain traverse un ancien puits (2) de nos jours invisible, malgré tout indiqué sur le cadastre des GRANGES LE ROI par un cercle (3), à 7 mètres de profondeur, tandis que le puits mesure 12 à 14 mètres de profondeur.

(1) propriété de Mr COCHETEAU, 17 rue C. DE GAULLE à SAINT ARNOULT.

(2) découvert le Mercredi 6 AOUT 1980.

(3) plan du cadastre des Granges le Roi révisé en 1954.



Ensuite le souterrain passe sous le ruisseau des "BEAUMONTS" et le bois qui porte le même nom, et ensuite sous les parcelles de bois N° 211 et 212, puis sous celles N° 60 et 62 appartenant à Monsieur GUERIN Bernard où il passe au-dessus de la rivière souterraine venant du SOUFFOIRE.

Il continue sa route à gauche de la mare où il quitte la forêt pour pénétrer dans la plaine cultivée et pour rejoindre le château des JALLOTS par son entrée principale (I) et ensuite le château de DOURDAN.

SOUTERRAIN N° 1

Point de départ du 1 bis et souterrain principal avec ses nombreuses ramifications en direction de PLATEAU - L'ABBAYE DE L'OUYE et de RICHARVILLE.

Revenons à notre point de départ où nous allons suivre l'itinéraire du souterrain N° 1. Par cette porte voûtée murée en direction SUD-OUEST à 240 degré au Nord, il passe sous la Rue d' Etampes (CD 836) et emprunte les bas-côtés de la Rue de Marchais, passe sous l'entrée de la ruelle à l'angle de laquelle se situe au N° 24 la ferme de Monsieur GRY Jean-Paul où dans son jardin se situe une entrée de souterrain qui prend le N° 2 .

SOUTERRAIN N° 2

se dirige en direction SUD-OUEST pour rejoindre la ferme du hameau de PLATEAU. Ce souterrain coupe le N° 1 et va rejoindre la ferme de Monsieur CHARRON Pierre à PLATEAU (commune de ROINVILLE-SOUS-DOURDAN) , passe sous la rue de Marchais, ensuite au milieu des champs cultivés, traverse la route 836 qui se dirige vers la FORET LE ROI, à l'emplacement d'une excavation faite par les camions poids-lourd, rebouchée chaque année par le service des Ponts et Chaussée, qui se situe entre la route se dirigeant vers MARCHAIS (C.2) et LA CROIX DES CHAMPS.

A l'emplacement du panneau de signalisation, à l'angle du champ de Monsieur LOUIN et de celui du Pré des 40 arpents appartenant à la ferme de Monsieur GRY, il traverse la plaine cultivée dont un champ appartient à Monsieur GUERIN Lucien au lieu-dit "La MARE EFFONDREE" ainsi que sous la ligne de haute tension; ensuite le bois du PAIN PERDU appartenant à Madame DERMAINCOURT et rejoint la ferme de Monsieur CHARRON Didier à PLATEAU où se situe l'entrée de ce souterrain sous un hangar : Monsieur AUBERT Charles, ancien locataire de cette ferme, a pénétré dans cette entrée de souterrain, en rampant par une étroite ouverture et a accédé à un long couloir voûté creusé dans la terre, ne possédant aucune armature de pierre, dans lequel il a marché debout, et c'est après avoir parcouru quelques mètres qu'il a rencontré sur sa gauche une ouverture voûtée, mais bouchée. Et c'est en continuant sa prospection qu'il fut mis en présence de deux autres départs de souterrains situés face à face, mais ceux-ci étaient ouverts. N'osant pas aller plus loin, de peur d'un éboulement, il rebroussa chemin. L'entrée fut rebouchée par le propriétaire Monsieur CHARRON Didier, lequel fit raser aussi le hangar pour y installer une citerne à essence en 1958.

Reprendre le souterrain N° 1 qui s'écarte légèrement sur la droite comme pour éviter la mare, pénètre chez Monsieur VALLEE Daniel où par un branchement il rejoint sa cave. Ensuite passe dans le jardin de Monsieur GUERIN Lucien et sous son hangar, continue dans le jardin de Monsieur PAILLET Hubert, traverse la rue Sauvage à 36M de la rue de Marchais, pour pénétrer dans la propriété de Monsieur JUBERT Abel, passe sous la rue de Richarville (départementale 113), pour ensuite la côtoyer en direction du village de RICHARVILLE, pénètre dans le clos de Monsieur BATOUFFLET Henri, où sur la droite il rencontre un départ de souterrain N° 3 à l'emplacement d'un ancien effondrement situé entre le bâtiment et un noyer.

SOUTERRAIN N° 3

Départ de la rue de Richarville, se dirige en direction Nord-Ouest vers l'Abbaye de l'Ouye.

Ce souterrain passe sous la rue de l'Erable puis à l'angle de cette rue il franchit la rue d'Angerville, ensuite la partie boisée, puis la vallée de la FONTAINE ou de VAUXGEROUTS et le BOIS DES GROUS où à sa sortie il se trouve à 53 mètres du deuxième souterrain, Il traverse la plaine cultivée en passant sous le chemin des RAMONTS où on remarque qu'il s'écarte du deuxième souterrain d'une longueur de

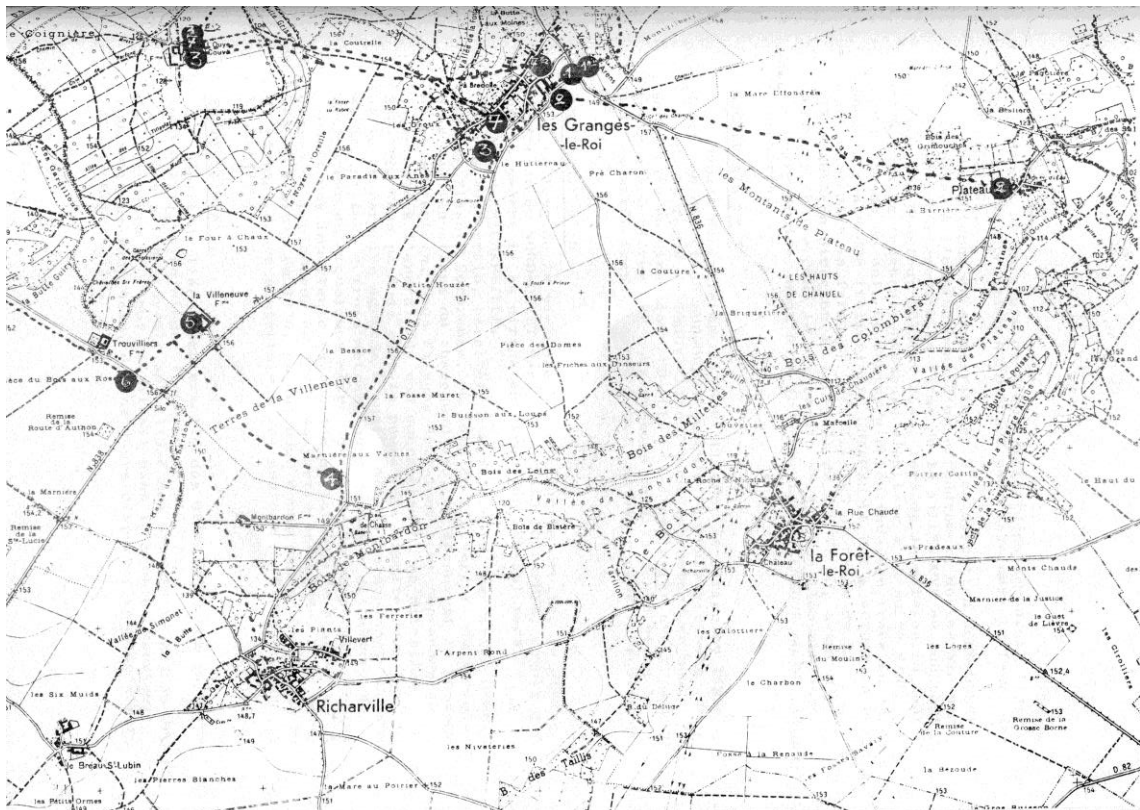
(1) Découverte le Mercredi 6 AOUT 1980.

58 mètres, continue dans la plaine à proximité du lieudit "LA FOSSE AUX RABOTS", puis pénètre dans la forêt de l'Ouye, et à sa sortie, il se rapproche de 27 mètres du second souterrain. Il arrive dans la grande clairière cultivée qui entoure l'Abbaye de l'Ouye, vers laquelle il se dirige en direction Ouest et pénètre dans son parc boisé à 29 mètres de l'angle gauche.

Il se trouve à 60 mètres du second souterrain et va rejoindre les bâtiments de l'Abbaye de l'Ouye à gauche de la terrasse dont l'entrée communique aussi avec le second souterrain N° 7.

Mais revenons à notre souterrain N° 1 que nous avons laissé aux GRANGES LE ROI où après avoir traversé le clos de M. BATOUFFLET passe à deux mètres de la maison de Monsieur ROTHIER Gérard puis sous la rue de Gillon (chemin N° 14) en continuant à suivre parallèlement la route de Richarville. Il n'en est qu'à 36 mètres lorsqu'il coupe la rue de Grimoire et seulement à 30 mètres au moment où il traverse le chemin de la mare de Grimoire. Ensuite il coupe le chemin de terre de Bréthencourt où dans le champ qui lui fait suite appartenant à Monsieur PLE Henri, fermier aux Granges le Roi, en 1932 les deux chevaux conduits par Monsieur GUERIN Lucien ont vu le sol s'ouvrir d'une excavation sous leurs pas, à 24 mètres de la route.

Il en est à la même distance lorsqu'il aborde le lieudit "LES BORNES BLANCHES", continue à s'en rapprocher et n'en est éloigné que de 17 mètres, puis s'écarte à nouveau de 32 mètres, au moment où il rencontre une autre ouverture de souterrain N° 4 sur sa droite. Nous abandonnerons notre souterrain N° 1 qui continue en direction SUD-EST en côtoyant la route de Richarville en passant à l'emplacement d'une cuvette au lieudit LA MARNIERE AUX VACHES.



SOUTERRAIN N°4

Départ de la route de Richarville (départementale 113) : se dirige en direction NORD-OUEST pour rejoindre la ferme de TROUVILLIERS.

Nous suivons ce souterrain N° 2 en direction NORD-OUEST où il passe à l'emplacement d'un effondrement de terrain dans un champ appartenant à la ferme de la VILLENEUVE où son chef de culture Monsieur BOISSET Jean, lors de la moisson en Août 1979 a vu sa faucheuse-batteuse s'enliser à la suite d'un effondrement du sol. Ce souterrain continue son tracé en passant sous la route 838 (reliant LES GRANGES LE ROI à AUTHON LA PLAINE) continue entre la ferme de TROUVILLIERS et celle de LA VILLENEUVE en direction de la Forêt de l'OUYE où, avant d'y parvenir, bute dans le souterrain N° 5. Nous l'empruntons sur notre droite jusqu'à la ferme de LA VILLENEUVE où se situe son entrée.

SOUTERRAIN N° 5

Départ de la ferme du TROUVILLIERS ; se dirige en ligne droite en direction SUD-OUEST jusqu'à la route vicinale N° 1.

De la ferme du TROUVILLIERS, nous empruntons ce même souterrain en direction SUD-OUEST et c'est après avoir parcouru environ 500 mètres que nous passons sous la route vicinale N°1, où sitôt franchi cette route, on bute dans le souterrain N°6

SOUTERRAIN N° 6

Le long de la vicinale N°1 qui sur la droite, se dirige en direction NORD-OUEST vers LE PLESSIS CORBREUSE, tandis que sur la gauche il se dirige en direction SUD-EST vers le village de RICHARVILLE.

Ce souterrain, parallèle à cette route, se dirige donc vers le Plessis Corbreuse, où lors de l'ouverture du terrain pour les fondations du château d'eau, on découvrit le passage de ce souterrain. Nous faisons demi-tour pour reprendre le souterrain à l'endroit de son embranchement en direction SUD-EST. Nous passons sous la route 838, ensuite sous le silo de la coopérative agricole à quatre mètres de son angle gauche et la quittons à trois mètres. Nous sommes à dix mètres de profondeur où à quelques mètres derrière la coopérative s'est produit une importante excavation de terrain de plusieurs mètres de profondeur en 1977, en partie rebouchée. Mais reste encore visible en 1979, ce qui nous donne une preuve certaine du passage de ce souterrain à cet endroit en direction de RICHARVILLE.

SOUTERRAIN N° 7

Départ de l'école maternelle des GRANGES LE ROI en direction NORD-OUEST; va rejoindre l'abbaye de L'OUYE.

Nous allons revenir au village des GRANGES LE ROI au départ du souterrain N° 7 qui se situait dans la cave de Monsieur COUANON, rue Paupineau, de nos jours disparue, remplacée par l'Ecole Maternelle.

Au 63, 65, rue d'Angerville, il continue dans la cour qui lui fait suite, à proximité de la Mairie, ensuite l'extrémité de la ferme de Monsieur BATOUFLET Henri au N° 67 de cette rue d'Angerville qu'il traverse pour s'engager sous l'angle du hangar de Monsieur CELESTIN Albert au N° 84 puis la rue de la Fontaine, pour ensuite s'acheminer parallèlement au chemin de la Messe N° 25.

Il coupe le puits de la Fontaine, qui devait servir d'aération et que l'on devait franchir au moyen d'une passerelle de madriers, enlevée après le passage.

Ce puits franchi, le souterrain traverse la vallée de VAUX GEROUTS ou de la FONTAINE et pénètre dans le bois à 20 M de la fourche du chemin des POULAILLERS et de celui de la MESSE, et ce n'est qu'après avoir parcouru environ une bonne centaine de mètres en sous-bois, qu'à 20 mètres du chemin de la Messe il rencontre sur sa droite un souterrain qui prendra le N° 7 bis.

SOUTERRAIN N° 7 bis

1er Départ de l'Auberge de SAINT LEONARD, 2ème de l'EGLISE DES GRANGES LE ROI, et 3ème de la ferme de Monsieur GRIMOUX Serge d'où en direction OUEST il va rejoindre l'Abbaye de l'OUYE.

Départ de ce souterrain dans la cave de l'Auberge du SAINT LEONARD au N° 23 de la rue d'Angerville ; il traverse la rue qui va rejoindre celle de la Sablonnière, et s'engage sous l'EGLISE par la grande porte principale. Et c'est après l'avoir franchie que sur la droite se fait une ouverture qui longe le mur intérieur, passe sous l'Autel SAINT JOSEPH pour sortir dans la pièce où il est adossé, donnant accès à la Sacristie et à la porte s'ouvrant sur le jardin.

Un escalier de nos jours rebouché donnait accès à ce souterrain qui se poursuit en pente douce jusqu'à l'entrée intérieure de l'EGLISE où à cet endroit nous continuons son acheminement en passant à droite de l'allée centrale.

Ensuite il traverse la ruelle du chœur pour rejoindre la cave de Monsieur GRIMOUX Serge, Maire et agriculteur au 24 de la rue de la Sablonnière où se situe le départ du souterrain qui va rejoindre l'Abbaye de l'OUYE en passant sous la rue d'Angerville (CD B38) et ensuite la rue de l'Air, et pénètre sous la propriété de Monsieur COTTY G. au N° 22 : c'est une ancienne tuilerie où il passe à l'emplacement d'un ancien effondrement de terrain, puis entre le bâtiment et l'ancienne cheminée du four de la tuilerie, ensuite sous un mur, à l'endroit de son éboulement à sa partie supérieure, quitte la propriété pour le sous-bois.

Il coupe le chemin forestier de la BUTTE A BREDOLLE, et rejoint la vallée de la FONTAINE ou de VAUX GEROUTS dans le champ appartenant à Monsieur GUERIN Lucien, pénètre à nouveau en sous-bois, passe sous le chemin du POULAILLER à 58 M de la fourche de ce chemin et de celui de la MESSE, traverse ce dernier à 100 M du carrefour et c'est toujours en sous-bois après avoir parcouru 20 mètres qu'il rejoint le souterrain N° 7 déjà cité plus haut et dont l'entrée se situe dans l'Ecole Maternelle.

Poursuivons depuis l'emplacement de cette jonction en sous-bois : il passe sous le chemin de la Messe pour le côtoyer sur sa droite, quitte la forêt, poursuivant sa route

parallèle au 2ème souterrain se dirigeant aussi vers l'Abbaye de l'OUYE. Il entre sous les terres cultivées du lieudit : LES NICHETS ou LA COUTRELLE pour pénétrer ensuite dans la forêt de l'OUYE au lieudit LA BUTTE GRISE.

Et c'est après avoir parcouru quelques mètres qu'il passe derrière la fourche de deux chemins forestiers et poursuit sa route à gauche du chemin de la Messe. Et c'est à la sortie de la forêt dont il n'est séparé que de 13 mètres qu'il passe sous le chemin qui, délimite la propriété de l'Abbaye de l'OUYE.

Il traverse les terres cultivées en direction OUEST pour pénétrer ensuite dans le parc boisé de l'Abbaye, entre deux grands frênes situés en bordure à 28 M du chemin de la Messe.

C'est après avoir franchi 17 mètres en sous-bois en traversant un chemin, qu'il rencontre sur sa droite l'ouverture d'un souterrain à 20 mètres de l'entrée du parc et du chemin de la Messe : c'est le souterrain N° 3 bis.

SOUTERRAIN N° 3 bis -

Il dirige vers le Nord et va rejoindre le Château de DOURDAN.

Ce souterrain en direction NORD suit parallèlement la route de l'Ouye (ancien chemin de l'ABESSE, N° 26), passe sous le ruisseau des GARANCIERES. Ensuite il bifurque à gauche et emprunte le chemin Creux (chemin rural N° 50) jusqu'au lieudit LA DEMI-LUNE à proximité du carrefour où il tourne à droite et suit parallèlement l'avenue de Châteaudun, emprunte la rue Sainte-Barbe ; ensuite coupe les rues Saint Jacques et des Vergers Saint Jacques, passe sous la rivière d'Orge et les rues Jubée de la Perelle, Haute Foulerie, des Fossés du Château pour rejoindre l'angle droit de la tour située entre les deux tours d'angle.

Revenons à notre souterrain N° 7 qui après avoir traversé le parc boisé va rejoindre la cave de l'Abbaye de l'OUYE.

On y accède aussi de l'extérieur par un escalier de pierre le long du bâtiment situé à gauche de la terrasse. Cette entrée donne aussi accès à un deuxième souterrain, le N° 3 bis déjà cité plus haut.

Signalons que l'entrée de ces deux souterrains a été murée.

SEPTEMBRE 1979

GARRIOT André

DERNIERE HEURE

A la suite d'un effondrement partiel d'un souterrain passant au centre de l'église des GRANGES LE ROI, le long des plaques funéraires tombales des laboureurs, agriculteurs des XIV et XV siècles, et à cheval sous les stalles de bois, à 12 mètres de profondeur, et mesurant 2 Mètres de large, je me suis rendu sur les lieux.

Au début de Février 1981, une ouverture subite est apparue au pied de l'une des salles, à 2 M 60 de la marche de l'enceinte du chœur, au niveau de l'Autel de SAINT JOSEPH, ouverture faisant s'effondrer 10 carreaux de terre culte, laissant apparaître

un orifice de 0,20 M de profondeur et de 0,60 M de longueur, sur 0,30 M de largeur; s'étendant sous les carreaux encore en place sur une longueur de 0,70 M vers le chœur et de 0,65 M vers l'entrée principale de l'église ainsi que sur une longueur de 0,30 M sous les stalles.

C'est à la suite de ces recherches que nous; avons découvert la troisième entrée de souterrain, située à l'intérieur de l'Eglise des Granges le Roi, dans une pièce contiguë à la sacristie possédant une porte s'ouvrant sur le jardin.

C'est dans cette pièce servant de débarras que se trouve l'entrée de ce souterrain de 1,50 M à 2 M de profondeur, se dirigeant vers le Sud-Ouest, parallèle à celui passant dans l'allée centrale de l'Eglise, qu'il va rejoindre devant la grande porte principale (coté intérieur), en passant en pente douce sous l'Autel de SAINT JOSEPH où il n'a que 1,50 M de large et ne se trouve qu'à 5 mètres de profondeur, continue sa descente jusqu'au fond de l'église où à cet endroit il est à 7 ou 8 mètres de profondeur, ensuite tourne à droite, où quelques mètres avant de rejoindre le souterrain devant la porte de l'Eglise, il est déjà à 10 mètres de profondeur.

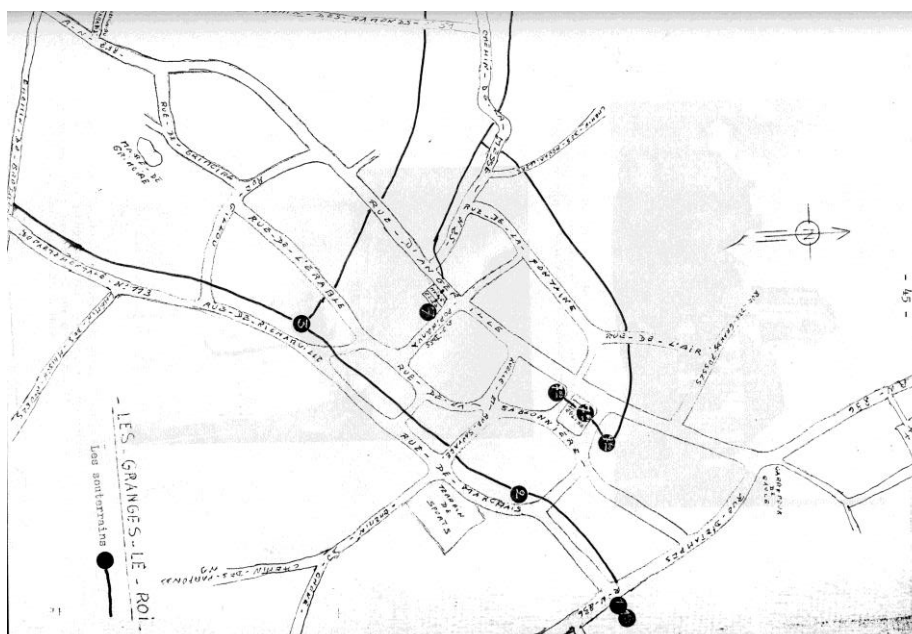
Je conclus que cet effondrement nous donne la preuve de l'existence du passage de ce souterrain à cet endroit.

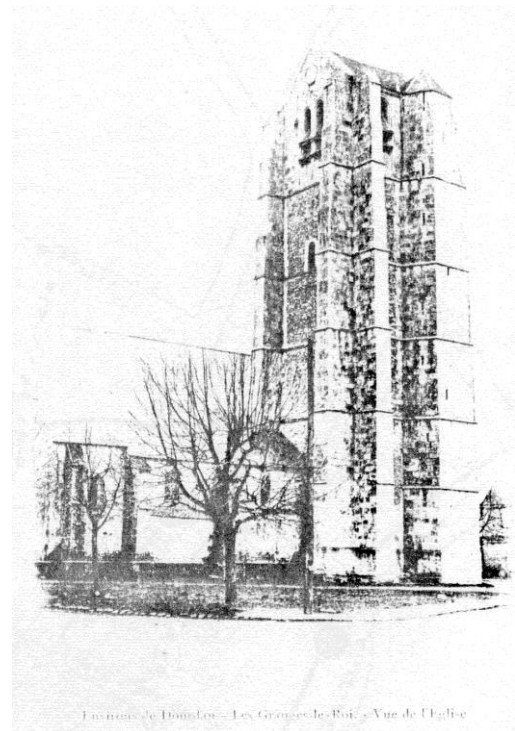
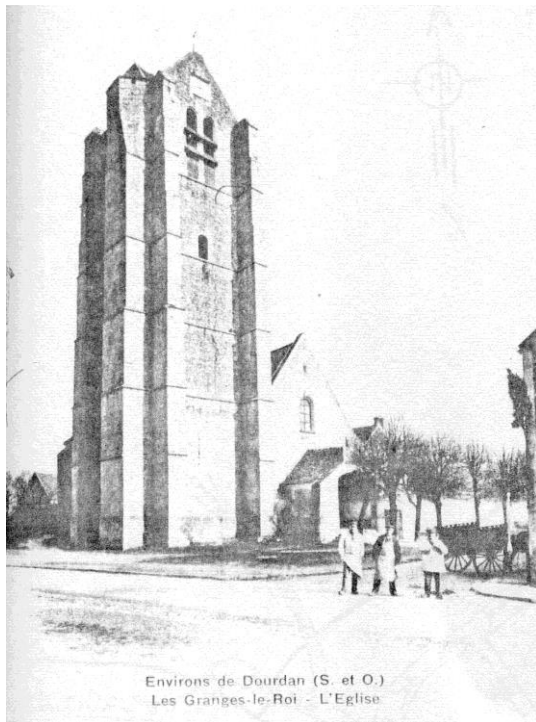
(Recherches faites par Monsieur - GUERIN Lucien, sourcier-radiesthésiste, mesures effectuées par Monsieur GARRIOT André qui l'accompagnait le Vendredi après-midi 6 et le Jeudi matin 7 Mars 1981).

(Renseignements recueillis dans la "(CHRONIQUE D'UNE ANCIENNE VILLE ROYALE : DOURDAN" par l'historien Dourdannais Joseph GUYOT édité en 1869 (voir la page 397). D'après les cartes de DOURDAN – I.G.N. N° 7,8 et 3.4 au 1/25000 è, et le cadastre des GRANGES Le ROI et celui de DOURDAN),

FEVRIER 1981

GARRIOT André

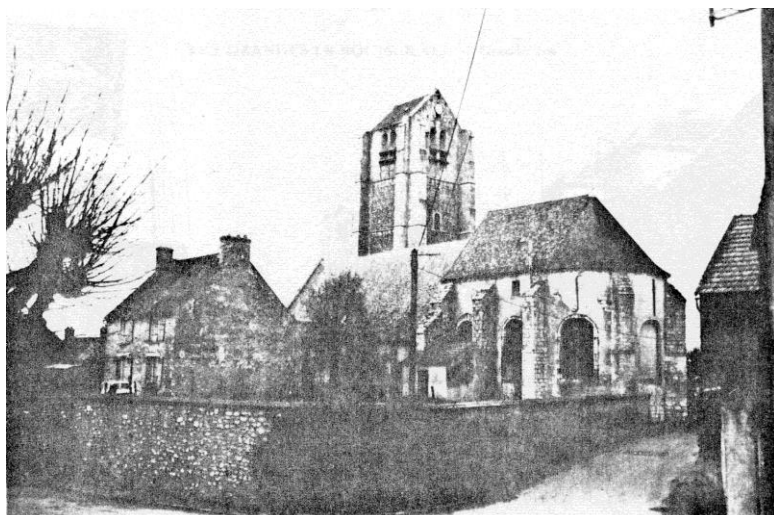




L'EGLISE SAINT LEONARD des GRANGES LE ROI des XII^e XIII^e et XIV^e siècles fut concédée vers 1150 par GROS LIN DE LEVRES aux Chanoines ATJOUSTTNS de l'ABBAYE de SAINT CHERON LES CHARTRES. C'est un ancien lieu de pèlerinage pour les muets et les bègues, Avec sa tour carrée (63 M) et le cimetière à ses pieds, de nos jours transféré en dehors du village.

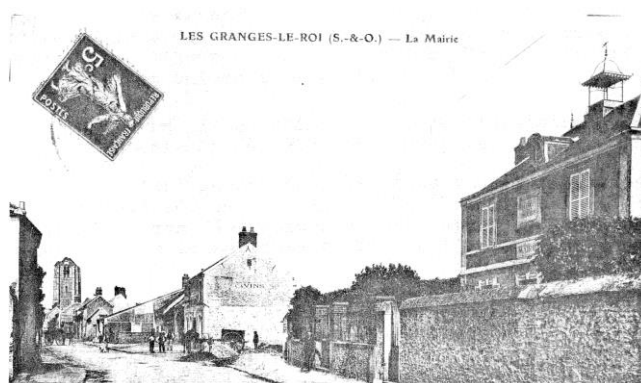


LES GRANGES LE ROI : la Rue d'ANGERVILLE - Au premier plan, à gauche, angle de la place de l'Eglise et de la rue d'Angerville : l'ancienne épicerie buvette, de nos jours : l'AUBERGE SAINT LEONARD".



L'EGLISE des GRANGES LE ROI prise de la rue de la Sablonnière à l'angle de la ruelle du chœur. Au premier plan à droite l'angle de la ferme de Monsieur GRIMOUX Serge - Vendredi 6 Mars 1981

A l'intérieur de l'Eglise des GRANGES LE ROI, à droite, le long de l'allée centrale et des plaques funéraires, effondrement du sol survenu au début de Février 1981 provenant du passage d'un souterrain à cet endroit – photographie du Vendredi 6 Mars 1981 –



MORT ET RESURRECTION DU HUREPOIX.

par EMILE AUVRAY 1968.

J. GUYOT, dans son grand ouvrage intitulé "Chronique d'une ancienne ville Royale, DOURDAN" ajoute "Capitale du Hurepoix".

Marolles, près d'Arpajon, se dit en "Hurepoix". De même Limours. Des Sociétés emploient également ce nom de Hurepoix.

Mais qu'est-ce que le HUREPOIX ?

Ouvrons l'inventaire de la Série A des Archives du Loiret. A la cote 343, nous lisons : « MONTARGIS se joignait à une île environnée d'eau ». Ne sourions en croyant à une La Palissade. L'Ile de France bien connue, est comme chacun sait, environnée de 3 rivières (Oise, Seine, Marne) . Mais continuons. " De tous temps, Montargis a été nommée Capitale du GATINAIS, et cette île, nommée AMADOUX, Capitale du HUREPOIX ! Déjà la perplexité nous gagne devant cette concurrence inattendue.

Pour essayer de sortir d'incertitude, prenons maintenant le livre de DOM MORIN, "Histoire des Païs, de Gâtinais, Sénonais, et Hurepoix" .

Ce n'est plus seulement la perplexité qui nous gagne, mais bien l'inquiétude, car, trois Capitales pour un seul pays, c'est vraiment trop.

Mais, si, en étudiant cette question du Hurepoix on s'aperçoit peu à peu qu'on s'enfonce dans un pays de légende, alors tout peut se comprendre et s'admettre.

Car la légende n'a pas à respecter le carcan étriqué de l'histoire. Elle a des grâces d'Etat, elle vole librement, de ses propres ailes, dans l'azur et sans obstacles. Mais l'histoire, elle, a des servitudes et qui contraignent.

Et c'est de ce point de vue de l'histoire que nous voudrions vous entretenir de cet étrange Hurepoix.

Il n'est guère possible, dans un tel sujet, de prétendre à l'originalité ; car depuis 400 ans au moins, il a été intéressé et intrigué des générations de Géographes et d'Historiens. Cependant, de la patiente confrontation de tant d'opinions souvent contradictoires et trop souvent calquées sur les précédentes, on est arrivé quand même de nos jours à serrer la vérité de plus près.

On peut la résumer ainsi :

1° Le Hurepoix n'a jamais été une véritable division administrative, et par suite, n'a jamais eu ni chef-lieu, ni capitale.

2° Aujourd'hui, le nom de Hurepoix, est à l'usage des Géographes un nom commode, pour désigner une région particulière de plateaux essartés depuis des siècles, coupés de profondes vallées aux flancs boisés, qui sépare les rives de la Seine de la plaine uniforme à peu près sans bois et sans eaux de la Beauce.

Pour atteindre la réalité du Hurepoix et expliquer ses avatars, plusieurs voies s'ouvrent à nous les anciens textes des Historiens et des Géographes les cartes, devenues de plus en plus précises - la tradition populaire - et, ce qui est encore le plus sûr, les Archives.

Les Historiens et les Géographes sont un peu décevants par leurs opinions trop variées. Trop nombreux aussi pour les citer tous, il faut bien faire un choix. Quant aux Archives Administratives, elles ignorent généralement le HUREPOIX.

Prenons "La Guide des Chemins de France" parue en 1552, sans nom d'auteur, mais nous savons, par des éditions ultérieures, qu'elle est due à ESTIENNE Charles. C'est d'après GALLOIS, mon vieux maître, l'ancêtre de nos Guides actuels. C'est ce qui le rend si précieux pour nous. Il paraît d'ailleurs, dit encore GALLOIS, que beaucoup de géographes du XVIIème et du XVIIIème siècles, l'ont largement utilisé, mais sans le dire.

Quant à lui, il nous donne honnêtement ses sources. Il a interrogé dit-il, les messagers, les marchands, les pèlerins, évidemment toutes gens sans prétention scientifique, mais qui, par leurs préoccupations professionnelles ou religieuses, savaient vraiment de quoi il s'agissait.

" Le Hurepoix, écrit Estienne, commence à la rivière de Seine, sous le Petit Pont (au sud de Notre Dame) et se continue le long de la dicte rivière, jusqu'à Corbeil et Melun, puis de là jusqu'à Moret, près duquel la rivière de Verrine, entrant dans le Loing, sépare le dict pays du Gastinais, adhère à la Brie vers Sainte Colombe, la Grande, près Sens "

Tout ceci apparaît bien difficile à placer sur une carte, mais nous apprend que le nom de Hurepoix s'appliquait de Paris à Sens, et que le Quartier Latin en faisait partie.

D'ailleurs, Fauchet, en 1560, écrit " A PARIS nous disons que le quartier de l'Université est en Hurepoix " Quel honneur pour Dourdan d'en être la Capitale. Mais, s'il faut tout dire, un peu plus loin, Fauchet ajoute " A PARIS, quand on veut dire qu'une façon de faire n'est guère civile (polie) "C'est du Païs du Hurepois", ce que d'autres disent "cela sent son escolier latin". En évoquant l'ombre inquiétante de l'écolier de Rabelais, Panurge, et les récents souvenirs, brûlants, des événements de la Sorbonne, glissons, n'appuyons pas.

Le XVIIème Siècle n'est pas plus précis. C'est ainsi que Papire le Masson nous apprend que du château de Montargis, on aperçoit au loin les champs et les forêts du Hurepoix, qui est en même temps, ajoute-t'il, voisin d'Etampes. Singulier pays, vraiment d'autant plus qu'il est extensible car il va aussi de Montargis à Château Renard, vers Sens. Et c'est là justement, que se rencontre "URAPIORUM FELIX PAGUS" c'est-à-dire "L'heureux pays du Hurepoix", que cite bien plus tard J.GUYOT, mais en l'appliquant aux environs immédiats de Dourdan. Cependant, le Chanoine Souchet, de Chartres, soutient que Dourdan n'est ni en Beauce ni en Hurepoix, mais dans un petit pays qui le côtoie; Souchet se garde bien de nommer ce pays, et pour cause.

Notre plus vieil Historien local, Jacques de LESCORNAY, à qui appartenait le Manoir d'Orgemont (aujourd'hui à Monsieur Rouillon-Lejars) décrit de façon très heureuse le site ou s'élève sa ville natale "DOURDAN".

"Au-delà de la forêt et des vignes, du côté de Septentrion, sont petites campagnes entremeslées de vallons et de bocages, ou se trouvent quantité de fruits à cidres et autres, et se nomme ce pays HUREPOIX. Et du côté du Midy, est une rase campagne de 18 lieues de long et plus de large, nommée Beauce, de la fertilité en bleds de laquelle je ne parlerai point, pour ce qu'elle est assez connue". Rien à redire à ceci, mais soulignons la modestie de Lescornay qui ne parle pas de Capitale.

Faut-il encore citer le Jésuite Monet, qui en 1635, situe le Hurepoix très loin au sud-est, entre le Loing et la Loire, et y place les villes de Bléneau et de Saint-Fargeau, et son confrère Briet qui le rapproche de Paris en lui accordant les villes de MELUN, FONTAINEBLEAU, MONTLHERY, ROCHEFORT, et enfin cité, DOURDAN ?

Devant tant d'incertitude, Damien que l'on croit auteur des notices qui accompagnent les cartes du Grand Atlas de BLAEU, avoue son ignorance; "Ce qui fera, dit-il, que je ne m'arrêterai pas à une division si incertaine". Sagesse évidente, mais aussi défaitisme déshonorant pour un Géographe. Encore s'il s'agissait d'un pays de l'Afrique Centrale ? Mais de ce Hurepoix dont un ancien quatrain dit :

Dedans la Cité de Paris

Y a des rues trente et six

Et au quartier du Hurepoix (sic)

Y en a quatre-vingt et trois.

Ce quatrain remonte au temps de Henri IV.

Cette fois Paris est dépassée.

Mais après son incertitude si sage, pour comble de confusion, Damien introduit dans sa nomenclature un pays nouveau "L'YVELINE" et non pas comme on dit aujourd'hui Les Yvelines (Aquilina Silva).

Ce pays de l'Yveline comprend, dit-il deux Bailliages (et ici Damien introduit un terme qui nomme une division administrative, officielle) Montfort, et Dourdan" ; jamais ce qui semble vraiment extraordinaire, il ajoute aussitôt "La Ville de Dourdan" elle-même n'est pas dans son assiette (ce qui veut qu'elle ne serait ni dans le pays d'Yveline, ni même dans son propre Bailliage. Allez donc vous y retrouver ?.

Pourtant, à la fin du XVIIème siècle, l'opinion des Géographes qui placent l'Hurepoix immédiatement au Sud de Paris semble l'emporter.

Mais Baudrand, pour justifier sans doute l'orthographe du fleuve EURE , écrit HEUREPOIX de gauche à droite en partant de DREUX . Le pays Drouais, qui évoque, paraît-il les Druides de la forêt des Carnutes, est pourtant bien connu.

Ainsi tant d'imprécisions ne semblent pas gêner outre mesure nos cartographes, ni nos géographes la plus aimable fantaisie règne dans leurs œuvres.

Mais des besoins nouveaux se font sentir. Colbert pour administrer la France de Louis XIV, et l'unifier dans l'absolutisme, désire des cartes qui soient les plus exactes possibles... Répondant aux vues du Ministre tout puissant, l'Académie des Sciences, toute nouvelle, va faire paraître la première carte dessinée à l'aide de levés précis sur le terrain, qui annoncent les nôtres.

Et c'est à ce moment qu'on s'aperçoit enfin de la cause profonde de ces contradictions que nous avons relevées plus haut.

Sur un fond de carte enfin scientifique, les Sanson, les De Fer, les Robert de Vaugondy, les Delisle, vont tracer les limites des circonscriptions Ecclésiastiques, Diocèses, Doyennés et administratives : Gouvernement, Elections, Bailliages, etc ...

Travail relativement facile quand il s'agit d'un Diocèse. Car l'église conserve précieusement tous les documents qui prouvent ses droits et fondent ses propriétés. Les Pouillés, par exemple, qui depuis le XIIème siècle mentionnent le nom des Paroisses avec la somme qu'elles doivent payer à l'Evêque, le nombre de communians, le nom des Patrons à qui appartient, sinon la nomination, tout au moins la présentation du desservant.

Il est assez facile également de tracer les limites de l'Ile de France, de l'Intendance d'Orléans, ou même de l'Election de Dourdan, puisque les Intendants détiennent les registres de la Taille. Mais les difficultés commencent quand il faut dessiner les contours de la Beauce, du Gâtinais, du Hurepoix.

Là point de registres, mais des traditions, des légendes. Ce sont des fantômes de pays aux contours incertains, flottant dans l'ombre. Car il n'y a jamais eu de Comté de Beauce ; celui du Gastinais n'a eu qu'une existence éphémère, et, point de Comté du Hurepoix. Il y a bien eu au XIIIème siècle, un Archidisconé du Hurepoix, mais par malchance, il s'est transformé en archidisconé de Jouy en Josas, qui a toujours appartenu au Diocèse de Paris, tandis que Dourdan, immémorialement est attaché au Doyenné de Rochefort, Diocèse de Chartres.

C'est à Robert de Vaugondy que revient, si l'on peut dire, le mérite d'avoir voulu apporter plus de précision.

En 1753, il publie "Les Environs de Paris divisés en 5 pays". L'année suivante, une nouvelle édition en donne 11. Un peu plus tard, sur sa lancée, dernière édition : c'est 12 pays qu'il délimite.

Evidemment sur le papier. Il dut certes faire appel plus d'une fois à son imagination. En examinant ces cartes, on s'aperçoit qu'il a essayé de faire coïncider les "pays" traditionnels avec les divisions administratives.

Dans sa notice explicative, Robert de Vaugondy écrit : "Le Hurepoix, situé au sud de l'Ile de France et dont Dourdan est la Capitale (il veut dire la ville la plus importante) est la partie française de la Beauce" N'est-ce point dire que le Hurepoix n'a pas d'existence propre et que la Beauce s'étend jusqu'au Petit Pont de Paris ?

Cependant, Vaugondy aura beaucoup d'imitateurs dans les géographes du XVIIIème, les auteurs de calendriers et de dictionnaires de géographie et d'histoire. Son opinion prévaudra jusqu'à l'aube du XIXème.

GUYOT notre historien local si estimé, s'est emparé de la formule. Peu importe qu'il l'ai trouvée dans Vaugondy ou dans Expilly. Mais si cette flatteuse apposition pour Dourdan s'étale largement sur la couverture du livre, on ne la retrouve pratiquement pas dans le texte. Guyot cite une fois "l'heureux pays du Hurepoix"; mais à l'origine c'est de la région de MONTARGIS qu'il s'agit.. Ce Hurepoix qui s'étend du Loing à l'Yonne et non aux environs de Dourdan. Une autre fois, nous trouvons dans l'œuvre de Guyot, le nom de Hurepoix, au sujet d'une peu flatteuse appréciation du caractère des habitants. Mais comment J.GUYOT eut-il pu faire ? Dans les sources de l'histoire de Dourdan qu'il a si consciencieusement dépouillées, il n'a pour ainsi dire jamais rencontré le nom Hurepoix. Ce mot n'a jamais fait partie du vocabulaire administratif. Guyot a lu : Prévôté de Dourdan au temps de Saint Louis; Bailliage de Dourdan au temps de Philippe le Bel, d'Election de Dourdan sous Charles VII, de Grenier à sel (1743) de Département Chartres-Dourdan en 1787, de District de Dourdan sous la Révolution, et enfin, des, puis du "Canton de Dourdan", mais jamais une mention du Hurepoix.

Officiellement, le Hurepoix n'existe pas.

Le Hurepoix n'existe pas. Voire, dirait Panurge. Sa réalité nous échappe. Mais le nom existe, ce n'est pas un mythe. Alors quelle est son origine ? A notre aide, appelons l'étymologie. Cependant, malgré les progrès étonnants de cette science depuis quelques années, l'étymologie est encore loin d'être une science exacte. Elle avance bien des hypothèses, et bien des fantaisies.

Ainsi pour un auteur : Hurepoix vient de "HERI PAGUS", soit le "Pays du Maître" A moins que ce ne soit celui "des taureaux noirs"(Sic) pour un troisième, c'est "Eriptus populus", c'est-à-dire "peuple arraché". Arraché à quoi ? A l'Orléanais, est-il répondu. Non : Hur est une racine ancienne qui veut dire "Arbre"; comme chacun sait, les arbres ne manquent pas en Hurepoix !!!

Voici plus sérieux peut-être. L'ancienne langue française possédait le verbe "se Héruper", qui veut dire se hérissier. L'aspect vallonné, le manteau forestier du pays, surtout par le contraste si net avec la Beauce voisine expliquerait le terme.

Pour Dion, Professeur à la Sorbonne, Hurepoix désignerait un aspect particulier du paysage, comme Champagne, ou comme Gâtine,

L'Auteur du dictionnaire de l'Ancienne Langue Française donne de nombreux exemples de l'emploi de ce verbe :

Velus étaient comme leus et ours enkennés = enchaînés

Les ongles grands et longs, les ceveels meelés (cheveux)

La tête "Hérupée" n'est pas souvent lavée.

(Tiré du Roman de la Conquête d'Outre-Mer)

Voici encore :

"Puis hérupant son crin et ronflant les naseaux Menace les chasseurs"

Il s'agit d'un sanglier. Ici rapprochement entre HURE et HUREPOIX.

Il est vraisemblable que ce jeu de mot a frappé la Commission d'Héraldique de Seine-et-Oise quand elle a doté le Hurepoix d'Armoiries qui se lisent ainsi : "D'Azur à la Hure de Sanglier d'or défendue d'argent lampassée et allumée de gueules".

Ce sont là des armes parlantes ! .

Mais "Héruper" est un verbe et il s'agit d'un nom.

Longnon, fondateur de la toponymie, a depuis longtemps attiré l'attention des chercheurs sur un vieux nom qu'il a rencontré maintes fois dans une de nos plus anciennes chansons de geste : "La Hérupé" . Mais il avoue son ignorance sur l'origine de ce nom.

Il s'agit de la chanson des Sennes (Les Saxons). On sait l'intérêt que présentent les chansons de geste. Ecrites le plus souvent 4 ou 500 ans après les événements qui en forment le sujet, elles en malmènent souvent l'histoire en les mêlant de faits prodigieux, mais elles les situent souvent dans un cadre réel, connu de ceux qui les écoutent ou les lisent, ce qui ajoute évidemment à la véracité.

La chanson des Saxons (des Sennes) romance un des épisodes de la longue lutte de Carles, le Grand Charles, Charlemagne, enfin, contre WITIKING et ses Saxons encore Barbares qui vivaient dans les marécages et les forêts inaccessibles de la Mystérieuses Germanie. L'Empereur a besoin d'argent ; de tous temps l'argent a été le nerf la guerre. Il faut donc qu'il impose un "chevage", c'est-à-dire un impôt par tête (per capita) à tous les sujets de l'Empire même à ceux qui jusque-là, pour des raisons diverses étaient exonérés.

Comment faire ? .

"Car cil (ceux) de Herupe n'en furent costunier (n'y furent assujettis).

" Bien savent de Herupe onques treu n'en ot (on sait qu'aucun " treu = impôt ne vint jamais de la Herupe) .

Quel heureux pays en vérité !

Ce qui d'ailleurs mécontente avec raison "les Français".

" A tort et à péchié somes clamé Français " disent -ils.

" Par ce ont avantage sor nos li Héripois "

qui veut dire " à tort et en faute on nous appelle Français. Les Héripois - Habitants de la Hérupé - ont sur nous un avantage".

Notons à ce sujet, deux notions importantes :

1° Opposition entre les Français et les habitants de la Herupe.

2° Aspiration à une justice fiscale - il n'est rien de nouveau sous le soleil.

Charles se résigne alors à réclamer le "Chevage" aux "Héripois" qui n'en ont jamais payé.

Il envoie ses émissaires en Héruppe trouver le vieil HUON du Maine ; où donc ? Au Mans !.

Assez peu rassurés car ils connaissent le caractère du Vieil HUON les chevaliers de Charles s'en vont au Mans (ainsi promue (une de plus) au titre de Capitale du Hurepoix).

Ils expliquent, au nom du Roi de Saint-Denis - anachronisme, car au temps de Charles, il n'y avait point de Royaume de Saint-Denis - La situation tragique de l'Empire et concluent.

"Karles n'a pas Héruppe grevée ni surprise" mais il faut malgré cela payer 4 deniers de Chevage. Colère rouge de Huon qui dit que payer le Chevage, c'est se reconnaître comme tributaire de Charles. Les envoyés de l'Empereur voudraient bien se retirer en disant " Prenez la Charte de Charles". Mais HUON les retient.

" Ne soyez pas si Hâtifs" ,

Il va convoquer au Mans, tous les barons de la Héruppe.

"Mansels, Angevins et Bretons

Qui, de notre franchise, (liberté) sont prodome et naïf" (prud'homme et natifs).

Et puis, tous ceux du Mont Saint Michel jusqu'à Château Landon".

Et voici une énumération des Barons de la Héruppe : Salomon de Bretagne, Anseau de Chartres, Robert de Blois, Gérard du Gâtinais, Aubérie d'Etampes, Gui de Nantes, Foulques de Dreux, etc ... (mais personne de Dourdan) .

Tous refusent avec indignation de payer le Chevage Héruppe la Gente ne perdra sa franchise (liberté) s'écrient-ils.

Et Huon renvoie les émissaires de Charles qui respirent.

" Barons, leur dit-il, ralés vous en

Mais ne saluez nie Karles de notre part

Dites-lui qu'il se garde de nous"

C'est presque une déclaration de guerre.

Tout joyeux d'en être quittes à si bon compte les Barons s'en vont retrouver Charles à Soissons, en France.

" Et le premier de Mei que passé est Yver

Se partent Héripois de leur païs divers"

Ils se rassemblent à Larchant, situé à l'orée de la forêt de Fontainebleau.

C'est un pèlerinage célèbre au Moyen Age ; on y vénérât Saint Mathurin qui guérissait de la folie. Là, plaçant par défi 4 deniers du Chevaie maudit au fer de leurs lances, par la Gente Hérupe, ils chevauchent vers la France.

Nous n'avons point à étudier ici la chanson des Sennes.

Nous en savons assez pour nous rendre compte qu'au temps de Bodel, la France, la Douce France, commence au nord de la Seine ; au nord-est, c'est la Lorraine que les "Héripois" traversent avant d'ail provoquer Charles dans sa lointaine capitale d'Aix la Chapelle...

Mais au sud de la Seine, de la mer à Sens, en Bourgogne, c'est la Hérupe.

Hérupe est donc, pour conclure, un nom populaire pour remplacer l'ancien nom de Neustrie, à qui s'est souvent apposée l'Austrasie. Quant au nom France, il est réservé à un petit canton au nord-est de Paris (aujourd'hui on connaît encore Roissy en France où se construit l'aérodrome qui doit remplacer celui du Bourget) . C'est à ce coin de terre que s'est réduit le nom qui s'appliquait des Pyrénées à la Bohème au temps des Carolingiens.

De même le nom de Hérupe = Hurepoix, s'est rétréci, comme la "Peau de Chagrin" dont parle Balzac, à ce pays entre l'Eure et l'Yonne.

Mais l'avenir réservait à ces deux noms un sort bien différent. Tandis qu'avec les Capétiens le nom de France allait prendre un essor nouveau et s'appliquer au vaste territoire qui s'étend de la Mer du Nord, aux rives brumeuses, jusqu'à la lumineuse Méditerranée, le Hurepoix , d'aussi noble origine ; perdait au cours des siècles toute signification précise, subsistant uniquement dans la mémoire de nos ancêtres, sous forme de vague souvenir d'une grandeur déchue. Et vint un jour où Robert de Vaugondy lui fit une nouvelle fortune en le fixant à un petit canton à cheval sur l'Ile France et l'Orléanais.

Après 70 kilomètres de route à travers la Beauce, ce pays plat, sans perspective, comme écrasé sous l'immense coupole des cieus, sans eau, sans rien qui accroche le regard, où les villages, espacés de 4 à 5 Km, se ramassent sur eux-mêmes, le voyageur, à partir d' Authon la Plaine, distingue au loin une masse sombre qui cerne l'horizon. Et bientôt, un tout autre pays commence.

Par l'échancrure d'un vallon sec qui dévale brusquement vers le nord, la vue s'étend sur une large coupure : la vallée de l'Orge. Et c'est une joie toujours nouvelle de laisser la vue errer sur les bords de cette sorte de coupe creusée au cœur même de la forêt. Les versants s'inclinent, coupés d'étroites terrasses ; les sables éclatants de blancheur alternent avec les champs qui s'insinuent entre les taillis pleins d'ombre qu'ils découpent pour ainsi dire à la hache. La butte Normont se gonfle harmonieusement, portant comme une couronne un charmant village de vacances. Et là-bas, sur le versant nord de la vallée, DOURDAN apparaît, toute entière, à l'abri de sa forêt qui la protège de l'aiglon, haussant ses toits rouges ou bleus, sa "Grosse Tour", et les clochers en cagoules de Saint Germain.

On aimerait, sur le fond étroit des prairies vertes, voir s'étirer le ruban étincelant d'un grand fleuve. La vallée semble démesurée pour le mince filet d'eau de l'Orge. Mais il y a de l'eau.

C'est bien là l'orée d'un nouveau pays, pays varié où chaque vallée conserve sa physionomie particulière au sein d'une large unité géologique. Chaos de grès comme ceux des Vaux de Cernay, de Souzy la Briche, de Saint Chéron, chers à Cicéri, et aux romantiques, larges bassins évasés aux versants jadis couverts de vignes relayées de beaux vergers plaines étroites, aux contours festonnés, piquetées de mares. On y ressent encore l'antique présence d'une immense forêt essartée avec tant de peine par les serfs du Moyen Age. Il n'en reste plus que quelques massifs. Forêt de Rambouillet, Bois de l'Yveline, Forêt de Dourdan, que préserva, comme le disait Herriot dans la Forêt Normande "le plaisir de nos Rois". Tel est le Hurepoix des Géographes. Cette petite région naturelle où survit le nom de l'antique Hérupie culmine au nord de la Seine vers 170 m. Elle en domine la vallée par un talus rapide encore boisé, du sud de Melun au bois de Chaville ; à l'Est, le talus qui limite le Hurepoix domine la Brie jusqu'aux abords de Brétigny et de Saint Yon. La vieille route de Lutèce à Genabum (Paris-Orléans) en souligne le tracé. Des buttes témoins le flanquent comme autant de forteresses.

A l'ouest, la limite est moins tranchée. Le plateau d'argile à meulières, plus continu, vient mourir en biseau sur le glacis du Thimerais qui au-delà de Chartres, monte vers le Perche.

Et au sud de Dourdan, le Hurepoix finit dès qu'affleurent les calcaires perméables de Beauce et de l'Orléanais.

En fait, la question de la Capitale du Hurepoix ne se pose plus de notre temps. Dourdan, comme tant de villes anciennes, devait sa prospérité relative à sa situation à la limite de deux régions aux ressources complémentaires.

C'est là que les Beaucerons apportaient les céréales et les laines de leurs innombrables troupeaux. C'est là qu'ils achetaient le vin, le chanvre, le bois de chauffage et de construction. C'est dans ces premières vallées aux rivières pérennes que de nombreux moulins à eau, malgré l'indigence des rivières, transformaient les grains en farine, bien avant l'établissement des moulins à vent.

Ainsi, tout naturellement, Dourdan devint le chef-lieu d'une Election à cheval sur la plaine de Beauce et le Hurepoix bocager ; il s'y créa de petites industries : lavage des laines, manufacture de tricot de laine, puis de soie, et puis s'établirent toutes sortes de commerces. Mais à l'écart des grandes voies de communication, Dourdan resta toujours une ville modeste.

Cette différence dans le labeur des gens de Beauce et des gens du Hurepoix, se répercuta sur le caractère général des habitants, tout au moins jusqu'à cette époque récente où l'industrialisation et le développement extraordinaire des moyens de transport atténuèrent des différences séculaires.

Mais au XVIIIème siècle, elles étaient bien vivantes. Et Pierre Védye qui connaissait admirablement la région - il y était né et il l'administra pendant plus de trente ans - nous a laissé un témoignage éloquent.

Selon lui les habitants de la Beauce sont généralement bons, doux, paisibles et tranquilles. Ceux du bocage, au contraire, sont tous de mauvais caractère, méchants, brouillons, braconniers, et de mauvaise foi. Mais cette analyse est de 1760, et nous ne la prenons pas à notre compte.

Aujourd'hui, on peut supposer en effet, que tout cela a bien changé. Déjà depuis longtemps, les tentacules de la grande ville s'insinuent dans les vallées agrestes, s'accrochent aux coteaux sablonneux, grignotent même les plateaux où subsiste cependant quelques vestiges de vie agricole. Mais il reste encore heureusement des forêts profondes, des buttes que surmontent de mystérieuses ruines, des promontoires solitaires d'où la vue s'étend sur les molles ondulations des sables abandonnés aux bruyères. On y trouve encore des châtaigniers centenaires aux formes tourmentées, étranges. De petits hameaux résistent encore à l'appel pressant de la ville qui se rapproche, et semblent vivre comme il y a 400 ans.

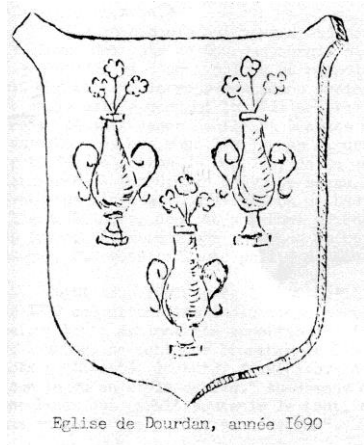
Mais de plus en plus, le pays devient un pays de chasse, de villégiatures secondaires, de villes dortoirs. Sans doute la création de la zone verte va protéger une bonne partie du Hurepoix de l'étreinte mortelle de la banlieue industrielle de Paris, avec tout ce que cette expression évoque de sordide et de malsain.

Puisse ce souhait se réaliser ; puisse la "Gente Hérupé" devenue sous la plume de Pegui "le Noble Hurepoix" échapper au sort cruel qui la menace.

EMILE AUVRAY

Les Armoiries de Dourdan

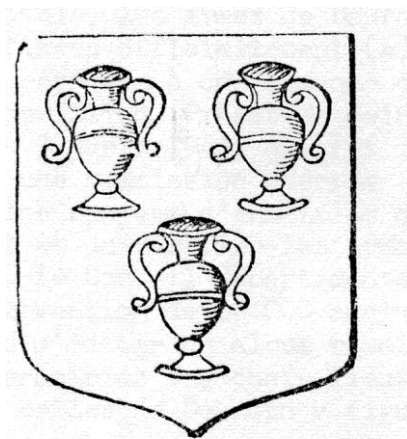
Dans le bulletin « Les Amis du Hurepoix et des Arts de l'Yveline » n° 50, page 22, 23 et 24, figure une étude effectuée par Maître Jean Chanson à propos des Armoiries de Dourdan. Je dois avouer que je n'ai pu trouver d'autres sources plus anciennes que celles publiées ? dans ce bulletin. J'ai simplement rajouté quelques notes afin de compléter cette première étude.



Eglise de Dourdan, année 1690

Grace à différents écrivains locaux, les armoiries de Dourdan vont être décrites ainsi : Au XVII^e siècle, M. Delescornay (1) écrivait :

"Les armoiries de Dourdan sont trois pots et n'ay autre raison pourquoi elles ont été prises telles, si non qu'anciennement il y en faisoit grande quantité, comme j'apprends par les vieux comptes du Domaine dans lesquels il y a article de recepte du droict qui appartenoit au Roy sur chacun four à cuire pots, joinct que dans le pays la terre propre à tel ouvrage se trouve en abondance".



Armes faisant partie d'une collection de bois gravés pour la maison d'Orléans en 1664, Sauvés de la destruction en 1793 par M. Dardenne, garde des archives du Duc d'Orléans.

Au début du XVIII^e siècle, M. Védye dans ses notes nous donne les précisions suivantes :

« Les armoiries de la ville sont trois pots d'or en champ d'azur : deux et un. Quelques-uns ont joint trois fleurs de lis d'or et on les trouve des deux façons sur les monuments fort anciens. On en ignore l'origine il y a lieu de penser qu'elles sont venues du grand nombre de fours à pots qui étaient à Dourdan et aux environs. Il y a en France un ancien proverbe qui dit en parlant d'un homme inepte : « il est neuf comme les pots de Dourdan ».

Au XIX^e siècle, M. Delaroche (2) fait figurer parmi ses notes, un croquis à trois pots fleuris avec anses, deux et un. Ce croquis est noir et porte comme champ des lignes diagonales représentant le sinople ou vert (alors que l'azur est figuré par des lignes horizontales - annotation de Monsieur Curot).

D'après Delaroche (1868)

Au XIXe siècle, M. J. GUYOT fait paraître dans son ouvrage (3) le texte suivant : "Nous avons cherché vainement un de ces monuments anciens portant des armoiries. Elles ont sans doute disparu à la révolution (L'inscription commémorative de l'érection de la chapelle de la Vierge, à l'église, porta trois pots à anses de forme indécise. Un. Gr qu'on a enchâssé à l'intérieur d'un jardin, à l'entrée de la rue Grouteau, offre trois pots grossièrement sculptés et sans caractère.)

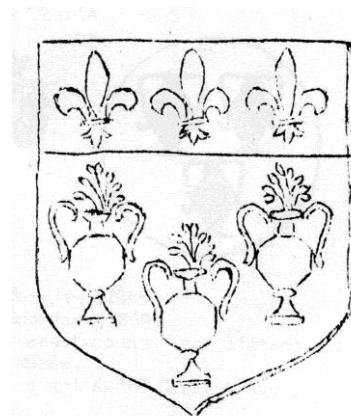


"D'après un croquis qui nous a été communiqué, l'ancienne forme adoptée pour la figure des pots de Dourdan aurait été celle d'une sorte de bouteille renflée à goulot décoré d'une moulure et rappelant un peu les poteries romaines. Il est certain que la représentation ancienne des armoiries de Dourdan différait de celle usitée pendant le XVIIIe siècle ; qui a fait des vieux pots de Dourdan trois élégants vases de fleurs à anses contournées. C'est de cette façon toute moderne que nous les voyons figurés sur le cartouche d'une carte manuscrite de l'élection de Dourdan, datée de 1743, et sur le sceau de la municipalité créée à Dourdan en 1789. Ce sceau, qu'il est rare de trouver intact, est ovale, de vingt-huit millimètres de hauteur : écu d'azur à trois vases de fleurs, à anses, deux et un, sous un chef de gueules à trois fleurs de lis en fasce, timbré d'une couronne de perles et entouré de branches de laurier. Autour, ces mots : Municipalité de Dourdan".

M. Guyot nous indique également qu'il avait retrouvé un dessin colorié daté de 1790 comportant les indications portées ci-dessus. Quelques modifications malgré tout, avaient été apportées à l'extérieur de l'écu. Au lieu de branches de laurier, ce sont des branches de lis rattachées par un ruban qui porte ces mots : "Liberté, loyauté, franchise." Au-dessus du ruban on a écrit : "Néant pour le ruban et la devise." Au-dessus de la couronne, on a esquissé au crayon une lance qui paraît soutenir le tout, et porte un nœud sur lequel se lit une autre devise : "Ils sont de fer".

Au XXe siècle, les armes de Dourdan vont être fixées officiellement (4). C'est pour répondre à une demande de M. Pierre Revilliod, Préfet de Seine et Oise, du 3 Avril 1943, que fut constituée une commission chargée d'étudier les projets d'armoiries du département et de vérifier les armoiries existantes. Le Conseil départemental vota une subvention de 50.000 anciens francs afin d'éditer un album réunissant les armoiries des chefs-lieux de canton, celles de Dourdan y figurant (5).

Il fallut cinq séances plénières et plusieurs réunions partielles pour examiner, préparer les différents projets ou modifier certains blasons non conformes aux règles héraldiques. Deux nouveaux albums ont été publiés à la suite du premier déjà cité(6). C'est M. Louis Robert, artiste héraldique, dessinateur, symboliste des services officiels de la Société Française Héraldique et de Sigillographie qui réalisa les dessins des différentes armoiries dont, celles de Dourdan. La commission cite ses sources en ce qui nous concerne ; entièrement conforme au sceau de 1792 conservé aux Archives



Armes de Dourdan fixées officiellement
le 20 Décembre 1943.

Nationales (N° 1724 du supplément), les pots rappelant le souvenir d'une ancienne fabrication locale.

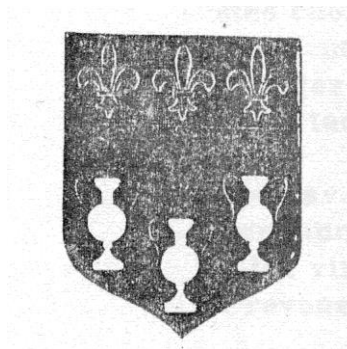
Les armes de Dourdan furent donc fixées le 20 Décembre 1943 par la Commission d'héraldique de Seine et Oise et définies ainsi :

" D'AZUR A TROIS POTS A DEUX ANSES GARNIS DE FLEURS,
LE TOUT D'ARGENT, AU CHEF COUSU DE GUEULES
A TROIS FLEURS DE LIS D'OR "

Ces armes de Dourdan, avant qu'elles ne soient définies officiellement plurent à un écrivain célèbre et qui ne fut pas toujours aimé en son époque. Il s'agit d'Emile Zola, qui était le fils d 'Emile-Aurélié Aubert qui était née à Dourdan, 26 Rue Saint Pierre. L'écrivain vint souvent à Dourdan et c'est au cours d'un voyage en Beauce, en préparant ses notes sur "La Terre" que l'idée lui vint de retrouver les armes de Dourdan pour en décorer sa salle de billard (Emile Zola raconté par sa fille Denise Le Blond-Zola, p. 152)

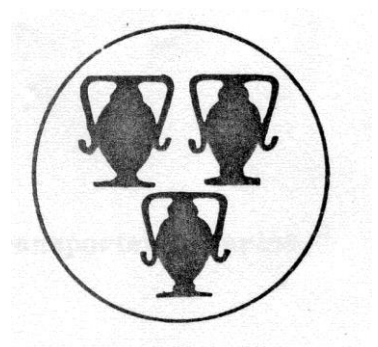
En effet, Emile Zola écrivait à Henry Céard, le 16 Juin 1886 (œuvres complètes - éditions Bernouard, correspondance p. 659) "... Mon ami, n'auriez-vous pas autour de vous, dans des paperasses, les armes de Dourdan (S.-et-O.) et celles de Medan, je parle des écussons avec l'indication des couleurs héraldiques ". (7)

J.L. Prêter



Emaux réalisé par Maurice Dupuis

Armoiries figurant à notre époque sur les papiers officiels de la Mairie



BIBLIOGRAPHIE

1° - Mémoires de la Ville de Dourdan (1624)

2° - Notes historiques et archéologiques sur Dourdan (1868)

3° - Chronique d'une ancienne ville royale : Dourdan (1869)

Une réédition de cet ouvrage a été réalisée cette année par
l'Association des Amis du Château de Dourdan et de son Musée.

4° - Article réalisé grâce aux archives de notre ami André Garriot que je remercie pour son aide

5° - « Les Armoiries des communes de Seine-et-Oise » (MCMXLIV), publié sous les auspices de la Préfecture de Seine-et-Oise.

6° - Tome II, même origine que le premier, Tome III, Editions La Renaissance, Troyes, 1959.

7° - Les Arts de l'Yveline (Année 1936-1937)

Plaidoyer pour fleurir Dourdan

PRINTEMPS DOURDANAIS

Trois petits pots
Ont fait blanche peau
Pour annoncer, dans notre histoire,
La venue de la grande foire.

Le vendredi de Ventôse, la grande communauté
Et toute la campagne
Sont invitées
A venir au Château sabler le champagne.

"Pourquoi donc vous parer de lait ?"
Leur demande le sieur Boulet,
"Le moment n'est pas à l'élevage
Mais plutôt au vernissage. "

"Venez donc au Château
Admirer les beaux tableaux
Et les grosses huiles
Abrités sous de vénérables tuiles."

"Mes chers petits pots".
Les accueille Maître Chanson,
"Changez-moi cette peau ;
Quelle tenue dans une si noble maison !"

"Nous avons une bonne idée".
Leur murmurent les "Accordés"
"Allez vite dans les champs
Et revenez avec le Printemps,"

Tout en chemin faisant
Ils rencontrent trois paysans.
L'un dit : "Ces pots ont triste mine,
Ils doivent travailler au moulin et transporter la farine."

Voici les Granges-le-Roi
Et puis la Forêt-le-Roi
Et tout en désarroi
Nos trois pots ont parcouru tout le Hurepoix.

"Ce sont des Inconnus"
Chuchotent, à leur passage, les blés en herbe,
"ou bien des parvenus"
Persiflent les mauvaises herbes.

Enfin, las et fatigués.
Nos pots s'arrêtent près d'un gué,
"Nous sommes affamés et n'avons point même un pain d'orge :
Reposons-nous et abreuvons-nous à l'Orge".

"Mes chers bons amis,
Dans quel état vous a-t-on mis ;
Trempez-vous, prenez un bain.
L'eau vous fera du bien. "

"Quelle est donc cette voix jeune
Qui nous souffle ce conseil
Elle n'a pas son pareil
Pour nous remettre d'un si long jeûne. "

"Nous sommes les lys des champs
Et nous vous annonçons le Printemps,
" A ces mots, le bain leur redonne leur belle couleur
Et disparaissent leurs douleurs.

"O lys des champs, jamais plus nous vous quitterons,
Ni nous déguiserons.
Venez à Dourdan, c'est le temps des semailles
Nous y fêterons nos accordailles. "

Le Printemps est revenu
Et dans toutes les rues
Lys et pots harmonieusement
Se tiennent amoureusement.

Jean ROZE
25 mars 1966

UNE COURSE ENTRE MM. de LA MOIGNON et de VERTEILLAC

Une lettre signée Curé, partie de DOURDAN le 27 Mars, à 6 heures du soir (l'année n'est malheureusement pas indiquée, mais elle doit dater de quelque temps avant la Révolution) , relate ainsi une course ayant eu lieu à Dourdan :

"La course, Monsieur, a commencé les trois heures après midy, une demi-heure environ après le diner de M. de VERTEILLAC, où plusieurs personnes de la ville étaient invitées. Cette course s'est faite sur la route de Paris, l'on est convenu que l'on partirait de l'encoignure du parc de M. de Verteillac et que le terme du but serait le pont qui est sur cette même route et vis à vis un petit endroit que l'on appelle vulgairement la "Folie Carrey"; Les paris ouverts, le signal donné, ces messieurs fermes sur leur coursier se sont élancés à qui mieux mieux pour arriver au but l'un avant l'autre. Ni l'un ni l'autre de ces coursiers ne manquait de vigueur : M. de Verteillac fils avait eu soin de faire prendre à ânesse-grise des rôties au vin et M. Auguste de La Moignon avait bien fait reposer âne bay-brun (sic). Tantôt ânesse-grise devançait âne bay-brun et tantôt âne bay-brun devançait ânesse-grise de manière que les opinions ont été longtemps suspendues, mais enfin âne bay-brun est arrivé au but avant ânesse-grise.

Comme il a paru que M. de Verteillac n'avait pas bien compris le terme du but et qu'il s'est arrêté, a-t-il dit, parce qu'il croyait que le but était marqué où il s'est arrêté, à environ dix pas du but, M. Vauviliers, juge de la contestation, a pensé que cette course devait se remettre à un autre jour où l'on conviendrait de manière plus précise du but où l'on devait arriver, mais qu'en attendant chacun paierait ses frais.

La route était bordée d'un grand nombre de spectateurs à qui ce spectacle a paru faire beaucoup de plaisir."

Heureux temps !

R. DAGE

LES COURSES DE CHEVAUX A DOURDAN (I)

Il nous a semblé intéressant d'étudier un dossier déposé aux archives du Château de DOURDAN, celui des Courses. A l'époque où le tiercé est entré dans les mœurs de notre Société et tient par conséquent une place importante dans notre vie quotidienne, il est remarquable de constater qu'une ville comme DOURDAN a eu, dans le passé un champ de Courses et que le Pari-Mutuel y était pratiqué.

Rien d'étonnant à cela, en raison de l'expansion, au début du siècle, des terrains de courses. Le pari des Anglais était fort à la mode et on attachait un intérêt particulier à tout ce qui constituait un objet d'occupations et de préoccupations. Le plus important semble être la situation de DOURDAN : entre RAMBOUILLET où étaient casernés des militaires et la BEAUCE où a toujours fleuri la race chevaline, notre petite ville (3211 habitants à l'époque) gardait encore son rôle privilégié de carrefour séparant ainsi la BEAUCE, de l'ILE DE FRANCE et de L'ORLEANAIS.

En 1910, Mr Julien COHIER, Président, par la suite, de la Société des Champs de Courses de DOURDAN, entreprenait la construction et l'établissement d'un vaste hippodrome, celui du "Mesnil" comme il sera plus tard baptisé. Ce terrain, qui formait un circuit de 2800 m avait été disposé de telle façon que le parcours forme un huit (2). Ainsi la place était économisée. Après ces travaux obligatoires. Monsieur COHIER prit lui-même l'initiative d'introduire le Pari-Mutuel. La Loi du 2 Juin 1891 l'obligeait à remplir trois conditions :

1° obtenir préalablement une autorisation spéciale du Ministère de l'Agriculture.

2° limiter exclusivement aux champs de courses le Pari Mutuel.

3° sur les mises reçues (à part les prélèvements nécessaires pour couvrir les frais de l'organisation et du fonctionnement du pari) effectuer un prélèvement fixe en faveur de l'élevage et des œuvres de bienfaisance.

Les Sociétés de Courses jouaient donc simplement le rôle d'intermédiaire entre les parieurs. Il était fait masse des mises reçues, puis distribution en était opérée entre les parieurs engagés sur le cheval gagnant.

Il serait sans doute injuste de ne point remarquer que sans l'aide de ces fidèles collaborateurs, l'œuvre du Président de l'Association ne serait pas accomplie. En fait, l'organisation de l'Entreprise était tout à fait complexe. D'après les archives du Château de Dourdan, nous pouvons affirmer sans erreur que le 1er Janvier 1912, deux ans après sa création, la Société des Champs de Courses, comptait alors 266 membres venant la plupart de la région. Trois Présidents d'honneur étaient alors désignés : Monsieur AUTRAND, Préfet de Seine et Oise, Monsieur YVON, Maire de DOURDAN, Monsieur GALLAIS, propriétaire du Château de la BROUSSE de DOURDAN, restait le Comité de Direction, proprement dit, dirigé par Monsieur Julien COHIER, avec l'aide de plusieurs collaborateurs, dont Monsieur Henri MICHAUD, Notaire à DOURDAN, secrétaire général des commissaires, des délégués de la région et des 206 membres résidant dans les environs.

Les " Membres donateurs de Prix " étaient pour la plupart, des propriétaires de Châteaux avoisinants, notamment Madame la Baronne Henri de ROTHSCHILD, qui à cette époque, habitait le Château des VAULX, près de CERNAY LA VILLE. Quant aux 23 Membres d'honneur on comptait parmi eux, une majorité de personnalités de la Seine et Oise peu de Dourdannais. Des Assemblées Générales avaient lieu une fois par an, en outre, elles remettaient de l'ordre dans le budget.

Les courses se déroulaient une à deux fois par an, préparées pour le mois de Septembre, parfois pour le mois de Mai ; les premières compétitions eurent lieu du 18 au 21 Septembre 1910 après l'établissement de l'hippodrome. Ce jour-là, la foule était importante, des militaires étaient venus courir de leurs casernes de VINCENNES. Ordinairement, un après-midi de compétitions comprenait six courses différentes dans l'ordre suivant :

1° Au trot attelé : pour tous les chevaux de Seine, Seine et Oise et Eure et Loir, distance 2600 m.

2° Au trot monté : spécialement réservé aux chevaux des cantons de RAMBOUILLET, des cantons de DOURDAN, CHEVREUSE, LIMOURS, ARPAJON, MEREVILLE, AUNEAU et MA INTENON (3) distance 2400 m.

3° Au galop : pour tous chevaux de Seine, Seine et Oise, Eure et Loir, distance 3000 m.

4° Au galop attelé : spécialement réservé aux chevaux des cantons de DOURDAN, RAMBOUILLET, CHEVREUSE etc. distance 2200 m.

5° Au galop monté : pour tous les chevaux de Seine, Seine et Oise, Eure et Loir, distance 2600 m.

6° Haies : pour tous les chevaux, distance 2400 m.

D'autre part, on comptait beaucoup d'autres catégories de courses : celles réservées aux officiers (steeple-chase, cross country military) par exemple.

Le premier prix était généralement d'une valeur de 200 francs, somme assez considérable à l'époque.

Pendant toutes les courses, une commission spéciale veillait à leur bon fonctionnement et à leur régularité, attribuait les prix et solutionnait toutes les réclamations. Les décisions de cette Assemblée se fondaient sur les Codes et Règlements de la Société d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France, de la Société des Steeple-Chases de France et la Société d'Encouragement pour l'amélioration du cheval français de demi-sang.

Les propriétaires des chevaux étaient, soit des particuliers, soit des représentants de sociétés de courses. A DOURDAN, la Société des courses de RAMBOUILLET, amenait ainsi les chevaux et jockeys sur le terrain à condition que la Société des Courses de DOURDAN, s'engage à payer le déplacement des chevaux et des cavaliers. Arrivaient également beaucoup d'officiers des casernes de VINCENNES.

Des compétitions "hors-série" étaient parfois organisées, les prix étaient substantiels, la course du 19 Septembre 1911, voit 19 partants et le premier prix était de 800 francs.

Le budget de la Société des courses de DOURDAN, ne présentait rien d'exceptionnel, du fait même que 10% des bénéfices étaient à prélever pour les œuvres de bienfaisance et l'élevage, il restait à la société un revenu peu considérable.

En ôtant les frais d'organisation comprenant la rémunération du personnel, le matériel, les frais d'installation, les transports et frais divers, la différence encaissée par la société représentait 10% des paris perçus dans la journée et des entrées, le reste revenait au Ministère de l'agriculture pour les orphelinats, etc.. Le prix des entrées au champ de courses était relativement élevé pour l'époque, au pesage (endroit privilégié près des jockeys); les hommes payaient 10 francs et les femmes 5 francs, tel était le budget de la société.

Les compétitions n'eurent lieu qu'une dizaine de fois. De 1910 à 1914, ce fut la gloire. Après la Grande Guerre une seule course fut organisée, le 28 Septembre 1919. La décadence se faisait sentir pour une foule de raisons, ne serait-ce que l'affaiblissement du pays après une guerre aussi terrible, les courses cessèrent complètement et le terrain devint champ d'aviation : à la grande curiosité des Dourdannais, un biplan FARNION y atterrissait régulièrement (4) mais ce n'était pas encore la fin. Après la guerre de 39-45 le champ de courses de DOURDAN existait encore. Pour permettre la constitution d'un pécule aux prisonniers, un projet de réorganisation de la société de courses fut ébauché et une séance eut lieu remportant un plein succès. Malheureusement, les règles de sécurité n'avaient pas été engagées et au grand dépit des organisateurs une seconde manifestation fut interdite. Alors, promeneurs ou lycéens qui prenez chaque matin la rue du Champs de course (l'orthographe en est ainsi), ne vous étonnez pas d'y trouver l'hôpital clinique, le lycée, le C.E.S, le gymnase, des stades mais pas de champ de courses. Ne vous étonnez pas : celui-ci a été absorbé par l'aménagement des lieux comme tout ce qui vieillit est remplacé par de nouvelles affectations.

Nous avons tenu à signaler cette page de l'histoire de DOURDAN.

Michel STAVROU

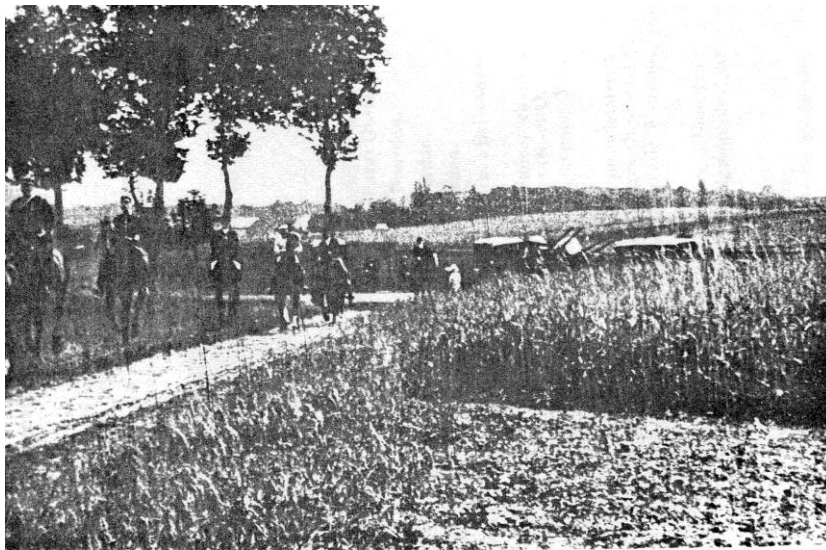
(Avec l'aide des documents existants aux archives du Château, mis gracieusement à notre disposition par Maître CHANSON)

(1) Cet article est paru la première fois dans la revue n° 32 CONNAITRE DOURDAN de février 1974.

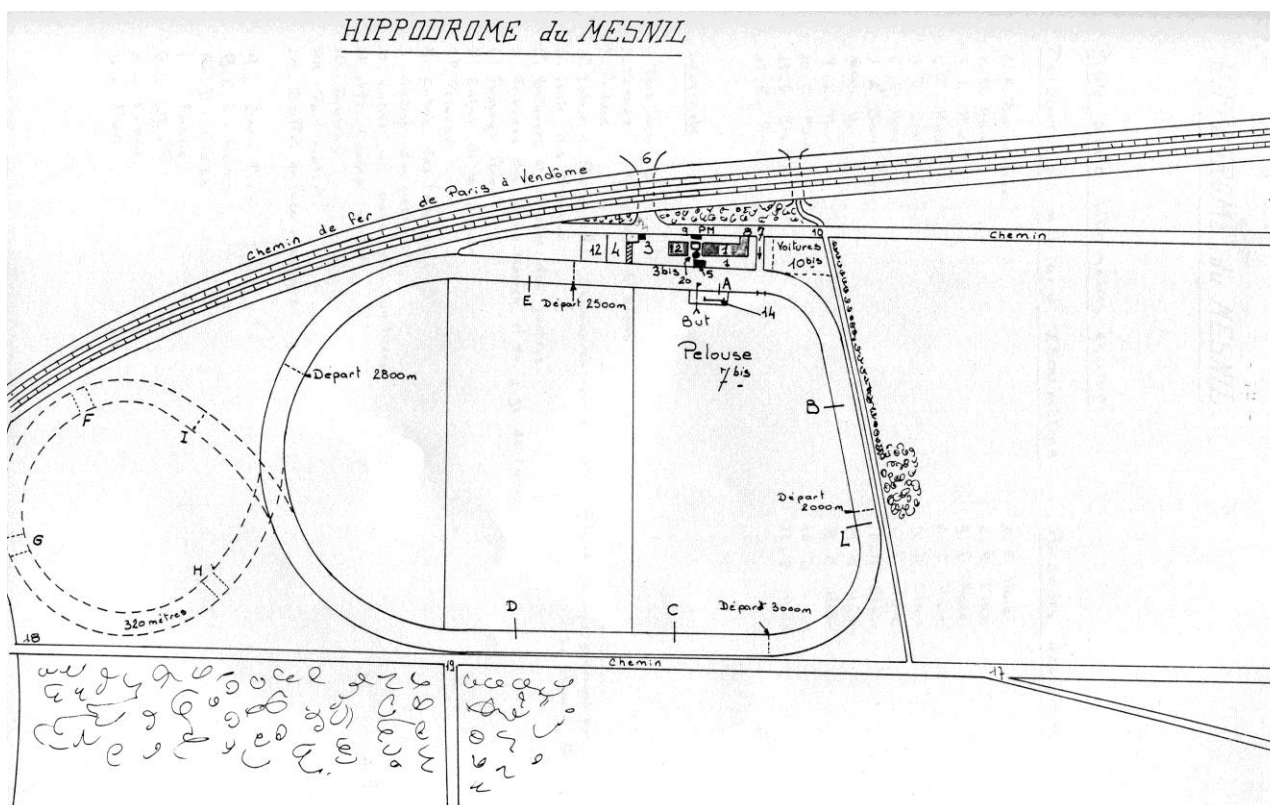
(2) Voir croquis de l'Hippodrome du Mesnil.

(3) A noter l'importance de la Société et l'étendue de son influence extérieure.

(4) Appartenant à Mr AUGER beau-frère de Mr Jules RICOUX, commerçant, Conseiller Municipal.



Instantané pris au cours d'un RALLYE-PAPER de la Société des Courses de Dourdan organisé le 10 août 1913. On aperçoit près des voitures M. COHIER et à l'arrière-plan le parc de la propriété ROUILLON (Archives M. CHANSON)



ETAT NOMINATIF DES MEMBRES DE LA SOCIETE DES COURSES DE DOURDAN

Au 1^{er} janvier 1912

Présidents d'Honneur

MM. AUTRAND, préfet de Seine-et-Oise.
le directeur du Haras du Pin(Orne).
YVON, maire de la ville de Dourdan.
GALLAIS, propriétaire, château de la Brousse. à
Dourdan, et 53 rue Vivienne, à Paris.

Vice-Présidents d'Honneur

Messieurs les Sous-Directeurs du Haras du Pin (Orne).

Comité

Président : M. J. COHIER, à Dourdan.

Vice-Présidents : MM. LEJARS, adjoint, propriétaire à
Dourdan : MAUNOURY. propriétaire, à Groslieux. par
Paray (S.-et-O.)

Secrétaire Général: MM. Henri MICHAUT. à Dourdan.

- **Adjoint** : René LEGOY, à Dourdan.

Trésorier : M. PELLETIER, propriétaire à Dourdan.

Commissaires : MM. Paul BESNUS, propriétaire, à
Briis-sous-Forges (S.-et-O.) :

— Louis PERRIER, propriétaire, château des Clos,
par Bonnelles (S.-ct-O.);

— R. Gaston DREYFUS, 5, avenue Montaigne, Paris.

Commissaires-Adjoints : MM. Henri BESNUS,
propriétaire, à Briis-s/-Forges (S.-et-O.) ;

— TESSIER. 118, av de Wagram, Paris.

Membres du Comité :

MM. AUBIN, propriétaire à Dourdan :

— BELLIER, à Chatignonville, 'par Authon ;

— BRUNET, à Dourdan ;

— GROUAS, à Dourdan ;

— HENAULT, à Baronville, par Béville (Eure-et-Loir) :

— MARCHAND, à Dourdan ;

— PITOIS, à Orsonville, par Ablis.

Juge à l'arrivée : M. TESSIER. 118, av. de Wagram,
Paris.

Starter : M. BISSON, à Etréchy (S.-et-O.).

Délégués : MM. DOUCHIN, à Rambouillet.

— HEMART, à Etampes, rue des Belles-Croix.

— NAUGUET, à Saint-Arnoult (S.-et-O).

— PREVOSTEAU, à Ablis (S.-et-O).

— VERON. à Arpajon (.S.-et-O.).

Membres Fondateurs de Prix

Madame la Duchesse d'UZES, château de Bonnelles
(S.-et-O.).

Madame la Baronne Henri DE ROTHSCHILD,
château des Vaulx par Cernay (S.-et-O.).

MM. le Marquis DE BARTHELEMY, ch. de Douaville,
p. Paray.

COULOMBIER. Château de Saint-Mesme. par Dourdan.

PORGES. château de Rochefort (S.-et-O.).

DE SAULTY, château de Baviile, par St-Chéron
(S.-et-O.).

A. THOME, château de Pinceloup, par Sonchamp
(S.-et-O).

Membres d'Honneur

MM. AIMOND. sénateur.

le Baron DE COURCEL, sénateur.

FERDINAND-DREYFUS, sénateur.

POIRSON, sénateur.

VIAN, député de Rambouillet.

TROUVE, conseiller général, à Dourdan,

CABARET, conseiller d'arrondissement.

HALLE. conseiller d'arrondissement.

POUPINEL. conseiller d'arrondissement.

Mme la Baronne D'ADELWARD, château du Plessis-
Mornay, par Rochefort (S.-ct-O.).

MM. BEAURIENNE Albert, à Dourdan.

BEAURIENNE Paul, à Dourdan.

BESNUS Georges, à Saint-Denis (Seine).

BESNUS Lucien, 4, rue Legendre, Paris.

DE BERT , château du Bel-Air, à Dourdan.

CHANUDET, directeur de l'Ecole supérieure, à
Dourdan.

GASTON-DREYFUS. 5 avenue Montaigne, Paris.

Le Comte DE FELS, Rambouillet.

GUYOT, château de Dourdan.

HOFF, château du Breau, par Ablis.

PARMENTIER, château de l'Ouïe, par Dourdan.

SIMON, à Bruyères-le-Châtel (S.-ct-O.)

Société Générale de Dourdan.

MM. THIBAUT, à Dourdan.

DE LA VALLEE, château de Segrez, par St-Sulpice
(S.-et-O.).

HIPPODROME du MESNIL

- Piste plate 1200 mètres environ

- Parcours du military 2500 mètres

- Parcours des Haies

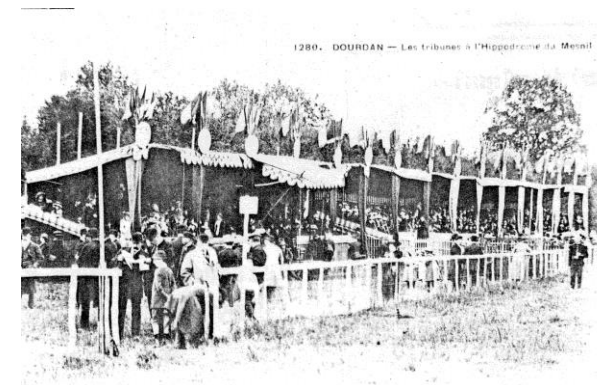
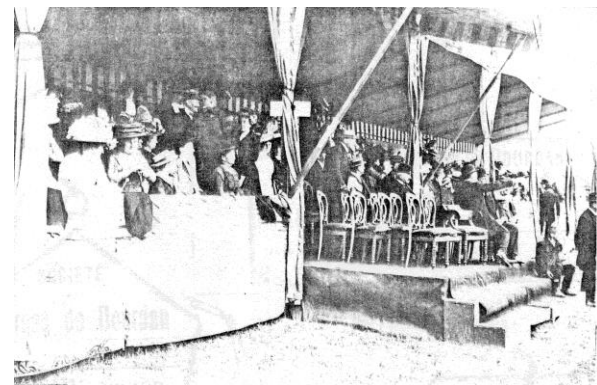
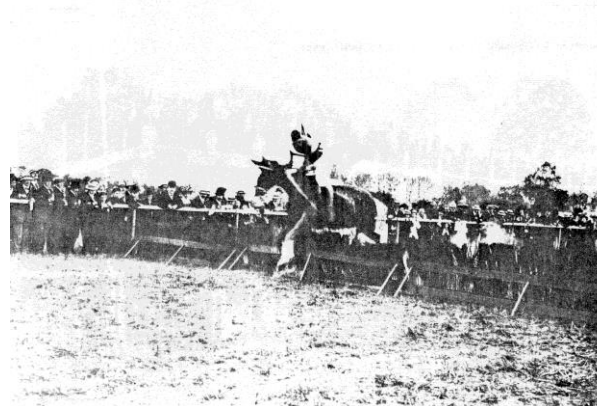
1. A. Barre Fixe
2. B. Haie
3. L. Mur
4. C. Haie
5. D. Claie
6. E. Haie
7. A. Barre Fixe
8. B. Haie
9. L. Mur
10. C. Haie
11. D. Claie
12. E. Haie

1. E. Haie
2. A. Claie
3. B. Haie
4. C. Haie
5. D. Claie
6. E. Haie
7. A. Claie
8. B. Haie
9. C. Haie
10. D. Claie
11. E. Haie

- Légende -

1. Tribunes 3^e
2. Pesage 10^e Hommes 5^e Dames
3. Paddock
- 3^e. Entrée du Paddock : Les Chevaux de courses seuls et leurs jockeys passeront par le chemin 16
4. Tente des chevaux
- 4^e. Balances et vestiaire des jockeys.
5. Tribunes des commissaires et du juge de l'arrivée
6. Passage fermé
7. Entrée de la pelouse
- 7^e. Pelouse
8. Entrée des tribunes à 3^e
9. Entrée du pesage
10. Entrée du parc aux voitures
11. et 12. Champ interdit
14. Tableau
- P.M. Pari mutuel
20. Buffet en face musique

- A - Barre Fixe
- B - C. E. - Haies
- A' - D. - Claies
- F - Fossé
- G - ~~Mur~~
- H - Fossé
- L - Mur.



SOCIÉTÉ DES COURSES DE DOURDAN
Voiture et Conducteur : 5 fr.
N° 89
PELOUSE
Ces Cartes sont des cartes d'entrée réservées à nos membres et sont soumises au Contrôle

Voiture : 5 fr.
Conducteur : 89

SOCIÉTÉ DES COURSES DE DOURDAN
N° 4504
TRIBUNES
3 francs
Ces Cartes sont des cartes d'entrée réservées à nos membres et sont soumises au Contrôle

SOCIÉTÉ
des
Cours de Dourdan
PESAGE HOMME
10 fr.
Ces Cartes sont des cartes d'entrée réservées à nos membres et sont soumises au Contrôle

PESAGE HOMME
10 fr. Contrôle

SOCIÉTÉ des COURSES
DE DOURDAN
PESAGE Dame 5 fr.
Ces Cartes sont des cartes d'entrée réservées à nos membres et sont soumises au Contrôle

Pesage Dame 5 fr. Contrôle

C.D. 1914

SOCIÉTÉ DES COURSES DE DOURDAN
CARTE DE MEMBRE FONDATEUR
Journée du 29 Septembre 1912
PESAGE
R. Moreau
à Mademoiselle
N° 13

UN CURE D'AUTREFOIS

LE BIENHEUREUX ROBERT LE BIS, MASSACRE LE 2 SEPTEMBRE 1792

Robert LE BIS, lorsqu'il arriva à BRIIS SOUS FORGES pour y prendre la succession de l'Abbé FILLON était âgé de cinquante-trois ans. C'était en Août 1772 et assisté tant par Jean MARABIE, maître d'école que par Denis HALLOT chapelain, il se fit bientôt aimer pour son inlassable dévouement envers tous ceux qui étaient les plus déshérités, ne craignant pas en plein hiver, par des froids terribles à parcourir toute la région. On trouve d'ailleurs trace de tous ses déplacements sur les registres qu'il tenait méticuleusement. Il n'est pas sans intérêt de relever que le brave Abbé déclinait très souvent les invitations qui lui étaient faites par les Seigneurs des alentours pour aller assister d'humbles gens du nom de MACHELARD, FILOU, GAUT, VAUDRON, ou BUFFATRILLE.

Dès 1711, un officier de la Duchesse de BOURGOGNE, qui fut, on le sait, la mère de LOUIS XV, PROSPER GIRARD, avait fait à BRIIS, aidé en cela par la famille de LAMOIGNON (dont on oublie presque toujours qu'elle se nommait LAMOIGNON de BAVILLE) , un don important pour qu'un hospice soit créé là.

Il faut insister sur le fait qu'on néglige bien souvent de rappeler quelle importance a eu le Château de BAVILLE durant le règne de LOUIS XIV, puisque BOURDALOUE, BOILEAU, LA FONTAINE et bien d'autres y avaient leurs habitudes. On sait aussi avec quelle dignité GUILLAUME de LAMOIGNON présida les débats du procès du dispendieux FOUQUET.

En 1745, une demoiselle de LAMOIGNON toujours, avait fait don de la Chapelle SAINTE BARBE à BRIIS.

Notre Abbé LE BIS en arrivant dans sa nouvelle paroisse savait sur qui il pouvait compter et parmi ceux-là il faut citer : Les Chirurgiens DANVERS et DUPRE, le notaire GAILLARD et la famille SAINT-MICHEL qui de père en fils tenait la maîtrise des Eaux et Forêts de DOURDAN.

En hiver, je l'ai dit, notre Abbé parcourait toute la région et il lui arriva un jour d'être pris dans une tempête de neige alors qu'il allait de CHANTECOQ à FRILEUSE, Il ne dut son salut qu'au fait, disait-il par la suite de ne s'être pas arrêté de marcher, d'avoir prié la SAINTE VIERGE et d'avoir reconnu enfin son clocher dans la tempête poudreuse !....

Le concours de Jean MARABIE ne se démentait jamais et ils étaient, riait-il, comme phalanges du même doigt.

En plein siècle dit "des Lumières", l'Abbé LE BIS était de ceux qui gardaient leur foi intacte. Il la fortifiait par la Lecture des œuvres de BOURDALOUE dont il répercutait les propos à ses ouailles pour leur « fouetter l'esprit » .

Homme de grandes lectures, il adorait en effet relire inlassablement "Les Vingt-trois volumes du TRAITE DES DEVOIRS DE LA VIE RELIGIEUSE" du Grand créateur sacré. Car notre Abbé était certain que BOURDALOUE en avait trouvé l'inspiration

quelque part entre BAVILLE, SAINT-CHERON, SAINT-MAURICE et VAUGRIGNEUSE ... Qui sait ? .

" L'Histoire du CIEL " avait aussi ses dilections et il passait son temps à méditer sur la puissance de DIEU...

Le temps passait... L'Abbé LE BIS demeurait le même ... Hélas ! Les hommes allaient bientôt en finir avec ce temps de la douceur de vivre que plus tard regretterait TALLEYRAND,

Les premiers temps de la grande tourmente ne furent perçus par le Bon Abbé que comme l'avènement de réformes et il officia même le 14 Juillet 1790. Mais, en 1791, tout se gâta. La Constitution Civile du Clergé lui semble un "parjure" LE BIS n'a qu'une fidélité.

Aux élections, il est battu. Celui qui le remplace est un "juteur" un certain Abbé LIOT, de CHILLY MAZARIN.

Le climat devient de plus en plus lourd pour le pauvre curé.

Ceux qu'il a autrefois secourus, aimés, aidés, tous ceux-là se terrent et surtout se taisent. L'Abbé LE BIS ? Mieux vaut ne pas avoir été de ses protégés ... Désolé devant tant de lâcheté, l'Abbé se rend à Paris chez un de ses compatriotes Normands, devenu Supérieur des EUDISTES. Celui-ci croyant bien faire, incite le curé de PRIIS à rester à PARIS où il sera- plus en sûreté ... L'Abbé cependant songe sans cesse à BRIIS et il veut y retourner. Son ami l'en dissuade : Les temps vont s'apaiser, dit-il

Pendant un an l'Abbé LE BIS reste à PARIS, caché chez son ami.

Puis, soudain, en Août 1792, la folie se déclenche. C'est le 10 Août, l'emprisonnement de la Famille Royale... C'est aux "Curés" que l'on s'en prend.

DANTON excite le peuple à la révolte. MAILLARD mène ses troupes au massacre ... L'Abbé LE BIS est arrêté, jeté aux CARMES et y vit le martyr que l'on sait, en attendant le trépas. Les "Septembriseurs" sont à l'œuvre et l'on m'excusera de passer sous silence leurs tristes exploits...

Il appartient aux "Fédérés Marseillais" (en réalité les libérés du bagne de TOULON) ; de s'en donner à cœur joie en assassinant tous ces pauvres prisonniers, sans défense. Ce que fut ce carnage, G. LENOTRE l'a décrit. L'Abbé LE BIS refusa d'être parjure. Il fut littéralement dépecé ...

L'Eglise tint à lui rendre l'hommage qui lui était dû.

Et, le 17 OCTOBRE 1926, SA SAINTETE PIE XI le proclama "Bienheureux"...

S'il vous arrive de passer par BRIIS SOUS FORGES où déjà flotte le souvenir d'ANNE BOYLEN, ayez aussi une pensée pour ce Bienheureux qui par sa charité et sa bonté fit tant pour cette paroisse à laquelle il consacra plus de vingt ans de sa longue vie, puisque c'est à soixante-treize ans qu'il fut massacré.

HUBERT BIUCCHI 16/09/1980

DOURDAN ~ 1944

BOMBARDEMENTS ALLIES SUR LA GARE

DESTRUCTIONS ET BARRAGES ALLEMANDS

Le Mardi 6 Juin 1944 a lieu le débarquement des forces alliées en Normandie. Ont lieu également les premiers bombardements et mitraillages alliés à DOURDAN.

Mardi 6 Juin 1944 à 12H33, bombardement et mitraillage d'une durée de 45 minutes, 8 bombes sur le départ vapeur, train de voyageurs 509 attaqué, 11 morts, une trentaine de blessés, pas d'interruption du service. |

Mercredi 7 Juin 1944 à 8H30, bombardement et mitraillage d'une durée de 20 minutes, 6 bombes sur départ vapeur et corps de garde, 2 machines endommagées.

Vendredi 16 Juillet 1944 à 21H15, bombardement et mitraillage d'une durée de 20 minutes, 12 bombes gare et départ électrique voie 3, service voyageur à la limite du pont de Liphard.

Vendredi 4 Août 1944 à 0H30, 1 bombe à la machine fixe, rue du Potelet, eau coupée à 150 M du château d'eau.

Lundi 7 Août 1944 à 2H58 à Sermaise, train d'essence (111.143), incendie au kilomètre 51,600 de 25 wagons sur 29, au moins 50 000 litres d'essence sont perdus, suspension du service jusqu'au 10 Août où fut remis le service vapeur.

Jeudi 10 Août 1944 à 11H30, bombardement et mitraillage, 1 bombe sur le dépôt électrique, caténaire coupé sur deux voies et 4 voitures de voyageurs incendiées.

Samedi 12 Août 1944 à 0 H58 d'une durée de 20 minutes, bombardement, 1 bombe devant la gare, dégât au bâtiment ; l'autre au dépôt, avaries aux bâtiments.

Samedi 12 Août 1944 à 14H20, bombardement et mitraillage, 2 grosses bombes tombent, l'une sur le garage et l'autre sur le poulailler de la villa Rosita, dégâts dans les pavillons autour. Du train de prisonniers nord-africains en gare, environ 200 d'entre eux en profitent pour s'évader.

Dimanche 13 Août 1944 de 19H41 à 21H15, bombardement, 10 bombes dont 5 sur les voies principales, chantiers, dépôt électrique, dégâts à la gare, 4 voitures incendiées dont une automotrice.

Jeudi 17 Août 1944, bombardement le matin et au début de l'après-midi, dégâts sur les voies où les Dourdannais sont appelés pour les réparer.

Jeudi 17 Août 1944 dans l'après-midi, les autorités allemandes ont reçu l'ordre de passer à la destruction des appareils, voies bâtiments de la Gare, destruction du pont tournant, aiguillages appareil du poste auxiliaire.

Vendredi 18 Août 1944, destruction d'appareils de voies : 17 sur 17, aiguillages, grues hydrauliques, pont Saint-Arnoult et le château à proximité, 4 voitures de voyageurs détruites, ils ouvrent le robinet de l'usine à gaz, établissent un barrage miné en face du 4 avenue de Châteaudun et abattent 5 platanes à la mine, un autre barrage est construit Jusqu'en face du 4 de la rue des Vergers St Jacques.

Samedi 19 Août 1944, destruction à la mine du pont de Liphard, du standard de la poste des PTT. Ils construisent un barrage entre le 29 et le 68 de la rue de Chartres, un autre au début de la rue Saint Germain et un troisième au début de la rue Lebrun puis un quatrième Faubourg de Chartres en abattant plusieurs peupliers à la mine.

Lundi 21 Août 1944 au début de l'après-midi, arrivée des troupes alliées qui libèrent DOURDAN après ces quatre années d'occupation que la ville subissait depuis le Dimanche 16 Juin 1940,

Renseignements fournis par Monsieur CHAMPION Eugène, Chef de Gare de DOURDAN pendant la guerre 1939-1945, ajoutés à ceux de Monsieur GARRIOT André qui a reconstitué un important récit de cette période, avec photos et documents sur DOURDAN et sa région.

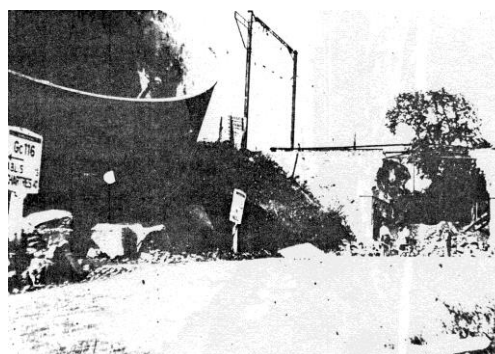
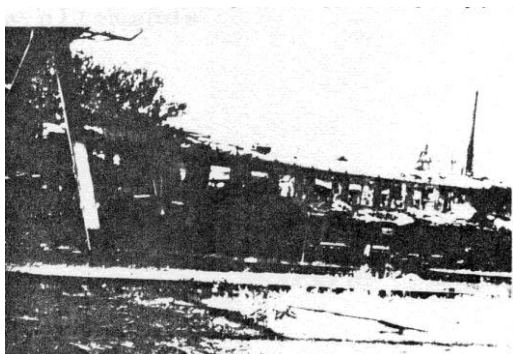
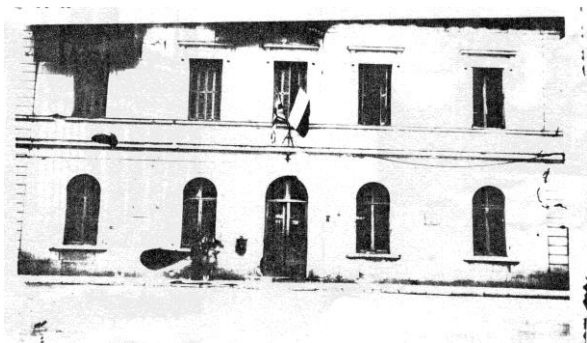
André GARRIOT



Photographie faite à l'angle de la rue Saint-Pierre et de la rue de la Fontaine Saint Pierre : des soldats allemands faits prisonniers sans résistance par un groupe de résistants Dourdannais le Mardi 22 Août 1944 se dirigent vers la Gendarmerie de DOURDAN.

LA GARE DE DOURDAN APRES LES BOMBARDEMENTS

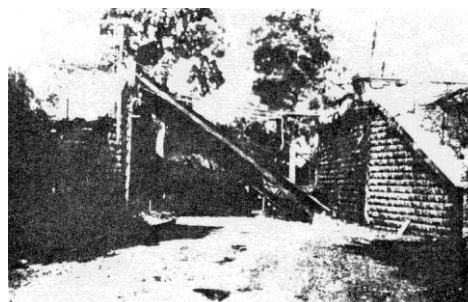




Le pont SNCF dynamité ainsi que le château d'eau par les allemands



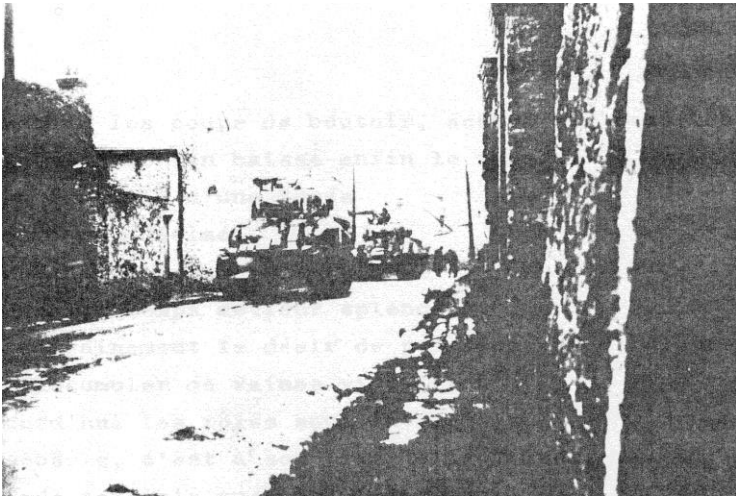
Le standard de la poste dynamité par les allemands



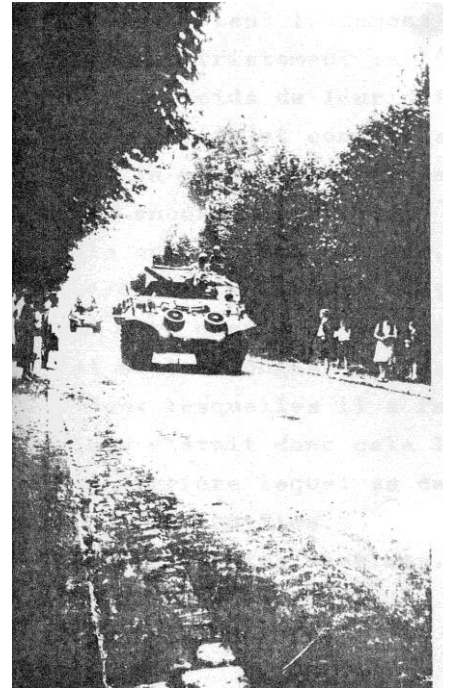
Le pont de Saint-Cyr dynamité par les allemands



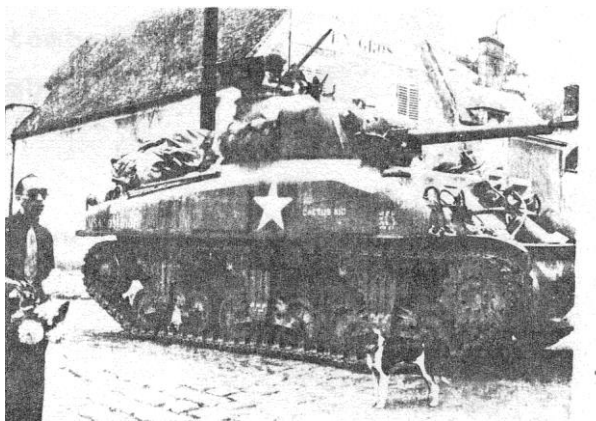
Barrage allemand à la porte de Chartres



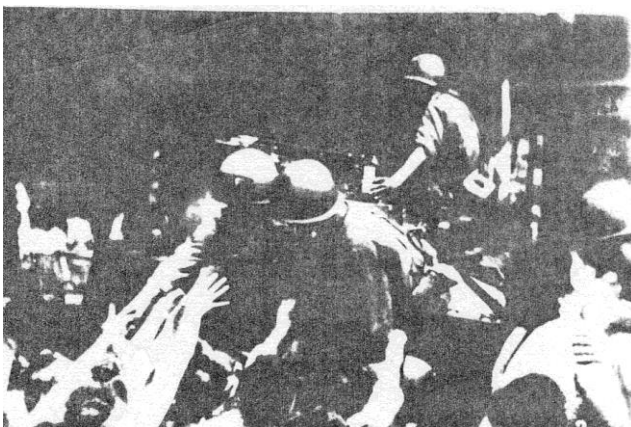
L'arrivée des chars alliés rue de Bonniveau



Le passage des chars alliés dans l'avenue de Paris



Un des chars alliés à la porte (de Chartres, Un dourdannais attend que l'un d'eux s'arrête pour offrir des fleurs.



Les bras tendus des Dourdannais vers leurs libérateurs

LIBERATION

Sous tous les coups de boutoir, acculé sur tous les fronts
L'aigle hitlérien baisse enfin le front.
C'est l'agonie d'une armée
Aujourd'hui décimée
Dont la plus grande erreur
Pendant le temps de leur splendeur
Fut certainement le désir de puissance et de gloire,
Pour accumuler de vaines victoires.
Aujourd'hui les rôles sont inversés,
La débâcle, c'est à son tour de la traverser.
L'exode terrible que nous avons subi.
C'est maintenant aux allemands de la vivre.
Ce n'est pas sans un certain sentiment
Que je les regarde sortir de DOURDAN
Tels des fantômes sortant de leur tombe.
Ils avançaient lentement dans l'ombre
Courbant tristement la tête,
Sous le poids de leur défaite.
Adieu gloire et conquêtes passées !....
C'est la chute d'une armée,
Hier encore victorieuse
Mais aujourd'hui décimée, honteuse.
Maintenant prend fin ce terrible cauchemar
Qui dura quatre ans de traquenard.
Ces quatre longues années
Durant lesquelles il a fallu les supporter.
Alors c'était donc cela la guerre,
Mot derrière lequel se cachent tant d'atrocités, de ruines, de misère,

De morts inutiles,
Et d'innocentes victimes....
Que de sang versé
Pour une absurdité.

•

L'EGLISE DES GRANGES-LE-ROI

L'église fortifiée des Granges-Le-Roi fut jadis un prieuré de Saint-Chéron de CHARTRES.

Elle est dédiée à Saint-Léonard (On dit encore Saint-Liénard). Celui-ci, né à Orléans, compagnon de Clovis, converti comme lui après la bataille de Tolbiac (496) devint ermite et se retira à Noblac où sa cellule servit de noyau à un monastère. Il mourut en 559 et fut par la suite l'objet d'un culte important car il avait le pouvoir de faire parler les muets et les bègues. On raconte que les pilotes de Villequier (Seine-Maritime) où devait se noyer la fille de Victor HUGO, Léopoldine, avaient coutume de faire, dans leurs navigations en Seine, une oraison à Saint-Léonard.

Chaque année, le jour de sa fête, le six novembre, on amenait en pèlerinage à l'église des Granges tous les bébés des environs pour que le Saint leur délie la langue. On peut regretter que cette tradition se soit perdue car, si nos enfants ont aujourd'hui la langue bien pendue, leur vocabulaire est loin d'être aussi châtié qu'on le voudrait.

Cette église paroissiale, concédée vers 1150 aux chanoines augustins de l'abbaye de Saint-Chéron de Chartres, date des XII, XIII, XIV, XV, XVI^è siècles. Elle est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques pour différentes parties ; d'abord, pour sa tour carrée, haute et massive, qui domine les environs et servait de signal. Bâtie en belles pierres de taille (Meulière de Beauce), avec des contreforts aux angles et le comble en tabatière, elle est du XVI^{ème} siècle. Mais aussi pour les fonts baptismaux, décorés par un bandeau de grappes de raisin qui nous donne à penser qu'avant de devenir "Les granges du roy", ce pays cultivait la vigne. Enfin, pour une vierge datant du XIV^è siècle.

La porte occidentale, avec ses quatre colonnes coiffées de chapiteaux à volutes, son arc en ogives et trois cordons toriques est la partie la plus ancienne. Ce sont les restes d'une construction primitive datée du XII^è siècle. Le porche qui, s'élève sur cinq marches, est plus récent, ainsi que la façade, à fenêtre ogivale et pignon.

Autre particularité : le chœur, demi-circulaire, datant du XVIII^è siècle, plus haut que la nef, lambrissé de magnifiques boiseries. La nef, flanquée de contreforts, porte trois pignons côté Sud. Elle est voûtée en lattes ainsi que le bas-côté droit. Les deux côtés sont dissemblables. A gauche quatre arcs seulement à cause du clocher qui occupe une grande place ; à droite, six arcs en ogive, supportés par des colonnes grossières avec des chapiteaux très primitifs, ornés de feuillages et de têtes humaines ou animales. Le collatéral Nord, lui, est fait d'arcs croisés, à nervures : sur deux des clefs, les armes de France.

L'allée centrale de la nef est pavée de plusieurs dalles funéraires dont on peut regretter qu'elles n'aient pas été retirées avant d'être effacées. L'archéologue, François de Guihermy, parle dans ses notes de 1886, d'un laboureur, en culottes courtes et petit manteau mort en 1581, dont l'effigie apparaît sous un arc cintré. Une autre dalle est celle d'un prêtre mort en 1522, qui fonda une messe pour la fête de

Sainte-Barbe, Une troisième représente, deux époux du XVI^e siècle qui sont les fermiers de l'Ouye.

D'importants travaux ont été faits récemment dans l'église : la voûte en bois a été entièrement rénovée ; le support des cloches a été changé, un paratonnerre a été installé. Sur la façade un vitrail a été restauré, pour partie grâce aux sommes recueillies lors de deux concerts d'orgue et chants, donnés par l'Association des Soirées Culturelles en Hurepoix. Enfin, la toiture sera prochainement refaite en petites tuiles, ce qui rendra à notre église son aspect primitif.

L. DELORME 1975

L'ÉGLISE DES GRANGES-LE-ROI

Ce vieux roc, au milieu d'un océan de blés,
Phare jeté vers Dieu pour éclairer les âmes,
N'a rien perdu de sa ferveur, ni de sa flamme,
En traversant le flot des siècles éculés.

Cette nef, échouée sur une plage d'or,
Garde encor en secret, dans la pierre dissoute,
Les voix de ses « marins » éloignant de sa voûte
La tempête aux accents du « veni creator. »

La plaine qui frissonne au pied de ce vaisseau
Pour lui donner la soif et le goût du voyage
A beau lâcher ses vents, lui, demeure au mouillage
Dans une anse de paix ayant fait son berceau.

Tu nous as conservé dans le creux de tes flancs
Le message de foi de ceux qui t'élevèrent,
Par-delà les horreurs, par-delà les misères,
Bien après que le Doute eût brisé tout élan.

Dans ta pierre est gravé le refrain du bonheur,
Certes mystérieux, pourtant indélébile
Et, pour celui qui sait lire ton évangile,
Le mépris de la mort et de ses moissonneurs.



L. DELORME 1975

LA BALLADE DE MESSIRE GUY

Un jour, il passait par Dourdan un courtois Baron. Il voulut rendre visite à Messire Guy le châtelain.

C'était par une belle soirée de printemps.

Il trouva Messire Guy, jeune comme lui et rêveur, accoudé sur le parapet de la courtine, non loin de la tour du couchant. Son regard errait sur la prairie verdoyante, son œil plongeait dans les grands bois.

Ils parlèrent longtemps de chasses et de tournois.

Quand il partit, à la nuit tombante, le courtois Baron dit : — « Je voudrais saluer la châtelaine. »

Messire Guy lui répondit en rougissant :

— < Elle est allée en chevauchée avec ses Damoiselles, jusques à l'Abbaye de Louye. >

Vingt ans après, il repassait par Dourdan le courtois Baron. Il voulut rendre visite à Messire Guy le châtelain.

C'était par une chaude soirée d'été.

Il trouva Messire Guy fier et pensif, debout sur la plate-forme du haut donjon crénelé.

Son regard errait sur la plaine jaunissante, son œil plongeait dans l'horizon rougi.

Ils parlèrent longtemps de guerres et de croisades.

Quand il partit, à la nuit tombée, le courtois Baron dit : — « Je voudrais saluer la châtelaine. »

Messire Guy lui répondit en balbutiant :

— « Elle est allée, non loin d'ici, au château de Rochefort, passer la journée chez sa cousine, la comtesse Yolande. »

Vingt ans après, il passait encore par Dourdan le courtois Baron. Il voulut rendre visite à Messire Guy le châtelain.

C'était par une triste soirée d'automne.

Il trouva Messire Guy vieilli et souffrant, assis dans un grand fauteuil de chêne, des parchemins sur ses genoux, au fond de sa tourelle à demi éclairée. Son regard errait sur la place solitaire, son œil plongeait dans la grande église sombre.

Ils parlèrent longtemps de chartes et de fiefs.

Quand il partit, à la nuit close, le courtois Baron dit : — « Je voudrais saluer la châtelaine. »

Messire Guy lui répondit en pâlisant :

— « Elle est allée faire son oraison du soir à la chapelle de Monsieur Saint-Germain. »

Vingt ans plus tard, il repassa par Dourdan le courtois Baron. Il voulut visiter une dernière fois Messire Guy.

C'était par une froide soirée d'hiver.

Une bannière noire flottait sur le donjon.

La cloche de Monsieur Saint-Germain sonnait des glas.

Il se trouvait qu'on ensépulturait Messire Guy.

Le bon vieillard entra dans l'église, et pria longtemps.

Quand les moines eurent achevé le dernier requiem, et descendu le cercueil, à la lueur des torches, dans le caveau placé sous le banc même que Messire Guy occupait de son vivant, il partit pensant à la veuve, le courtois Baron.

En passant devant la poterne du château, il s'arrêta, et dit : — « je voudrais saluer la châtelaine. »

Un serviteur, vieux comme la tour, lui répondit :

— « Sire Baron, j'ai cent ans : oncques ne vis ici de châtelaine. Seul a vécu le pauvre Messire Guy. Seul il est mort ! >

MES HORIZONS

I

LA PLAINE

En été, tous les ans, nous montions sur la plaine
Dans les mois de juillet et d'août.
Cette Beauce pour moi de charmes était pleine.
Mes aïeux avaient eu ce goût.

La voiture grimpait la cote blanche et nue :
J'allais à pied près du cocher.
J'avais soif du plateau qui s'ouvre sous la nue
Au niveau du coq du clocher.

La voilà donc la plaine avec son grand mirage !
Je restais immobile au seuil,
Etourdi par l'air pur qui frappait mon visage,
Le grand jour qui frappait mon œil.

Ma poitrine baignait dans une autre atmosphère.
De pôle j'avais dû changer.
Ce grand espace était comme un autre hémisphère,
Ce grand ciel un ciel étranger.

Le zénith était haut : la voûte était profonde
Sous l'horizon se déroband.
On sentait tout autour que la terre était ronde
Et qu'elle allait en se courbant.

En rose, en jaune, en vert, par zone elle était peinte
Comme les cartes en couleurs ;
Et les champs alternés, les prés donnaient la teinte

De leurs moissons ou de leurs fleurs.

Dans ce désert fécond, peu d'oasis : à peine
Quelque clocher, quelque arbre au loin.
Comme un sable mouvant, une invisible baleine
Faisait rouler blés et sainfoin.

C'était le plein midi quand j'atteignais la ferme
Où dardait d'aplomb le soleil :
L'heure où bêtes et gens, tout le monde s'enferme
Pour le repas et le sommeil.

Mais moi, quand j'avais pris le pain bis et la crème,
C'est dehors que je reposais.
Sous le ciel, sur le sol, dans une gerbe, à même,
Cachant mon front, je m'enfonçais.

La paille et le grillon criaient dans mon oreille.
Les épis pleins faisaient du bruit.
Au four d'un boulanger la terre était pareille.
Avec une odeur de pain cuit.

Sous la lumière ardente et sous la chaude effluve
Mon corps trop blanc se brunissait,
Et je sentais ma chair fermenter dans l'étuve
Où tout ce grain se mûrissait.

Le fermier, dont alors la sieste s'achève,
Sort avec un fouet en main.
Aux moissonneurs couchés il dit d'une voix brève :
« Nous couperons les blés demain. »

On aiguisse les faux. La blonde chevelure

Demain sous le fer tombera.

A la plaine l'été va ravir sa parure ;

Mais l'automne la lui rendra.

Qu'elle est belle ce soir, sous le jour qui décline,

Quand je la traverse au retour !

Sur les confins du ciel la terre s'illumine

D'or et de pourpre tour à tour.

Et puis tout s'adoucit. La brume transparente

Change la vue en vision :

Au loin, un troupeau rentre ; auprès, un oiseau chante

En se couchant dans un sillon.

Le crépuscule est court. Sur la plaine endormie

La nuit, féconde aussi, descend.

Mais tout est clair : la lune, une faucille amie.

Sur tout promène son croissant.

Que d'étoiles là-haut ! un seul petit nuage

Où brillent quelques éclairs. C'est

La chaleur pour demain... ou peut-être l'orage...

O moissonneurs. Dieu seul le sait !

II

LA FORET

A Fontainebleau, mon grand-père
Près des bois avait sa maison.
Pendant vingt ans avec ma mère,
J'allai là passer la saison
De mes vacances de septembre.
La forêt bordait le jardin
Où je jouais, et dans ma chambre
J'étais bercé soir et matin
Par la complainte monotone.
Le rythme grave ou radouci
Des grands sapins du mont Ussy
Mouvant sous la brise d'automne.
C'était tantôt un bruit confus,
Tantôt un soupir, un murmure.
Un frisson des chênes touffus ;
Parfois dans la grande ramure
Des sanglots ; et des désespoirs
Dans les branches échevelées
Baissant ou levant leurs bras noirs,
J'aimais ces musiques ailées
Qui variaient à chaque instant,
Elles accompagnaient ma vie
Et me faisaient triste ou content.
Quand la table était desservie,
Aussitôt après déjeuner :
« En forêt ! disait ma grand'mère :
« Allons, enfants, jusqu'au dîner. »
Et nous partions pour le « Calvaire »,
Car nous étions sur son chemin.
C'était une rude montée
Couverte d'aiguilles de pin.

Roulait sur les rochers glissants.
O rochers, souvenirs d'enfance,
Monstres hideux mais complaisants !
On s'installait avec jactance
Sur leur croupe d'un air joyeux.
D'autres chassaient sans défiance
Des lézards verts au corps soyeux ;
D'autres poursuivaient sur un hêtre
Les écureuils malicieux.
Mais, pour moi, j'aimais bien mieux être
Seul, sous la futaie, et rêver.
Comme des nefs cathédrales
Je voyais tout droit s'élever,
Croisant leurs voûtes ogivales,
De vieux chênes que Pharamond
Planta dans ces forêts royales.
J'aimais les gorges d'Apremont
Où la nature se désole
Après un combat de Titans ;
J'aimais la vallée de la Sole
Avec ses tapis éclatants
De bruyère rose, son sable
Blanc comme neige et ses bouleaux
Toujours tremblants ; l'interminable
Roche-qui-Pleure ; et les roseaux
De la Mare-aux-Evés qui noie
Le pauvre cerf à l'hallali.
J'aimais à suivre sur sa voie
La meute, et l'essaim si joli
Des écuyers, des écuyères
Qui passait comme un tourbillon

La bande, souvent culbutée,

Et le fouet du postillon

Menant les voitures princières.

J'aimais les trembles argentés

Qui frissonnaient dans la nuit brune ;

L'hiver, les givres enchantés

Qui scintillaient au clair de lune.

J'ai vu, depuis, bien des forêts :

Au son du cor dans les bruyères,

Les bois célèbres dans l'histoire,

D'oliviers, palmiers ou cyprès ;

J'ai parcouru la Forêt-Noire ;

J'ai beau consulter ma mémoire

C'est mon souvenir le plus beau :

Ma forêt de Fontainebleau !...

III

LA MER

Le conducteur de la petite diligence,
Un bon Normand, me dit d'un air d'intelligence :
— « Vous la voyez, la mer? ... » — Il montrait de la
Au fond d'une échancrure, à l'angle du chemin, [main
Une ligne verdâtre au-dessous d'un nuage.
La mer ! terme rêvé de mon premier voyage ;
C'était elle!... Ou tournait : et je ne vis plus rien.
Nous descendions toujours, les chevaux marchaient
Tout à coup, un vent frais me frappa la figure, [bien.
Je sentis l'air salé, j'entendis un murmure,
Et puis un roulement. La falaise s'ouvrit
Près de moi : l'Océan parut et me sourit
Pour la première fois. J'aurai toute ma vie
Sous les yeux cette vague amoureuse, suivie
De petits flots fuyant et revenant toujours
Pour poser à mes pieds leurs caressants bonjours.
Oh ! nous étions amis ; car cette belle plage
Je ne la quittai plus. Tout au bout du village,
Sur la mer, on loua la maison d'un pêcheur ;
Et là, l'adolescent précoce et piocheur
Trouva force et repos. Etendu sur la grève,
L'œil chercheur, l'âme ardente, il contempla sans trêve
Ce spectacle éternel et mobile à la fois
De l'abîme gonflé, que d'immuables lois
Retiennent suspendu ; ce vaste champ qui fume
Avec ses sillons creux tout festonnés d'écume
Et ses âcres senteurs, rayé par le soleil,
Comme un pré verdoyant auprès d'un blé vermeil ;
Cet horizon rigide et droit, ligne qui tranche
Ou se perd dans l'azur, et que la voile blanche
Et que la blanche mouette effleurent en passant ;

Le flux et le reflux sans cesse renaissant ;
Le flot qui se retire indolent sur la roche,
Ou comme un escadron au galop se rapproche :
Mer d'huile ou mer de feu, bonne brise ou grand vent,
La morte-eau, le gros temps qui passe en soulevant
Et roulant les galets ; la petite flottille
Qui pêche au large ou bien la barque sur sa quille,
A l'ancre dans le sable, où sèchent les filets.
Quand la marée était très basse, alors j'allais,
Sur un grand âne noir, fort avant, loin des rives,
Sur les récifs glissants, parmi les algues vives,
Et j'oubliais la mer montant avec le soir.
Il fallait se hâter. Sur un ciel déjà noir
Se détachaient très loin les profils de la côte ;
On entendait le bruit de la mer déjà haute
Qui revenait grand train. Oblique et rougissant,
Et des flaques d'eau faisant des mares de sang,
Le disque du soleil se noyait dans les vagues,
Et l'on voyait rentrer comme des ombres vagues.
Pêcheuses de crevettes ou chercheurs de homard
En ligne, à l'horizon, craignant d'être en retard.
La chaleur tout le jour avait été pesante.
Le soir venu, la mer parut phosphorescente
Un instant ; puis la lune un peu pâle éclaira ;
Un nuage montait : bientôt il éclaira.
Les femmes de pêcheurs vinrent sur le rivage.
Les vieux hochaient la tête en disant : c'est l'orage.
Et ce fut la tempête... et quand j'ouvris les yeux
Le matin, ô tristesse ! un marin anxieux
Appelait au secours, fixé par sa ceinture.
Tout en face de moi, au haut de la mâture
D'un navire sombré. Un sinistre corbeau
Criait en tournoyant autour de ce tombeau
Qui cachait des corps morts. On a pu sauver l'homme.
Mais le mât est resté sous ma fenêtre comme

Une funèbre croix. Puis tout s'est enfoncé.
O mer, douce ou terrible, élément insensé
Dans ta fureur, ou sage en ton repos, j'adore
Et j'ai revu souvent, et j'irai voir encore
Tes rivages déserts, ou tes bords enchantés
Que mon corps a bénis, que mes vers ont chantés !

ROMANCE

N'ayez pas peur

On veut seulement vous le dire
Votre regard plein de langueur
Vos traits et votre doux sourire
Captivent le plus tendre cœur.
Mais on se borne à vous (le) dire

N'ayez pas peur

N'ayez pas peur

On veut seulement vous le dire
Vous plaire serait le bonheur
Le seul bien auquel on aspire
Mais fidèle aux lois de l'honneur
Quand on ne veut que vous le dire

N'ayez pas peur

N'ayez pas peur

On veut seulement vous le dire
Ne montrez pas trop de rigueur
Et n'augmentez point le martyre
D'un amant rempli de candeur
Qui borne son audace à dire

N'ayez pas peur.

(1)

Général Jubé de la Pérelle

(1) Voir "Chansonnier des Grâces, 1816 p. 31 et 1819 p.233.

COUCHER DE SOLEIL DIEPPOIS

La mer amoureuse, bien roulée clapote
Les galets arrondis, incisifs ou saillants
Durcissent leurs chairs bleues au ressac lancinant.
La mer envoûteuse de dépit chipote.

Ce soir, c'est le moment
Ou, en prince charmant
Et éternel amant,
Toujours aimé, toujours aimant.

Le soleil glissant ses œillades obliques
Caresse les reflets dorés des vaguelettes.

Tour à tour douce, enjouée, changeant sa mimique
La belle frétille,
Aguiche, scintille,
Frappe, jaillit et retombe en fines gouttelettes.

Tout le jour, de ses feux ardents, inlassable,
Jetant du levant au couchant ses dards fascinants,
Enjôleur, désiré, chatoyant,
A tout l'univers rayonnant,
L'astre a réchauffé la dame de ses rêves.

De son côté, féminine, intuitive, Eve,
A marée basse, allongée sur le sable
Ses tendres sculptures crayeuses a pavaisé,
Puis, à haute marée, dans un fantastique ballet nautique
Osé,
Frénétique,

Dégageant à moitié
Ses appâts convoités
Elle s'est jetée en spectacle sur la plage
Parée de mille coquilles et coquillages.

Cependant, superbe, étincelant le futur vainqueur
Déployant sa vigueur, s'enroule tout en cœur
Et poussant davantage
Ses précieux avantages
Heure après heure, plongé vers les trésors des profondeurs
Son sillage illuminé de séducteur.

L'élue du ciel, maintenant tout près s'est rapproché,
Et, sous l'emprise
Toute exquise
Exhalant ses senteurs cachées
La mer a déniché
Une brise du soir, parfumée, iodée
Qu'embaument varechs et goémons dégingandés.

Subitement, sa robe
Se dérobe
Dévoilant la fraîcheur ocrée
De ses atours nacrés.

Entre ciel et mer peu à peu les ombres se referment.
Bientôt du roi Soleil, le souffle tiède et le disque ferme
Ont frôlé la molle étendue
Séductrice éperdue.

Conquises, hypnotisées, les pointes des vagues
Ont tendu leurs crêtes adorables.

Quel doigt, quel galbe
Enfilera le premier la bague !

Et, dans un élan, mue par un instinct de fée
Tendant sa gorge gonflée d'eau bouillonnante
Hospitalière, elle a offert au visiteur assoiffé
Ses coupes fraîches de plancton débordantes.

Puis, suspendant leurs lèvres dans un brûlant baiser,
Les deux amants, un instant, en silence, se sont apaisés.

La surface marine irisée, dans un frisson s'est fendue
A l'éclatante lumière de sa puissance.
Doucement les flots salés ont frémi d'incandescence
Et peu à peu leurs contacts confondus
Embrasent les cieux
De leurs amours audacieux
Dans le creux des criques, sous les fucus humides
Les bivalves charnus entr'ouvrent leurs lèvres avides.

Le disque rougeois
Et s'enfonce dans les fosses abyssales.
Voluptueuse, pleine de joie,
Frétille sous la percée astrale,
La mer en reine,
Se creuse, se gonfle, sereine.

L'alcôve des blanches falaises s'empourpre de pudeur.
Les cumulus attardés se nimbent de jaunes splendeurs.
Tandis que de leurs ébats cosmiques, déchaînés.
Affleure, chaude, une écume floconneuse.
Les mouettes enhardies, folles badineuses.
Violemment se becquettent et les cormorans basanés
Au ras des flots se dépêchent
Dans d'ultimes pêches.

A l'horizon les dernières lueurs roses
Découpent des silhouettes, des monstres grandioses.
L'envahisseur chaviré s'est englouti,
Entraîné, au fond d'un lit appesanti.

Le soleil royalement s'est couché,
Et la mer toujours entichée
Goulûment s'est embouchée
Du plaisir des ébats cachés.

Les dernières pâleurs se sont éteintes.
Les longues, profondes et suaves étreintes
Ont relancé le bruyant tintamarre marin
Que l'écho répète inlassablement à tous les pèlerins.

Jean ROZE
31 Juillet 1980
Dieppe

PLAINES ET VALLONS

Association Culturelle, Boîte Postale n° 8 - 78660 ABLIS

6 ème exposition annuelle "Moulins à vent, le Blé, le Pain"

Avec l'appui, de la "Société historique et archéologique de Rambouillet et de l'Yveline", avec l'importante participation de la Section des Moulins de "l'Association artistique et culturelle du CEA", l'association "Plaines & Vallons" dont le siège est à la mairie de Prunay en Yveline près d'Ablis, organise pour la sixième année consécutive une Exposition entièrement renouvelée dans l'église de Craches, petite paroisse de la Commune de Prunay (78660).

A partir du 31 mai et jusqu'au 18 octobre prochain, elle sera ouverte au public chaque dimanche, de 15 H à 19 H. Le thème de cette année en est : "Moulins à vent de France, le Blé, le Pain" : vaste programme, on le voit, auquel s'ajoutent une présentation d'art religieux en rapport avec le thème du blé et du pain, bien entendu, enfin une partie "paysanne" où l'on montre du petit matériel ou ustensiles anciens, des coiffes et bonnets beaucerons.

L'ensemble est donc particulièrement dense et riche encore cette année, un ensemble réalisé grâce au dévouement d'un grand nombre de personnes intéressées tant par les sujets traités que par la réhabilitation de l'église campagnarde délabrée de Craches ou bien simplement par la passion de la recherche et la défense du Patrimoine.

Le mérite de la grande partie consacrée aux Moulins à vent revient à M. et Mme Fernand WERNERT, de Dourdan, qui sont captivés par leur sujet, à un point tel qu'ils ont réussi à organiser simultanément (15 juillet - 15 août) une autre exposition sur "les Moulins à vent" en Vendée du Sud, à 18 Km de l'Aiguillon sur Mer, au "Moulin vieux" (restauré par eux) de Sainte-Radegonde des Noyers (85450). Donc, que vous passiez par le Sud des Yvelines (Haute Beauce) ou que vous séjourniez en vacances vers la Rochelle dans le dédale des marais vendéens, vous ne regretterez certainement pas le détour par Craches (N 10) ou par ... ladite Sainte Radegonde ! Vous ne pouvez pas être déçus. Des photos 40 x 50, des meules véritables, des outils, des maquettes, etc.. occuperont le centre de l'église. L'aide très gracieuse de l'Ecole nationale supérieure de meunerie (Paris) a été obtenu.

Pour le Blé, l'association "Plaines & Vallons" a recueilli des documents de l'Institut technique des céréales (ITCF), des photographies, des affiches, des tableaux, des mesures anciennes, etc ... qu'il n'était pas, du moins le pense-t-on, compliqué d'avoir dans cette grande plaine céréalière. Chacun connaît l'importance nationale et internationale du commerce des blés, son importance historique et son importance actuelle, et chacun en comprend donc tout l'intérêt.

Le Pain est, lui aussi, tout un monde dont on ne soupçonne pas toujours l'étendue au départ d'une recherche documentaire ! Des reportages ont été faits par "Plaines & Vallons" (Voir aussi le film "Le boulanger de Suresnes") sur le travail des boulangers au fournil (Max Poilâne, Gauthier et Chapard), de vieux fours de fermes ont été visités, des pains en tous genres sont présentés par une célèbre boulangerie de Paris, des qualités diverses de farines panifiées, montrées et expliquées par le laboratoire de MM. MARTIN Frères de Pont-sous-Gallardon ; des panetons, des balances, paniers, pelles, mesures ou moules (cochelins) illustrent très abondamment ce sujet. Des affiches de la Révolution, des documents sur le siège de Paris ou l'arrivée des Prussiens à Bonnelles en 1870, des barèmes, des dessins de grande qualité sont là.

Mais le "clou" de l'exposition pourrait bien être aux yeux de beaucoup le "pain égyptien" datant de 4 400 années ! Deux exemplaires authentiques sont prêtés par M. Lorche, directeur du "Musée français du Pain" situé à Charenton-le-Pont. C'est un Suisse de Berne, M. Max WAEHREN, qui a fait l'analyse savante, l'analyse de ce pain-gâteau emballé sous vide dans deux coupelles de cuivre. Il a été découvert en 1913 dans le tombeau égyptien de Meir et daté d'environ 2 400 ans avant l'ère chrétienne. Les conclusions sont de 1974. Tous ces concours de bénévoles, de professionnels obligeants, de techniciens savants, sont la fierté des organisateurs

Il est évident que le Pain a toujours été au centre des rites religieux (la vie, la communion, l'alliance avec Dieu) et l'association "Plaines et Vallons" se devait de traiter au mieux de ses possibilités propres le "pain sacré", la Cène, l'histoire de la messe, les décors d'objets consacrés et de vêtements liturgiques, d'évoquer aussi Saint Honoré, Saint Nicolas et Saint Roch. D'autres expositions ont été présentées ailleurs en France sur le thème de Pain et du Blé, ou bien du Pain et du Vin, mais un pareil ensemble ne semble pas avoir été réalisé.

UN DERNIER MOT

La Société Littéraire de Dourdan, confiante en elle-même et en vous tous, Pèlerins fidèles, attend impatiemment vos articles et productions pour préparer dès maintenant son bulletin N° 3.

Par ailleurs, nous nous devons de remercier chaleureusement celles et ceux, nombreux, qui contribuent à la belle présentation de nos bulletins, soit par la frappe de textes longs et parfois ardues, soit par la reproduction de dessins et gravures anciens au terme d'un travail, patient et minutieux. Un grand merci, en particulier à M. et Mme BONTEMPS, mais aussi à tous nos collaborateurs bénévoles.

Nous tenons également à rappeler que, dans nos publications, prévaut la règle de presse selon laquelle chaque auteur est seul responsable de ses articles.

A propos du Bulletin n°1, M. GARRIOT nous signale l'omission involontaire des références de sa biographie du Général JUBE de LA PERELLE. Il nous précise que cet article s'appuyait, en particulier, sur une étude de M. PACCOU. Nous en prenons donc acte.

Il est bien clair, encore faut-il le rappeler, qu'une étude de qualité ne prend sa pleine et juste valeur que lorsqu'elle s'accompagne d'une nomenclature fidèle et précise des sources consultées. La bibliographie n'est pas un vain accessoire, c'est elle qui authentifie ou personnalise les déclarations de l'historien.

Sur ce point, et sur d'autres, qu'on nous pardonne les quelques erreurs de nos premiers bulletins.

Ce sont, après tout, les douleurs de l'enfantement d'une revue destinée à prendre place un jour parmi les premiers organes culturels communs au Hurepoix, à l'Yveline et à la Normandie.

Le Secrétaire

Michel STAVROU.